L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1139 - SAMEDI 12 NOVEMBRE 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Loc'Halles Bourgogne *p.03*

L'agriculture de proximité en un clic !

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Foire gastronomique de Dijon: Les producteurs font leur promotion

P 06 **Actualité** Nièvre
La Pac après 2013: Michel Dewitt: «la réforme présente des atouts pour l'agriculture»

P 09 **Actualité** Yonne
Foire Saint-Martin à Auxerre: La foire au champ

P 10 **Développement** Local
Agriculture et urbanisation: Comment concilier agriculture et développement urbain ?

P 15 **Filières** Viticultures
Vinosciences: Le goût à tous prix

P 16 **Filières** Cultures
Fruits et légumes: La filière fruits et légumes passe à l'offensive

P 15 **Filières** Élevage
Deux inaugurations dédiées à la viande locale: Luzy concrétise les filières courtes

Encart: • Delta Force (sur certains cantons de l'Yonne)

Dossier spécial







l'Agenda

Côte d'Or

Beaune 151ème vente des vins le 20 novembre

La 151ème vente aux enchères des vins des Hospices de Beaune aura lieu de dimanche 20 novembre.

Cer France assemblée de section 2011

Cer France organise ses assemblées de section au cours desquelles seront désignés les délégués de section. Côté information, les conseillers d'entreprise aborderont le sujet suivant : «*Piloter l'exploitation en conjoncture instable: la campagne 2011 en chiffres, la Pac version 2014-2020, les stratégies possibles*». Cette présentation sera complétée par un point de l'actualité fiscale. Rendez-vous à Saint-Apollinaire : le lundi 21 novembre à 15 h (salle Safer), à Châtillon : le vendredi 25 novembre à 9 h 30 (Eplefpa la Barotte, salle Charmille), à Vitteaux : le vendredi 25 novembre à 15 h (salle multimédia Gueniot).

Semur en Auxois Concours charolais les 16 et 17 novembre

Organisé par le comité d'agriculture de Semur-en-Auxois, le concours interdépartemental de reproducteurs charolais, reconnu HBC, aura lieu les 16 et 17 novembre à Semur.

Arvalis Réunions d'information les 23 et 29 novembre

En collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le CETIOM, Arvalis-Institut du végétal organise des réunions agriculteurs :
- le 23 novembre à partir de 14 heures à Montbard à l'Espace Paul Eluard (également en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Yonne).
- le 29 novembre à partir de 14 heures à Varois-et-Chaignot à la Salle polyvalente.

Nièvre

Syndicalisme tournée d'automne

La FDSEA 58 poursuit ses réunions cantonales d'automne dans la Nièvre. Le prochain rendez-vous est fixé au 14 novembre à la mairie de Narcy (canton de La Charité sur Loire/ Pouilly sur Loire).

Relance ovine Réunion avec Serge Préveraud

La section ovine de la FDSEA58 organise une réunion d'information à destination de tous les éleveurs du département. Elle aura lieu le **16 novembre** à partir de 14 heures au foyer rural de Rouy, en présence de Serge Préveraud, le président de la Fédération nationale ovine, qui interviendra sur le thème de la reconquête ovine.

Lusy Foire-Concours le 17 novembre

La traditionnelle foire-concours annuelle aux bovins charolais de Luzy se déroulera à partir du **17 novembre** et durera jusqu'au 19 novembre, sur le champ de foire.

Exposition «L'eau à la trace»

La médiathèque de Cosne sur Loire propose, depuis le 3 octobre et **jusqu'au 25 novembre**, une exposition intitulée « l'eau à la trace », en co-production avec le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne et en partenariat avec la Cité des Sciences et de l'Industrie. L'eau, comme l'air, est un trésor indispensable à la vie. C'est un élément familier et complexe dont les enfants, en particulier, doivent connaître et mesurer la valeur. L'invent'eau mobile est un premier outil de sensibilisation à leur intention, composé d'éléments d'exposition interactifs, éducatifs et ludiques. Ouvert à tout public, entrée libre et gratuite (Médiathèque de Cosne, 6 rue des Forges). Renseignements: 03 86 20 27 00.

CER France Alliance Exploitations de la Nièvre

Le centre de gestion organise une réunion le lundi **28 novembre** de 17h30 à 19h30 au Planétarium de Pougues-les-Eaux. Son thème choisi est « Gestion fiscale et économique des exploitations de la Nièvre, conjuguons nos talents ». Au programme: CER FRANCE Alliance Centre, partenaire de référence pour les agriculteurs, par Guy Marcher; Agriculteurs de la Nièvre: un accompagnement de proximité, par Eric Achour et Franck Mariotat; Panorama des entreprises agricoles de la Nièvre, par Nicolas Roche, responsable études et références et Monique Perennec, conseillère économique; L'avenir des exploitations agricoles à l'horizon 2020, par Isabelle Henri-Troyat, conseillère d'entreprise; Développer les agricultures de la Nièvre, trois exemples d'accompagnement fiscal, juridique, humain et économique, avec les témoignages de Patrick Constanty et de Secrets de paysans et les interventions de Laure Davoust, Eric Carteron, Annie Gachot et Marie-Antoinette Bessé.

Solidarité Soirée pour Leucémie Espoir 58

L'association Leucémie Espoir 58, soutenue par la Fondation pour la santé Groupama, organise une grande soirée de solidarité envers les malades, le jeudi **1er décembre** à 20 heures à la Maison de la culture de Nevers. Y participera le Professeur Guy Leverger, chef du service hématologie et oncologie pédiatrique à l'hôpital Armand Trousseau de Paris. Se produiront également la chorale Les Nomades, dirigée par Catherine Julien, l'ensemble instrumental Les Ménestrels ainsi que Thierry Desseux et ses musiciens. Entrée: 10 euros (gratuit jusqu'à 12 ans). Réservations par courrier auprès de Leucémie Espoir 58, 15 rue des Montapins, 58000 Nevers (chèques à l'ordre de Leucémie Espoir 58).
Arvalis Réunions d'information les 30 novembre et 5 décembre
En collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne et le CETIOM, Arvalis-Institut du végétal organise des réunions agriculteurs :
- le 30 novembre à partir de 9 heures - matin : oléagineux et après midi : céréales à paille à St Clément à la salle des fêtes
- le 5 décembre à partir de 9 heures - matin : oléagineux et après midi : céréales à paille à Auxerre Salle de la Fédération des Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment et des Travaux Publics.

Yonne

Arvalis Réunions d'information

En collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne et le CETIOM, Arvalis-Institut du végétal organise des réunions agriculteurs :
- le 30 novembre à partir de 9 heures - matin : oléagineux et après midi : céréales à paille à St Clément à la salle des fêtes
- le 5 décembre à partir de 9 heures - matin : oléagineux et après midi : céréales à paille à Auxerre Salle de la Fédération des Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment et des Travaux Publics.

Apecita Permanence le 17 novembre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 17 novembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

St-Père-sous-Vézelay Comité des usagers du Contrat Global «Cure-Yonne», le 16 novembre

Le prochain comité des usagers du Contrat global « Cure-Yonne » se déroulera le mercredi 16 novembre 2011 de 9h00 à 12h30 à la salle de fêtes du camping de Saint-Père-sous-Vézelay (89) avec pour thématique sur le thème du désherbage alternatif pour les communes rurales.
De 9h00 à 11h30 : exposés en salle : risques et effets des produits phytosanitaires sur la santé et l'environnement, qualité des nappes et des cours d'eau du territoire du Contrat Global, réglementation autour de l'utilisation de ces produits, le plan de désherbage : quel intérêt ? Comment l'adapter aux petites communes rurales ?
Les méthodes alternatives : les différentes techniques et appareils.
11h30-12h30 – Démonstration de matériel de désherbage par des professionnels. Pour plus de renseignements : 03 86 78 79 26.

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

«Je transmets mon exploitation. Et vous ?»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03 86 93 45 99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne

Futurs retraités, la Dica est une obligation

Deux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'Agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

▶ Formation

Adema Je teste un métier agricole et j'accède à mon futur emploi

L'Adema : Accès des demandeurs d'emploi au milieu agricole, est un dispositif unique permettant à toute personne sans activité de découvrir un métier de l'agriculture via un stage pratique et de faire un bilan de ses compétences et aptitudes pour entrer le plus rapidement possible dans l'emploi.
Ce dispositif se déroule sur un mois :
Un accueil au centre de formation : 5 jours
Découverte de l'environnement et des métiers agricoles et choix d'une activité d'immersion
Elaboration d'un parcours professionnel et acquisition de quelques connaissances techniques de base.
Une immersion en entreprise agricole : 15 jours
Découverte de la réalité du travail agricole avec l'appui du maître de stage désigné par l'entreprise.
Acquisition de gestes professionnels de base pour occuper un emploi agricole.
Un retour au centre de formation : 2 jours
Bilan et identification des acquis
Consolidation du projet et parcours professionnel via des préconisations d'accès à l'emploi agricole et/ou formation. Pendant Adema, le demandeur d'emploi devient stagiaire de la formation professionnelle. Il ne perd pas ses indemnités d'assurance chômage et peut prétendre dans certains cas à une indemnité du FAFSEA (Fonds national d'assurance formation des salariés des entreprises agricoles).
A la sortie de la formation, des postes en exploitations agricoles (tout secteur de production confondu) pourront vous être proposés. La prochaine formation aura lieu **à partir du: 21 novembre** 2011 à Montbard.
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Gaëlle Bertrand, animatrice emploi FDSEA 21 par mail fdsea21@wanadoo.fr ou par téléphone au 03 80 68 67 67 ou vous rendre sur le site Internet www.fafsea.com/adema

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49

Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

CHOREY.19 & 20 novembre
Domaine Martin - Dufour
journées «Saveurs et terroirs»
ENTRÉE GRATUITE Vins & Produits du terroirs
Muscadet, Bordeaux, Cognac, Foie gras, Huîtres, Salaisons
Samedi:15h00 à 19h00 • Dimanche:10h00 à 18h00
EXPOSITION de SOLEX
4 a, Rue des Moutots - Tel. 06 15 79 98 85 - 06 15 24 83 27
A consommer avec modération, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Circuits courts

Loc'Halles Bourgogne : l'agriculture de proximité en un clic !

L'événement régional sur la Foire gastronomique de Dijon c'était la présentation lundi 07 novembre, du premier site de mise en relation des producteurs bourguignons et des acheteurs de la restauration collective. Un nouvel espace et de nouvelles opportunités commerciales pour une agriculture de proximité et des productions locales en vente directe.



Loc-halles-bourgogne.fr : un site d'information et d'échanges entre acheteurs et fournisseurs de la restauration collective

Les produits existent, les acheteurs potentiels aussi… Mais il n'est pas toujours facile de mettre les uns et les autres en relation commerciale. Avec la plateforme Loc'Halles Bourgogne que le Conseil régional vient de présenter à la Foire de Dijon, c'est chose faite. Cet « *espace de médiation économique* » permet tout simplement de mettre en relation des fournisseurs de produits bourguignons (de Bourgogne et des zones de chalandise limitrophes) et des acheteurs de la restauration collective publique ou privée. Et en bout de chaîne, le consommateur final, client de la restauration collective, doit y gagner. L'objectif ? « *Que tous les Bourguignons jeunes et moins jeunes qui mangent en restauration collective puissent avoir accès à des productions locales de qualité* ». Avec subsidiairement, la volonté de prolonger l'effet des actions comme « Bien dans mon assiette », car les circuits courts et locaux permettent également d'aborder de façon plus pédagogique les thèmes de l'éducation au goût et de la qualité alimentaire.

« *Pas question* » précise François Patriat, président du Conseil régional, « *de remplacer les circuits classiques* », mais ces propositions complémentaires vont enrichir la gamme actuelle et ouvrir un nouvel espace de découverte gustative et culinaire dans le domaine de la restauration collective. Le site est ouvert à tous les produits des exploitations agricoles de Bourgogne, en vente directe ou faisant l'objet d'une transformation.

Chaque fournisseur s'engage à proposer des produits sous signe de qualité officiel et tous ceux faisant l'objet d'une traçabilité. Ces produits doivent respecter les règlements et réglementations spécifiques en vigueur, ainsi que les accords interprofessionnels. Acheteurs et fournisseurs sont tenus également de respecter une charte d'engagement. Côté acheteurs, dans un premier temps la plate-forme va accueillir les lycées de Bourgogne, puis devraient suivre les autres acheteurs de la restauration collective (établissements publics ou privés, les collèges, les maisons de retraites, les hôpitaux…).

L'inscription est gratuite, elle s'effectue en quelques clics sur le site **loc-halles-bourgogne.fr**, rubrique *«fournisseur»* ou *«acheteur»*, où l'on peut se référencer, proposer une offre alimentaire, trouver un fournisseur de proximité. En prime, des rubriques d'information permettent de se tenir informé de l'actualité des circuits courts locaux et de la restauration collective.

Cette plate-forme a indiqué François Patriat « *fait le pari de la relocalisation et de l'agriculture de proximité* », et rien ne saurait se faire sans un très large partenariat entre les collectivités territoriales, les entreprises, les Chambres consulaires et bien entendu, les professionnels.

ANNE-MARIE KLEIN

en **image**

La Brosse Des élèves qui ont du pot !





Des élèves de 3ème du lycée La Brosse ont entamé depuis la rentrée une initiation à la vente et à l'agronomie au travers d'une expérience inédite autour de l'apiculture.

A cet effet, quatre ruches, propriété de l'Association de Développement de l'Apiculture en Bourgogne et financées par le Conseil régional, ont été disposées autour du lycée. Sous la conduite de leur enseignante, Marjorie Lautier et avec l'assistance de Marc Guillemain, apiculteur auxerrois, une première étape a conduit les 24 élèves, avant les vacances de Toussaint, à relever les hausses et cadres des ruches et en extraire le miel avec du matériel prêté par l'apiculteur. Après une quinzaine de jours de maturation pour en enlever les impuretés et chasser les bulles d'air, est venue ce jeudi, l'heure de la mise en pot. Avec au final une soixantaine de pots d'1 kg et de 500 gr réalisés, à partir de la collecte initiale de 40 kg, qui devraient être commercialisés lors de la prochaine journée Portes Ouvertes du lycée. Permettant ainsi d'aider au financement de projets éducatifs pour la classe.

Par mesure de précaution, les abeilles choisies pour l'opération, des variétés Carnica noires et Buckfast, ont été sélectionnées pour leur caractère peu agressif. Pour preuve, une seule piqûre au compteur, à l'issue de la récolte ! L'expérience menée, a permis aux élèves de découvrir quelques chiffres étonnants : comme le fait qu'une abeille soit amenée à parcourir l'équivalent de 80 000 km pour remplir de miel un cadre de ruche, ou que 500 000 fleurs soient nécessaires pour obtenir 1 kg du précieux nectar. Le travail ne s'arrêtera pas là, puisque la classe toute entière devrait s'atteler prochainement à la réalisation des étiquettes qui orneront les pots vendus.

DOMINIQUE BERNERD

en **chiffres**

2,2 milliards d'euros de niches fiscales

Pour redresser les comptes publics, réduire l'endettement de l'État, le Président de la République a réaffirmé le 27 octobre la nécessité de trouver des économies supplémentaires. Parmi elles, la réduction possible des «*niches fiscales ou sociales*». Selon un rapport officiel l'agriculture est concernée pour 2,2 milliards d'euros autour de 40 mesures. Les auteurs estiment que certains de ces dispositifs sont peu efficaces en terme d'orientation économique. Il s'agit par exemple, selon eux, de la défiscalisation liée à la Dotation pour aléas ou à la dotation pour investissement (DPA et DPI).

LUREM
Machines à bois
3 999 € TTC
Ref. OPTAL

STOP PRIX
LES JOURNEES TECHNIQUES
Vendredi 18 et samedi 19 novembre de 9h00 à 19h00
2 JOURS DE DÉMONSTRATIONS
dont les ateliers conseils des frères Nordin
Patines et finitions à l'ancienne
Et venez profiter de
PROMOS INCONTOURNABLES
Lurem, Métabo, Festool, Isocèle, Leman, Hegner
SAS ALABEURTHE Zone commerciale Cora «Les Marcherins» - Sortie A6 N°19 Auxerre - 89470 MONETEAU - Tel. 03 86 18 99 02

Colloque «Agriculture durable et principe de précaution»

La raison peut l'emporter

Le 4 novembre, dans le cadre de la Foire gastronomique de Dijon la FDSEA 21 a organisé un colloque sur le thème *«Agriculture durable et principe de précaution»*. Invités à en débattre, Jean de Kervasdoué, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers, Joël Cottart, secrétaire général d'Arvalis-Institut du Végétal et Marc Grangeot, responsable BFC-semences pour le groupe Dijon Céréales.

«*Agriculture durable et principe de précaution*», le thème était riche et vaste pour les trois intervenants qui en ont débattu lors du dernier colloque organisé par la FDSEA 21 et sa commission Productions végétales, dans le cadre de la Foire gastronomique de Dijon, le 4 novembre dernier. Pour Jean de Kervasdoué invité d'honneur et pourfendeur d'un principe dont il démontre l'inutilité et la dangerosité tout au long de son livre *«La peur est au-dessus de nos moyens»*, aucun doute. L'excès de précaution décourage l'initiative, se révèle souvent inefficace et toujours extrêmement coûteux pour les États, et donc pour les contribuables. Il suffit pour s'en pénétrer de se souvenir de l'épisode du virus H5 N1. Faut-il pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain ? La question ne se pose pas puisque ce principe, même imparfait et sujet à de nombreuses interprétations, est inscrit dans la constitution, comme un principe fondamental du développement durable. Le concept d'agriculture durable découle du développement durable, une agriculture durable se doit d'être économiquement viable, socialement équitable et écologiquement saine. Tout un programme, dans lequel s'inscrit Joël Cottart, secrétaire général d'Arvalis, qui a montré comment l'Institut n'a de cesse de remplir sa mission en matière d'innovation et de recherche. Une mission souvent difficile, du fait de l'accumulation des contraintes et des normes, de la méconnaissance du public et du détournement de certaines informations scientifiques, au profit d'une désinformation privilégiant le spectaculaire au rationnel. Pour les Organismes génétiquement modifiés *«la messe est dite en France et en Europe»*. Si les uns et les autres ont regretté que le champ des recherches et les retombées commerciales profitent à quelques multinationales, laissant les instituts et les chercheurs européens hors course, ils ont aussi remarqué, comme Marc Grangeot, spécialistes semences BFC pour le groupe Dijon Céréales, que les biotechnologies ne se limitent pas aux seules OGM. D'autres aspects, moins controversés des biotechnologies agricoles peuvent se révéler très intéressants et porteurs d'innovation. Dans le domaine des semences, la recherche s'inscrit de fait dans une dimension durable, puisqu'elle doit donner satisfaction sur les plans économique, technique et écologique. De nouvelles technologies permettent d'accélérer le progrès génétique sans modifier artificiellement le gène. Marc Grangeot constate également que notre organisation professionnelle, les nombreux partenariats structurés et structurants existant entre les acteurs de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée, l'organisation économique de la distribution et de la transmission des produits et des pratiques innovantes… constituent autant de garde-fous aux risques induits par des recherches plus poussées en matière de biotechnologies agricoles. Pour Joël Cottart, il est indispensable en tout cas d'évaluer toutes les possibilités offertes par la recherche à l'aune de l'économie des entreprises agricoles, car on ne saurait produire durablement sans l'assurance d'une rentabilité qui assure la viabilité des exploitations.

AMK



Solidarité Du blé et de la farine pour la banque alimentaire



En marge du colloque agricole organisé par la FDSEA 21, un partenariat avec les organismes stockeurs du département a permis d'organiser une opération de solidarité dénommée *«Du blé pour la Banque alimentaire»*. Le groupe Dijon Céréales et sa branche Meunerie, Bourgogne du Sud, les Etablissements Bresson, 110 Bourgogne s'associent à cette démarche. Il suffira aux agriculteurs volontaires de donner l'autorisation à leur organisme stockeur de prélever un quintal de blé, destiné à être transformé en farine, avant d'être remis à la banque alimentaire. Le président de la Banque alimentaire de Côte d'Or s'est ainsi vu remettre symboliquement un sac de farine dans l'attente de la générosité que les agriculteurs et producteurs de grandes cultures côte d'oriens ne manqueront pas de manifester.



Distinction

Catherine Racle, Chevalier du mérite agricole



Le député Rémi Delatte a remis la médaille de Chevalier du mérite agricole à la présidente de la SAS Bresson, vendredi dernier à Gilly-lès-Cîteaux. Les discours des députés Alain Suguenot et Rémi Delatte n'ont pas manqué d'éloges envers Catherine Racle, vendredi dernier au château de Gilly-lès-Cîteaux. La présidente de la SAS Bresson s'est vue remettre la médaille de Chevalier de l'ordre du Mérite agricole, un ordre honorifique institué en France en 1883 pour récompenser les services rendus à l'agriculture. Cette décoration a été initiée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Catherine Racle a dédié sa médaille à toutes les personnes *«qui ont contribué au développement de la société»*. Ont notamment été cités : ses grands parents qui ont démarré l'activité de meuniers, ses parents qui ont fait prospérer l'entreprise, sa sœur Isabelle, ses enfants, ses cousins, clients et amis ainsi que tous les collaborateurs et partenaires. Les établissements Bresson comptent aujourd'hui un effectif de 33 salariés et un chiffre d'affaires de 43 millions d'euros. Cette entreprise privée existe depuis plus de 80 ans et représente environ 10% de la collecte en Côte d'Or. La *«ferme Bresson»* s'étend sur près de 24 000 hectares, mis en valeur par 400 agriculteurs. *«Nous savons répondre à la demande et à l'évolution de nos clients en amont comme en aval en nous adaptant constamment et en allant vers des certifications produits»* prononçait Catherine Racle dans son discours, qui illustrait ensuite ses propos : *«outre le blé CRC que vous retrouvez notamment dans les galettes Saint-Michel, nous approvisionnons les moulins qui fabriquent la farine pour les pains Mac Donald, nous collectons du soja pour l'alimentation humaine pour la marque Soja Sun. Nous collectons aussi la moutarde de Bourgogne»*.

AURÉLIEN GENEST

Foire gastronomique de Dijon

Les producteurs font leur promotion

Ses 200 000 visiteurs annuels font de la foire gastronomique de Dijon un rendez-vous incontournable pour les organismes agricoles et agroalimentaires locaux. Ce moment est idéal pour se montrer et communiquer.

Escargots, truffes, pains, cassis, miel, vins, viandes... Les dégustations vont bon train depuis le 1er novembre au Quartier des saveurs, à la foire gastronomique de Dijon. Ce sera encore le cas jusqu'à dimanche soir et la fermeture de cette édition 2011. Une place sous le hall des expositions de Dijon n'est pas *«donnée»* et est rapidement facturée plusieurs milliers d'euros (selon la taille du stand, sa localisation et le nombre de jours passés). *«Mais on se doit d'être là pour montrer nos produits et prouver que tout n'est pas industriel dans l'alimentation d'aujourd'hui!»* souligne Sylvain Olivier, producteur fermier à la ferme Fruirouge dans le canton de Nuits-Saint-Georges.

Dijon Céréales à l'honneur

Comme à son habitude, Dijon Céréales profite de la foire gastronomique pour faire la présentation de ses différents métiers et filières à un public toujours aussi intéressé. La filière *«blé-farine-pain»* est particulièrement mise en avant cette année avec, notamment, le projet du moulin bio d'Aiserey. Actuellement en phase d'essai et de réglages, le moulin devrait être opérationnel au mois de janvier. Un stand commun à Vitagora, Aria Bourgogne (association des industries alimentaires) et la Draaf est également en place et propose de nombreux jeux interactifs avec les visiteurs (reconnaissance de graines, jeux d'éveil des sens, questionnaires...). Concernant les dégustations : des produits alimentaires concoctés par le lycée de Plombières/Quetigny (jus et confiture de pommes, pâtes de fruits) sont particulièrement prisés.

Auxois, naturellement

Les produits *«Auxois naturellement»* sont présents pour la toute première fois à la foire gastronomique.
Le Pays de l'Auxois-Morvan, désireux de *«lancer au mieux»* les producteurs dans leur démarche, a pris en charge le financement d'un stand sur lequel sont présentés plus de 70 produits. *«Douze producteurs de Côte d'Or se relaient durant les treize jours de la foire»* signale Matthieu Virely, chargé de mission au Pays de l'Auxois/Morvan, comptant aujourd'hui une trentaine de producteurs divers et variés (miel, viandes, bières, cassis, escargots....). *«Aujourd'hui, nous attendons que d'autres producteurs nous rejoignent, pour que la gamme de produits proposés soit encore plus large»* conclut Matthieu Virely.



«Éveil des sens» sur le stand commun à Vitagora, Aria Bourgogne et la DRAAF, avec ici une épreuve d'odorat.

La truffe est là

La truffe de Bourgogne a également son stand (financé par Dijon Céréales). Les visiteurs ont la possibilité de découvrir ce champignon vivant en symbiose avec un arbre hôte. *«La truffe se développe dans sols calcaires peu profonds, bien aérés souvent caillouteux et moyennement secs»* explique Françoise Lavier, présidente de l'association *«La Truffe côte d'orienne»*. La seule méthode autorisée pour la recherche et la récolte des truffes est la recherche au chien ou au porc (appelée cavage). Un arrêté préfectoral en Côte-d'Or fixe la date de récolte du 15 septembre au 31 mars. Le premier marché de la truffe en Côte d'Or aura lieu dimanche 4 décembre à Leuglay, au nord du département. Le prix de la truffe de Bourgogne oscille entre 300 et 400€ le kilogramme.

Escargots (pas) de Bourgogne

L'entreprise *«Bourgogne Escargots»*, implantée à Chevigny-Saint-Sauveur, figure également parmi les exposants. Vingt millions d'escargots sont vendus chaque année par cette société. *«Nous travaillons beaucoup avec les restaurants et les grandes et moyennes surfaces à l'échelon national»* informe France Aubriet, PDG de l'entreprise. D'où viennent les escargots?
Réponse : pas de Bourgogne, mais d'Europe centrale (Allemagne, Pologne, Tchéquie...). *«C'est le cas depuis plusieurs décennies»* explique France Aubriet, *«il n'y en a pas assez en France. Pourquoi? Peut-être que l'escargot a été trop ramassé il y a 100 ou 200 ans»*. *«Le problème ne date pas d'hier»* précise la responsable. En ce qui concerne l'appellation *«de Bourgogne»*, France Aubriet informe que cet escargot a été mangé pour la première fois dans notre région il y a environ 300 ans, d'où son nom ...

AURÉLIEN GENEST



France Aubriet, PDG de *«Bourgogne Escargots»* à Chevigny-Saint-Sauveur vend 20 millions d'escargots chaque année.



Soixante-dix produits sont référencés *«Auxois naturellement»* dans le quartier des Saveurs. Un panier garni à composer soi-même est d'ores-et-déjà proposé pour les fêtes de fin d'année.



La truffe et sa culture ont leur propre stand. *«Il y a énormément de truffes en Côte d'Or, elle est présente sur les trois quarts du département»* signale Françoise Lavier, présidente de l'association *«La Truffe côte d'orienne»*.

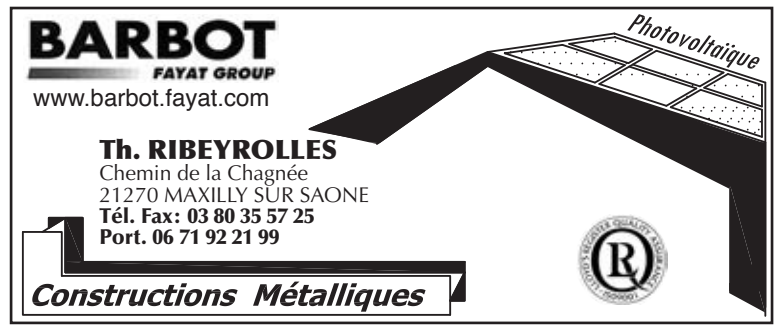


Sylvain Olivier (Bienvenue à la Ferme), producteur fermier à Nuits-Saint-Georges, présente une très large gamme de produits issus de fruits rouges avec, pour les plus originaux, de la moutarde et du ketchup au cassis, du beurre de cassis et des pâtes de fruits.





Du pain bio et des productions légumières sur l'espace de Dijon Céréales, montrant deux des nombreuses filières du groupe.



Daniel Matalon a pris ses fonctions de préfet

«La ruralité comme un choix de vie»

Le nouveau préfet de la Nièvre, Daniel Matalon, est entré en fonction lundi dernier, par un dépôt de gerbe au monument aux morts de Nevers. L'occasion d'une première prise de contact.

Le nouveau représentant de l'Etat dans la Nièvre se dit *«heureux de retrouver une fonction de terrain, en proximité avec les élus et les populations»*. C'est que depuis 2008, ce quinquagénaire orginaire de Nice, issu du corps des cours administratives d'appel, s'était sédentarisé au Palais de l'Elysée, à Paris, d'abord comme chef du service d'administration et de conservation des résidences présidentielles (2008) puis comme directeur général des services de la présidence de la République (2010). Daniel Matalon a également été secrétaire général de la préfecture de l'Orne (Alençon) entre 2006 et 2008.



Daniel Matalon a officiellement pris ses fonctions à la préfecture, lundi dernier.

S'il ne connaît la Nièvre que comme un département qui a *«marqué l'histoire des trente dernières années, avec l'élection de François Mitterrand et la désignation de Pierre Bérégovoy comme Premier ministre»*, Daniel Matalon se félicite d'y avoir déjà *«trouvé un accueil chaleureux»*. Avant d'arriver physiquement dans le département, il a eu l'occasion d'en rencontrer les parlementaires, à l'Assemblée nationale et au Sénat. Il n'est donc pas dépaysé: *«je vois bien que la Nièvre est un département à très forte dominante rurale»* estime-t-il en se laissant aller à une confidence: *«la ruralité est un choix de vie que je retrouve avec beaucoup de plaisir»*. S'il reconnaît *«l'aspect agricole et la présence de quelques vignobles qui ne sont pas les plus mauvais»*, le nouveau préfet avoue tout de même qu'il ne maîtrise pas totalement les dossiers agricoles du département. *«Avec les services de la DDT, je découvrirai, mais toujours avec un regard neuf et sans a priori»*. Et d'annoncer qu'il va très vite aller *«rencontrer les agriculteurs et les éleveurs»* nivernais. Parmi les autres dossiers prioritaires qui l'attendent, Daniel Matalon parle de *«remettre le dossier de l'intercommunalité sur le chantier»*, évoque des sujets liés à la sauvegarde des entreprises (Philips, filière bois...), souhaite *« faciliter le contact des élus locaux au plus haut niveau»* à propos du circuit de Magny-Cours. Il attend aussi *«de voir ce qui ressortira du débat public sur la LGV»* et confirme que *«la politique nationale s'appliquera en matière de sécurité routière»* dans la Nièvre.

EMMANUEL COULOMBEIX

Un débat sur la Pac après 2013

Michel Dewitt: «la réforme présente des atouts pour l'agriculture»

Le chef de secteur France et Benelux pour le développement rural de la Commission européenne est venu, le 3 novembre, évoquer les grandes lignes de la Pac après 2013. Pour lui, cela représente des «opportunités» mais c'est encore «aux professionnels de les négocier».

Invité, comme en 2008, au Lycée de Challuy, à l'invitation de la Chambre d'agriculture et du relais Europe directe Bourgogne Nevers, Michel Dewitt, devant près de 400 personnes, n'est pas entré dans le détail des orientations présentées quinze jours auparavant par Dacian Ciolos, son commissaire européen de tutelle.

Avec François Roze, de la Chambre régionale d'agriculture, il s'est plutôt livré à un échange pédagogique sur les défis et les enjeux de la future PAC 2014-2020. Le fonctionnaire bruxellois a d'abord parlé chiffres. Le budget 2011 de l'UE s'élève à 141,9 milliards d'euros dont 58,7 dédiés aux ressources naturelles, ce qui englobe l'aide agricole (42,9 milliards), le développement rural (14,4 milliards), la pêche (0,9 milliard) et l'environnement (0,3 milliard). Selon le souhait de la France et de quelques autres Etats membres, les perspectives budgétaires devraient demeurer figées, n'entraînant aucune diminution des crédits verts, comme cela avait été un temps envisagé.



L'amphithéâtre du lycée de Challuy était plein à craquer, le 3 novembre au soir.

Michel Dewitt évoque un chiffre pour la période 2014-2020: 418 milliards d'euros pour les deux piliers de la PAC et jusqu'à 17,1 milliards de montants additionnels. Mais il y aura des évolutions dans la répartition: *«La réforme vise une redistribution des soutiens entre états membres et à l'intérieur des états membres. Elle vise à garantir par le verdissement que les écosystèmes agricoles soient toujours en mesure de produire de manière efficace et à permettre une récupération d'une grande part de la valeur ajoutée au profit du secteur agricole et prévoit de stabiliser les revenus des agriculteurs. Elle conforte les systèmes d'élevage herbagers»* a-t-il annoncé en insistant, plus tard, sur le fait que *«la Nièvre étant un département très vert et majoritairement rural, cette réforme est une opportunité pour elle»*, bien plus que des pays à agriculture intensive comme les Pays-Bas ou la Belgique. Reste que le verdissement des aides et ses contraintes pour les agriculteurs, ainsi que la sanctuarisation des prairies permanentes à des fins environnementales, inquiètent les professionnels. Ils l'ont redit à l'issue du débat.

Trois types de défis

Avec François Roze, Michel Dewitt a tenté de replacer cette réforme dans son contexte. Il y voit trois types de défis. Des défis économiques (sécurité alimentaire, volatilité des prix, crise économique), environnementaux (émission des gaz à effet de serre, érosion et dégradation des sols, qualité de l'eau et de l'air, habitats et biodiversité) et territoriaux (vitalité des zones rurales, diversité de l'agriculture en Europe). Pour les relever, le fonctionnaire exhorte que *«la profession agricole soit viable, c'est-à-dire qu'elle fasse vivre la famille»* et qu'elle tienne compte de *«la gestion durable des ressources naturelles et des actions en faveur du climat»*. Les enjeux, à tous niveaux, sont de taille. Il s'agit de relever le défi alimentaire face à la démographie en expansion (9,5 milliards d'individus en 2050) et de faire face à la nouvelle donne des marchés (volatilité et manque de visibilité).

E.C.

Une délégation FDSEA/JA/Chambre d'agriculture a rencontré Michel Dewitt en petit comité

Quelques heures seulement après la clôture de son intervention au Legta de Nevers-Challuy, Michel Dewitt a été reçu sur l'exploitation de Nicolas Bouchard, à Magny-Cours, par une délégation FDSEA/JA/Chambre d'agriculture. Au cours de ces deux heures d'entrevue, la délégation composée de Jean-Pierre Condamine, Nicolas Bouchard, Fabrice Prévotat et Didier Ramet, aura abordé trois principaux sujets ayant traits à la mise en œuvre d'ici 2014 de la prochaine PAC, et se sera attardée à mettre en exergue, non seulement les incohérences de la première mouture de la commission européenne, mais également les difficultés d'ores et déjà perceptibles que celle-ci générerait si elle était appliqué en l'état. Ont ainsi été passé en revue, l'incompréhensible obligation de maintien des pâturages permanents, alors que dans le même temps la commission exigerait la diversité des assolements dans le cadre du verdissement, l'enjeu du maintien de la PMTVA, le devenir des zones défavorisées et des soutiens s'y rattachant et l'enjeu de l'autonomie fourragère des exploitations d'élevage. Une rencontre indispensable qui sera suivi d'effet avec une volonté professionnelle de peser dans les débats et d'accentuer la pression sur les parlementaires européens, puis nationaux, d'ici les prochaines semaines.

S.L – FDSEA 58



En ce moment, profitez de conditions exceptionnelles !

DAFP MATERIEL AGRICOLE

Route de Joigny
89130 Toucy
Tel. 03 86 44 00 77

et son agent: Ets JERUSALEM - Ancy-le-Franc - Tel. 03 86 75 11 14

Charte Terre Entreprise

21 jeunes Nivernais aidés par Groupama

Vendredi dernier à la ferme du Marault, a été signée la charte Terre Entreprise, entre l'assureur mutualiste et 21 jeunes Nivernais juste installés en agriculture qui ont choisi Groupama. Des référents agriculture, élus des caisses locales, assureront le suivi et le bon déroulement de l'accompagnement des jeunes durant cinq ans.



Au Marault, chacun des jeunes Nivernais installés qui a choisi Groupama a signé la Charte Terre Entreprise avec un élu de caisse local qui va devenir son référent agricole durant cinq ans.

«*Au départ, nous étions le seul assureur à décliner une offre d'aide aux jeunes agriculteurs juste installés. C'était la résurgence de nos racines mutualistes. Ensuite, nous avons été beaucoup copiés*» explique Patrick Fouchez, le directeur départemental institutionnel de Groupama dans la Nièvre. Au Marault, le 4 novembre, ce sont donc 21 jeunes récemment installés qui ont signé avec lui la charte Terre Entreprise, qui leur offre durant les cinq premières années après leur installation tout une palette d'avantages. Outre une aide financière destinée à faciliter leur installation, et une présence au quotidien quel que soit le sujet (coup dur, exploitation, salariés, vie personnelle, famille...), les jeunes chefs d'exploitation bénéficient, grâce à cette charte, de réductions tarifaires, de conseils en matière de prévention, d'avantages pour la gestion de leur trésorerie, d'un accès privilégié à des activités de loisirs, d'une main d'oeuvre de remplacement en cas de coup dur, de facilités de souscription à un contrat d'épargne retraite, d'une indépendance financière garantie pour leurs proches en cas de décès, ainsi que d'une allocation spéciale lors de la naissance d'un enfant pour les jeunes femmes chefs d'exploitation.



13 des 21 jeunes signataires Nivernais de la promotion 2011 qui ont signé la charte le 4 novembre dernier.

Des référents agricoles

Chaque jeune bénéficiaire de cette charte a donc co-signé, vendredi, le document qui engage Groupama avec, chacun, un élu de caisse locale. Celui-ci va devenir son référent agriculture, durant les cinq prochaines années, pour assurer le suivi, le bon déroulement et la pleine exécution des aides proposées par l'assureur durant la même période. La Charte Terre Entreprise est un programme national annuel proposé par Groupama. En 2011, 670 jeunes bénéficient de l'aide à l'installation dans les 13 départements de la région Groupama Rhône-Alpes Auvergne, dont 21 dans la Nièvre. Pour cette promotion 2011, le dispositif entrera en vigueur le 1er janvier prochain.

E.C.

En bref

Demande d'attribution définitive de droits PMTVA pour la campagne 2012 Cession définitive de droits PMTVA à la réserve pour la campagne 2012 Cession-Reprise de droits pour la campagne 2012

Le dépôt des dossiers doit se faire entre le 01/11/2011 et le 30/11/2011. Les dossiers complets sont à transmettre pour le 30/11/2011 dernier délai à:

DDT 2 Rue des Patis, BP 30069, 58020 Nevers cedex
Vous pouvez vous procurer les documents :

- Soit en les téléchargant à partir du site de la DDT http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr

- Soit en envoyant une enveloppe affranchie, libellée à votre adresse pour que la DDT vous les envoie.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :
Mireille Perraudin
Michèle Meheni
tel. 03 86 71 71 71
mel:
mireille.perraudin@nievre.gouv.fr
michele.meheni@nievre.gouv.fr
site internetDDT
http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr

D'APRÈS COMMUNIQUÉ



CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

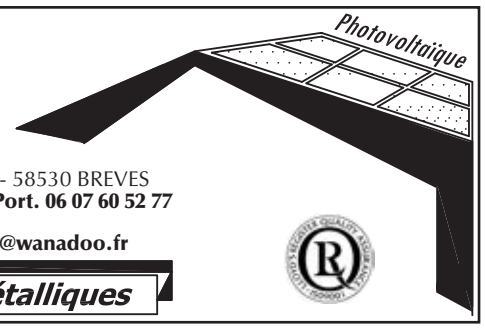


Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com



PITTINO Alain
9, rue Huissonnières - 58530 BREVES
Tél. 03 86 24 21 43 - Port. 06 07 60 52 77
Fax. 03 86 24 21 39
E-mail: pittino.alain@wanadoo.fr

Constructions Métalliques

MFR du Jovinier

Succès confirmé de la formation en alternance

La Maison Familiale Rurale du Jovinien à Villevallier, a tenu son assemblée générale, le 20 octobre dernier. Outre l'enseignement agricole, l'établissement confirme sa place dans le domaine de la formation en restauration collective, avec la création d'une nouvelle filière *«Cuisinier gestionnaire de collectivité»*.

Une assemblée nombreuse a suivi les travaux de l'association. Le président Fabrice Grégoire, a ouvert la séance en accueillant les invités, au premier rang desquels, la députée de la circonscription, Marie-Louise Fort et le conseiller général, Julien Ortéga et accueilli Christine Chalambert, nouvelle directrice de la fédération départementale. Dans son intervention, Fabrice Grégoire a rappelé toute l'importance à tisser des liens avec ses partenaires : *«notre Maison Familiale doit être ouverte sur son environnement, elle doit être partie prenante de la vie économique et sociale de son territoire. Il ne suffit pas de former des jeunes, mais aussi de les aider à s'insérer dans une société vivante et dynamique, c'est l'originalité des MFR»*.

Outre les 61 élèves de 4e et 3e et les 37 élèves des secondes pros et bac Pro préparant leur futur métier de salarié ou chef d'exploitation, l'établissement mise également sur l'apprentissage. Une filière qui concerne 20 apprentis en CAP agent de restauration collective et rapide. A noter cette année, l'ouverture d'une formation de *«cuisinier gestionnaire de collectivité»*, destinée à des personnes qui devront gérer une cuisine de petite et moyenne collectivité. Une formation qui a débuté avec 11 élèves et qui affirme, par sa complémentarité, la place de la maison Familiale de Villevallier dans le domaine de l'apprentissage en restauration collective.

Cinquième édition de la fête *«Saveurs et Terroirs»* le 12 mai prochain

Mise en place en 2008, *«Saveurs et territoires»* est la fête de tous les acteurs du territoire et rassemble chaque année environ un millier de personnes, permettant d'ouvrir l'établissement sur ses activités, ses orientations et ses formations. Une action qui vise également à mettre en valeur tous les partenaires : parents, maîtres de stage ou d'apprentissage, associations et autres organismes, au travers de leurs activités de production et transformation. Plus de 30 exposants sont présents chaque année lors de cette fête gratuite et plus de 200 repas champêtres préparés. Rendez-vous est pris pour la 5ème édition, qui se déroulera dimanche 13 mai 2012.

Comme de coutume, l'assemblée générale s'est clôturée dans la convivialité par un buffet autour des saveurs d'automne, préparé avec l'aide de jeunes élèves de la Maison Familiale.



Solidarité paille

Quand solidarité rime avec succès et convivialité

Des éleveurs des cantons de Digoin et Paray le Monial sont montés de Saône et Loire jusque dans le nord du département, remercier leurs 53 collègues céréaliers, au terme d'une opération solidarité qui a permis de collecter 4 400 tonnes de paille en deux mois.



De gauche à droite : Patrick Augagneur, éleveur dans le canton de Paray le Monial et pilote sur place de l'opération, Yves Bonnot, président de la FDSEA de Saône et Loire, Jean-Michel Thiault, « *catalyseur* » de l'opération et Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne.

Tout a commencé lors de l'assemblée générale de la MSA, à Autun, en mai dernier. Le spectre de la sécheresse était alors dans tous les esprits. Délégué départemental, JeanMichel Thiault cherchait à *«trouver le moyen de faire quelque chose»*. Peu habitué à rester inerte, les deux pieds dans le même silo, l'ancien directeur de la coopérative Cerepy de Saint-Julien-du-Sault a lancé l'idée d'une opération solidarité paille. Premiers contacts avec le président de la FDSEA de Saône et Loire, Yves Bonnot, échanges de téléphone, suivis, quelques jours plus tard, d'une première visite de prospection dans l'Yonne. L'essai était concluant et le 17 juin, l'opération pouvait commencer. D'Aillant, de Saint-Julien, de Migennes, de Brienon, de Bussy en Othe, d'Esnon etc…, les céréaliers icaunais avaient répondu présents !

Accueillis de fort belle manière chez Jean-Michel Thiault et son épouse Edith qui se sont dépensés sans compter pour leur rendre le séjour le plus agréable et le plus opérationnel possible, huit éleveurs se sont relayés deux mois durant sur place pour mener à bien la collecte de paille. Venus avec 4 tracteurs, 1 presse, 2 andaineurs, 2 plateaux fourrages, ils en sont repartis le 14 août, avec au compteur, 11 700 bottes soit 4400 tonnes engrangées. Plus que les besoins escomptés ! Eleveur charolais dans le canton de Paray le Monial, Patrick Augagneur se souvient : *«on tournait par équipe de 4, alternant tous les 3 ou 4 jours car il fallait aussi faire tourner les fermes chez nous. Physiquement c'est sur, on a morflé, certains y ont laissé leurs tripes ! Mais que de choses gravées à jamais. On a vécu deux longs mois difficiles mais formidables et avec des gens formidables. C'est toujours une aventure de s'expatrier de chez soi, dans un coin qu'on ne connaît pas mais on a été accueillis par tous à bras ouverts»*.

Si la pluie tant attendue a permis de reverdir l'herbe de manière inespérée, elle a aussi contrarié parfois les travaux, mais tous les engagements pris seront tenus. Les dernières bottes trop humides pour être collectées seront envoyées dans des champignonnières de Belgique.

Pour le président de la FDSEA 71, Yves Bonnot : *«on avait pour agir, une fenêtre de tir très étroite, quinze jours avant le début de la moisson. On a su être en face au bon moment et en y mettant les moyens. Le collectif a une valeur beaucoup plus grande qu'on ne l'imagine. Je crois que l'agriculture aujourd'hui peut être fière de cette opération qui, sans réseau n'aurait pu se faire. Ce qui a été déterminant pour son succès, c'est d'avoir réussi à normaliser le marché de la paille»*. De regretter au passage les incohérences du gouvernement, qui n'ont pas autorisé au-delà du 15 septembre la gratuité des autoroutes pour en assurer l'acheminement. Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne, s'est également félicité de l'opération menée : *«qui a montré à l'Etat la capacité des agriculteurs à s'organiser. Le seul réseau qui existe aujourd'hui en France, d'un point de vue syndical, qui part de la commune, va au canton, à la région, pour finir au niveau national et on est fiers d'en faire partie !»*

DOMINIQUE BERNERD

En chiffres

- 11 700 bottes de paille collectées,
- 4400 tonnes rapatriées en Saône et Loire,
- 53 céréaliers de l'Yonne solidaires,
- 50 éleveurs de Saône et Loire acheteurs,
- 500 plateaux repas commandés au restaurant de Saint-Julien-du-Sault,
- 800 bottes parties en fumée du fait d'incendies criminels
- 12 000 litres de gasoil utilisés pour le pressage de la paille
- 1 feu d'artifice retardé… !

Foire Saint-Martin

La foire au champ

Le succès de l'espace agricole aménagé pour la Saint-Martin s'amplifie au fil des années, rendant à cette foire d'automne rattachée à l'histoire d'Auxerre, un peu de ses fastes d'antan.

Il suffisait ce dimanche de voir la foule se presser en masse autour des différents stands de l'espace agricole, pour mesurer l'engouement grandissant vis-à-vis du monde de la terre et de ses différentes composantes. Avant même l'heure de l'inauguration officielle, les promeneurs étaient déjà nombreux à sillonner la place de l'Arquebuse, au centre ville d'Auxerre. Les habitudes sont désormais bien ancrées et point de Foire Saint-Martin réussie sans un passage obligé par ce petit *«bout de campagne»* aménagé pour l'occasion conjointement par la FDSEA, les JA et la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Les représentants politiques départementaux ne sont pas en reste et toutes tendances confondues, fidèles au parcours traditionnel qui suit chaque année le couper de ruban, à l'heure de l'inauguration. Affluence oblige, le cortège prenant même parfois des allures de visite présidentielle au salon de l'agriculture ! Et à cet exercice, pas de doute, le maire d'Auxerre, Guy Férez remporte la palme ! Un café au stand du Commerce équitable, un petit morceau de charolais grillé chez l'ami Daniel, pour soutenir la filière bovine, un verre de lait pour la filière laitière, quelques toasts en passant, couleur mousse d'asperge et rillettes de poulet chez l'ami Christian, on trinque au Chablis avec les vins de Jean-Claude, on goûte aux fois gras d'Yvette et Roger, un arrêt en passant auprès de la famille Thibault pour tester les mérites du Saint-Bris, avant de se rafraîchir avec quelques bulles chez Kate, la *«brasseuse de Puisaye»*…Ouf ! Il faut avoir de la santé et de l'appétit pour tracer son chemin en politique !

Outre la dégustation de produits du terroir, les badauds ont pu, la journée durant, trouver réponses à leurs interrogations : l'emploi en agriculture, le rôle des filières, les nouvelles technologies, l'enseignement agricole…Autant de thèmes présents au fil des stands. Ambiance sonore assurée par l'association *«Aviculture 89»*, même si, avec des coqs chantant en milieu d'après-midi, il y avait comme du décalage horaire dans l'air ! Sans doute l'effet stressant de la ville…

DOMINIQUE BERNERD



Ciseaux en main, le maire d'Auxerre vient de couper le traditionnel ruban inaugural. L'espace agricole est ouvert, la visite peut commencer !



Pourtant habitués aux gros charolais à *«Papy»*, Romanne et Emilien semblent bien impressionnés par ce petit poussin…



Sans doute le visiteur à avoir fait le plus de kilomètres ! Originaire de Yokohama au Japon, Kiyotaka Sako est actuellement en stage de formation œnologique chez Benjamin Borgnat, à Escolives Sainte camille.



Le président des JA de l'Yonne, Emmanuel Simonnet, semble apprécier la barbe à papa !



Quoi de mieux que du chablis pour trinquer (avec modération…) entre amis !



A l'honneur cette année, sur l'espace agricole, les médaillés icaunais du Concours général 2011, qui se sont vus remettre leurs diplômes par le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, le président du Conseil général, André Villiers et le président de la Chambre d'agriculture, Gilles Abry.



On ne sait qui, du maître, du toutou ou du pigeon, est le plus impressionné… ?

▶ Ils ont dit...

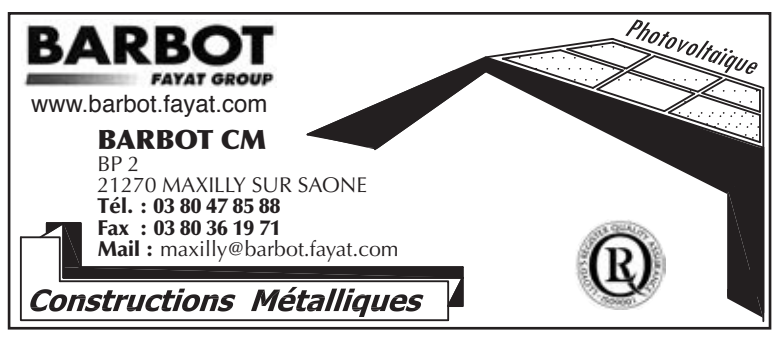
Francis Letellier, président de la FDSEA 89 : *«Nos gouvernants cherchent de l'argent partout et pendant ce temps là on nous empêche de travailler. 30 % des aides actuelles devront correspondre à des mesures environnementales, 7 % des surfaces dédiées à la biodiversité… Est-ce comme ça qu'on va faire rentrer de l'argent ? Messieurs les élus, stoppez cette machine à perdre ! Nous avons besoin d'une machine à gagner !»*

Guy Férez, Maire d'Auxerre : *«J'ai du être il y a dix ans, l'un des premiers maires de France à considérer que l'étalement urbain était sans doute une tendance qu'il fallait freiner. Aujourd'hui, Auxerre, ce sont 5000 ha, dont 1400 ha bâtis. Dans les dix dernières années, à peu près 1000 logements ont été réalisés et on a grignoté qu'une vingtaine d'ha».*

Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne : *«Il est important de montrer cette devanture de l'agriculture avec les gens qui la vivent au quotidien. C'est bien cette vitrine départementale qui fait la force de notre agriculture, avec plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaire pour la ferme Yonne».*

André Villiers, président du Conseil général : *«L'année aura été marquée par une sécheresse prégnante pouvant faire craindre le pire. Les éléments ont rétabli un relatif équilibre nous évitant une situation purement catastrophique… Ce qui rappelle à l'ensemble de la société que le facteur limitant, dans l'activité de la production agricole reste l'eau. Et lorsque l'eau manque, il manque l'essentiel».*

Jean-Paul Bonnetain, préfet de l'Yonne : *«Je suis d'un âge où il ne fallait pas remonter loin dans ses ascendants pour y trouver un lien avec la terre. Les générations passant, soyons vigilants pour que ce lien ne se distende pas et que l'on garde toujours ce rapport à la terre nourricière».*



Agriculture et urbanisation

Comment concilier agriculture et développement urbain ?

Comment raisonner l'extension urbaine tout en respectant les espaces agricoles? C'est la question que s'est posée le CAUE du Puy-de-Dôme.

Comment articuler agriculture et développement urbain ?



V. Marmuse

Les développements urbains posent la question de la maîtrise et de l'étalement spatial de la ville.

« C'est dans le cadre de la semaine nationale «Agricultures et Paysages», organisée par la Fédération Nationale des CAUE(1) (Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) en mai 2011, qu'a été initiée l'idée de travailler sur l'agriculture et la périurbanisation.

«Comment partager l'espace quand la société éprouve des difficultés à faire cohabiter monde urbain et monde rural ? Comment raisonner l'extension urbaine, en respectant les espaces agricoles et naturels et leurs fonctionnalités», explique Philippe Robbe, architecte conseiller de la CAUE du Puy-de-Dôme à la base du projet.

Lancement d'un appel à projet

«On a trouvé en effet intéressant de se pencher sur cette problématique de la proximité ville - campagne car les espaces intermédiaires (zones de diffusion de l'urbanisation sur les espaces ruraux), plus généralement qualifiés de périurbains, sont souvent non utilisés par méconnaissance, voire par méfiance réciproque entre monde rural et monde urbain. Ces surfaces de l'entre-deux n'intéressent ni l'agriculture traditionnelle, ni l'urbanité», poursuit Philippe Robbe. L'objectif : révéler des projets innovants, des expériences sur le territoire du Puy-de-Dôme cherchant à articuler agriculture et développement urbain et faire connaître des initiatives et des méthodes inventives de prise en compte des enjeux agricoles en milieu périurbain voire urbain.

Étant donnée l'étendue du sujet, les protagonistes ont souhaité prolonger la réflexion sur six mois, de manière à être présents au Sommet de l'élevage 2011 pour présenter les recherches et connaissances acquises sur ce thème.

«Un appel à projets a ainsi été lancé auprès des collectivités, des élus et des professionnels agricoles débouchant sur un état des lieux des actions déjà entreprises dans le Puy-de-Dôme, articulant agriculture et développement urbain». Des rendez-vous thématiques ont également été planifiés pour échanger sur le sujet et bien comprendre les problématiques de chacun, avant l'aboutissement au Sommet de l'élevage.

Un bilan positif

«Les manifestations organisées au cours de ces six mois ont permis au CAUE du Puy-de-Dôme de réactiver un réseau d'acteurs impliqués dans la thématique de l'Aménagement du territoire, de la Périurbanisation et de l'Agriculture dans le département. En réalisant ce travail, on s'est rendu compte qu'il existait déjà de nombreuses initiatives inventives et originales. Même si la proximité urbaine est souvent source de conflits, elle peut aussi devenir un atout pour l'agriculture dès lors qu'on ajoute un peu d'innovation au métier d'agriculteur». On peut citer l'exemple de la ville d'Ambert qui, constatant la vacance de nombreux logements dans le centre ancien et des problèmes d'étalement urbain sur des terres à fort potentiel agricole, a proposé diverses solutions, dont la création d'une zone de jardins familiaux et de maraîchage en centre-ville.

Cyrielle Delisle

(1) Les CAUE sont des organismes départementaux, créés et financés par les Conseils généraux et investis d'une mission de services publics. Ils promeuvent la qualité dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, informent et sensibilisent collectivités et particuliers sur ces problématiques.

Un carnet découverte : *«Ville et agriculture, quelle proximité ?»*

Le CAUE du Puy-de-Dôme a sorti un carnet découverte : *«Ville et agriculture, quelle proximité ?»* Ce livret a pour objectif d'expliquer les concepts clés d'un aménagement départemental durable. Destiné aux élus et à tous les acteurs de l'aménagement du territoire, il permet de bien comprendre pour mieux agir. *«En réactivant des réseaux d'acteurs du département (universitaires, monde agricole), le CAUE du Puy-de-Dôme a relevé des projets proposant des solutions innovantes à la question de la périurbanisation. Ce carnet souligne la pertinence de plusieurs démarches combinant harmonieusement ville et agriculture»*. CAUE du Puy-de-Dôme, Maison de l'Habitat à Clermont-Ferrand.
www.caue63.com,
contact@caue63.com

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Vient de paraître

Territoires



Prix : 7,50 euros

Le magazine *«Territoires»*, édité par l'associaiton d'initiatives citoyennes Adels (www.adels.org), comporte un dossier innover en local pour pouvoir résister.
Dans son numéro d'octobre 2011, la revue mensuelle Territoires consacre un dossier entier à l'innovation dans les services publics locaux pour pouvoir résister à l'érosion de la présence publique dans les territoires. Plusieurs aspects sont abordés : transition du libéral vers le démocratique ; services publics et Union européenne ; revendications des élus ; innovation et tarification des services ; grand boom du regroupement. Un article intitulé *«Innover pour retrouver le sens citoyen des services publics»* traite plus particulièrement du développement des services publics, qui doit se faire en fonction des besoins des populations et des territoires, et en veillant à ce que les critères d'accessibilité physique, mais aussi économique, sociale, culturelle et démocratique soient respectés : mutualisation, démocratie de l'usager et accessibilité. L'auteur conclut sur une remarque de Jean Horgues-Debat, directeur de l'Association pour le développement en réseau des territoires et des services : *«Aujourd'hui, il y a suffisamment d'expériences de terrain qui prouvent que les nouveaux modes d'organisation fonctionnent, mais pour les généraliser, il faudrait pouvoir obtenir des modifications des règles de financement et de fonctionnement au sein des institutions publiques»*.

T. M.

FDSEA 21

«Qui dit verdissement dit contraintes»

La première des cinq réunions inter-cantonales de la FDSEA de Côte d'Or s'est déroulée vendredi dernier à Mirebeau. La Pac 2013 figurait parmi les thèmes abordés.

Les adhérents FDSEA des cantons de Fontaine-Française et Mirebeau-sur-Bèze se sont réunis la semaine dernière dans les locaux mirebellois de Dijon Céréales. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder les difficultés rencontrées sur les exploitations. Les agriculteurs ont également échangé sur les sujets d'actualité et la Pac 2013 a été le thème le plus développé. Ses grandes lignes ont été expliquées par Emmanuel Raillard et Jean-Yves Salin, présidents respectifs des cantons de Fontaine-Française et Mirebeau. *«Il y a beaucoup d'interrogations sur cette nouvelle Pac, tout n'est pas encore bien défini»* commente Emmanuel Raillard qui affiche sa position : *«les agriculteurs veulent garder un niveau d'aides correct. Sur cette nouvelle Pac, on parle beaucoup de verdissement des aides... Mais qui dit verdissement dit contraintes... Ce n'est pas sûr que ces mesures soient applicables à toutes les exploitations, notamment chez nous, en grandes cultures. Chacun a ses contraintes avec la géographie, les types de sols et la région naturelle qui diffèrent d'une ferme à l'autre... Ceux qui sont aux bords de la Vingeanne ou au bord de Saône sont en zones inondables. Aujourd'hui, ces parcelles sont cultivées mais le seront-elles encore avec ce verdissement des aides?»*



Jean-Yves Salin (Mirebeau) et Emmanuel Raillard (Fontaine-Française) ont expliqué les grandes lignes de la prochaine Pac.

Besoin de clarté

Les deux présidents cantonaux se posent bien des questions sur un autre point : *«Notre plus grande interrogation concerne le ministre actuel. Il ne va pas forcément acter cette nouvelle Pac car il n'est pas sûr d'être reconduit aux prochaines élections... Pour le prochain ministre, ce sera pareil ! Il aura très peu de temps pour définir cette nouvelle Pac, on e se demande bien ce que ça pourra donner...»* De son côté, la FDSEA de Côte d'Or est active et vient de créer un groupe de travail sur cette prochaine politique agricole commune. Présidée par Samuel Maréchal, l'équipe s'attachera à définir précisément les attentes départementales des agriculteurs, dans le but que ces attentes soient remontées puis défendues au niveau national. Le prochain rendez-vous FDSEA avec ses adhérents se déroulera en janvier à l'occasion des réunions cantonales. *«D'ici là, on espère avoir beaucoup plus de clarté dans le dossier Pac»* termine Emmanuel Raillard.

AURÉLIEN GENEST

FDSEA 89

Quelle Pac pour demain?

Les interrogations demeurent suite aux premières pistes annoncées concernant la future PAC. Un sujet longuement évoqué lors du dernier conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne.

Le Conseil de la FDSEA de l'Yonne s'est réuni le 25 octobre dernier. A l'ordre du jour, sujet incontournable, la Pac 2013-2020. L'architecture globale a été présentée, laissant place à de nombreuses interrogations. Quel sera l'impact du découplage total sur certaines aides encore couplées partiellement aujourd'hui ? La Bourgogne pourrait-elle être classée en zone sous contraintes naturelles ? Le *«verdissement»* englobera-t-il les mesures mises en place sur les Bac ? Quel sera le montant du paiement de base ? Sur cette dernière question, la Chambre régionale a fait des projections. Le paiement de base serait estimé à environ 140 € et le *«verdissement»* à 80 €. Nombreuses réactions bien sûr des administrateurs. Francis Letellier, président de la FDSEA et de la FRSEA Bourgogne et Gilles Abry, président de la Chambre d'Agriculture de l'Yonne, ont rencontré le commissaire européen Dacian Ciolos lors d'un passage en Côte d'Or. Ce dernier présente le verdissement comme la justification des paiements de la Pac. Le travail de négociation commence, les lignes présentées ne sont pas définitives. Francis Letellier participera au séminaire organisé par la FNSEA les 11 et 12 janvier avec les représentants de toutes les FDSEA et des associations spécialisées.

Une étude d'impact sur les mesures «Bac»

Une étude d'impact des mesures mises en place sur les bassins d'alimentation de captage a été présentée par Romain Guillou de CER France Yonne. Cette étude, commandée par l'UPV de l'Yonne doit être un outil dans les négociations avec les pouvoirs publics. C'est également une contribution aux réflexions menées au niveau national au sein d'Orama et d'Arvalis. Il était jusqu'alors difficile d'apprécier l'impact économique des mesures de réduction d'intrants, de remise en herbe ou de conversion à l'agriculture biologique. Il ressort que l'impact est bien sûr très variable en fonction du potentiel des terres. Le conseil d'administration, au-delà du niveau des compensations des MAET pendant leur durée, pose la question de la période qui suit. Ces mesures prennent-elles fin, ou perdurent-elles sans compensation ? L'étude sera envoyée à l'ensemble des membres du conseil d'administration de la section végétale et de l'UPV.

Dernier sujet d'envergure abordé lors du conseil, le dossier des calamités agricoles qui suscite beaucoup d'incompréhensions sur le terrain. Le cadre réglementaire des calamités atteint ses limites, mais ne peut être modifié maintenant. Au final, ce sont 130 dossiers recevables. Il a été demandé au Conseil régional une enveloppe afin d'indemniser les exploitants ayant déposé un dossier dont le taux de perte sur le produit brut se situe entre 10 et 13%, ne leur permettant pas d'être indemnisé au titre des calamités. Une enveloppe a également été sollicitée pour les JA. Ce sujet pourra être abordé lors des réunions cantonales de l'automne et de l'hiver.

CLARISSE BACHELAY,
DIRECTRICE FDSEA 89

Syndical

La FDSEA fait le point sur les dossiers d'actualités

Le conseil d'administration de la FDSEA s'est réuni le 3 novembre dernier dans les locaux du Crédit Agricole Centre Loire à Varennes-Vauzelles.



L'ordre du jour était chargé pour la FDSEA qui a réuni son conseil d'administration la semaine dernière à Varennes-Vauzelles.

Gérant actuellement les suites de la sécheresse printanière, les élus FDSEA se sont dans un premier temps consacrés, et suite à la conduite des missions d'enquête calamités sur le terrain au cours des trois dernières semaines, à arrêter la stratégie qui sera défendue le 14 novembre prochain au cours du Comité départemental d'expertise (CDE) qui définira les taux de perte définitifs reconnus au titre de la sécheresse 2011.

En parallèle, les élus ont constaté le total manque de clarté dans la mise en œuvre du dégrèvement de Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) qui doit en tout état de cause bénéficier au fermier. Une démarche a ainsi été entreprise auprès de l'APBRN (Association des propriétaires et bailleurs ruraux de la Nièvre) ainsi qu'auprès de la Direction départementale des finances publiques (DDFIP) afin de clarifier cette situation.

Nécessité de se positionner sur la Pac

En tout état de cause, et alors que les pouvoirs publics s'étaient fortement engagés à accompagner les producteurs face aux répercussions dramatiques de la sécheresse, les élus n'ont pu que constater le piètre allant gouvernemental pour soutenir les producteurs victimes de cette sécheresse 2011.

Le conseil d'administration s'est également penché sur les propositions de la commission européenne au sujet de la Pac post-2013.

Recevant le soir même, Michel Dewitt au Legta de Challuy, et le rencontrant le lendemain, les élus ont affiné leurs positions avec notamment la nécessité d'apporter à très court terme des réponses structurelles aux producteurs Nivernais avec le retour à une véritable autonomie fourragère dans les exploitations, la stratégie à adopter pour le maintien de la PMTVA et de la PNSVA et la redéfinition du zonage des zones défavorisées simples et des zones de piémont (voir article en page 6 sur la soirée débat Pac à Challuy).

Enfin, et après avoir traité plusieurs dossiers d'actualité (cours d'eau, défrichement, Natura 2000) et avoir achevé la préparation de la soirée-débat viande bovine du 9 novembre à Châtillon en Bazois, le conseil d'administration a accueilli Eric Bertrand et Pierre Ballique, respectivement président et directeur de la Chambre d'agriculture de la Nièvre afin de faire le point sur le dossier de la fusion des Chambres d'agriculture en Bourgogne. Le conseil a enfin été conclu avec la tenue d'une minute de silence à la mémoire de Alain Dubois et de Jean-Claude Gaulon, anciens responsables syndicaux, disparus ces dernières semaines.

S.L – FDSEA 58

Vinosciences

Le goût à tous prix

Jeudi 3 novembre à Beaune, le BIVB organisait la première édition des Vinosciences de Bourgogne, sur le thème complexe du «*Goût du vin*» hier, aujourd'hui et demain. Les enjeux derrière vont du simple plaisir des consommateurs à l'aboutissement professionnel. Au milieu, se joue également la hiérarchisation des vins et surtout leurs positionnements et prix de vente…



Professionnels et scientifiques ont échangé et débattu sur les différentes composantes du goût et leur perception par le consommateur.

L'émergence de nouveaux marché, l'arrivée de nouveaux consommateurs moins fidèles, et plus hédonistes, l'évolution permanente de l'économie, sont autant de facteurs qui influent la perception des goûts des vins. Or, pour la filière vitivinicole, mieux cerner les composantes du goût est fondamental pour mieux préparer l'avenir. C'est pour comprendre et anticiper les évolutions que l'Interprofession (BIVB), avec sa Commission et le Pôle Technique & Qualité, a organisé les Vinosciences de Bourgogne, un échange entre professionnels et scientifiques.

Des religieux aux terroirs

«*Vaste réflexion*», s'exclamait Christophe Lucand, historien du goût à l'Université de Bourgogne, avant d'aborder le goût des vins de la région du XV^{ème} au XX^{ème} siècle. Passant rapidement sur le «*goût*» du pouvoir religieux et politiques des origines gallo-romaines, il s'attardait plus sur les différences qui existent encore aujourd'hui entre vins de viticulteurs - misant sur l'agro-terroir - et les vins de négociants, centrés sur les demandes des consommateurs.

Ce changement du «*bon*» goût imposé aux consommateurs causa des tensions et les commerçants n'hésitèrent pas à critiquer ce nouveau paradigme : «*Nous trouvons plus simple de se rapporter à leur goût* (des consommateurs, ndlr), *plutôt que leur faire boire des vins qui ne leur plaisent pas*», sous entendu, les vins de vignerons.

Une question d'éducation et de prescription donc. «*On a déplacé le sens, de la bouche à l'oreille. Les amateurs d'étiquettes apprécieront*», ressentait l'historien lucide. Avec comme base le droit du sol (1813), au début du XX^{ème} siècle, «*on glisse des vins d'origine aux vins de terroirs*». Après les années 1950, c'est le déclin des vins de table et l'avènement des ventes en grande distribution. Le dégustateur n'est pas amer puisque dès lors, il «*ne traque plus les mauvais goûts mais, interprète et qualifie les vins*». Cette vision «*positive du goût du terroir*» permet de transposer la norme juridique vers des normes culturelles et sensorielles.

La minéralité n'existe pas… encore

Mais lesquelles dominent ou s'imposent actuellement ? Justement, Yves Le Fur prenait l'exemple de la minéralité des vins et posait d'emblée la question si ce terme est plus un «*outil marketing ou une réalité sensorielle ?*»

Débutant sous un angle de vue linguistique, ce chercheur au CSGA (Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation) analyse les «*mots des experts et des consommateurs*» pour y voir plus clair. Premier constat, l'emploi de «*vin minéral*» ou «*minéralité du vin*» est déjà utilisé dans les descriptions de certains vins, majoritairement blanc. Idem, dans la presse semi-professionnelle. Reste que le mot minéralité est toujours absent des dictionnaires contemporains. Alors, quelle définition et quels synonymes ? Un questionnaire a permis de générer un début de réponse collective. Pour le vocabulaire pédogéologique, on retrouve : goût de terroir, terre, pierre, cailloux, roche, granit, pierre à fusil, calcaire, métallique… Dans le «*périmètre de la sensorialité*», le discours des experts se porte vers : bouche, frais, acidité, sensation… En matière géographique, ce n'est pas un terme exclusif à la Bourgogne et à Chablis : blanc, sec, Sauvignon, vins de Loire, Arbois, Riesling…

Faut-il donc tout miser sur une communication «*minéralisée*», comme ce fut le cas à un moment, avec la tendance du boisé ? Attention, «*minéralité est aussi associé à fruité* !», ce qui est pourtant son contraire, met en garde Yves Le Fur.

Confusion entre standard et ultrapremium

Finalement, ce n'est certainement pas une notion unique qui peut le mieux décrire un vin. De l'Inra, Pascal Schlich en est persuadé, lui qui s'interroge plutôt sur le «*futur des dégustations*». Pour ce spécialiste du goût, il faut «*mesurer la temporalité et la complexité du vin*». Il détaillait alors la méthode de Dominance temporelle des sensations (DTS), la version scientifique analysant l'attaque, l'évolution et la finale. «*L'idée est alors de trouver les descripteurs qui arrivent*» en bouche afin d'avoir une séquence de «*dominances*» significatives.

Premier enseignement logique, les vins les moins appréciés sont ceux dont l'astringence arrive «*trop tôt*». A l'inverse, toujours testé sur le cépage Syrah, les consommateurs semblent aimer les signaux clairs, la dominance simple de fruits rouges et de sucré, pour une «*meilleure buvabilité*». Les ultrapremium ont eux des profils DTS complexes, à l'image des Grands Crus bourguignons. Pourtant, lors de dégustations à l'aveugle, allant de vins standard à ultrapremium, les consommateurs Anglais n'ont pas réussi à remettre les vins dans l'ordre de prix, contrairement aux Français. Et lorsque la dégustation se fait «*avec du fromage, plus rien n'est significatif*».

CÉDRIC MICHELIN

La Bourgogne antimoderniste ?

Marion Demossier, sociologue à l'Université de Bath, se voulait «*provocatrice*» et pointait le décalage sur le terme de la «*modernité*» qui a «*tendance à rentrer difficilement dans les mentalités en Bourgogne alors qu'il prend un poids fondamental au niveau mondial*». La globalisation a des atouts bénéfiques mais aussi nécessite de «*déconstruire le goût*», tel que la Bourgogne le conçoit. La culture anglo-saxonne protestante se diffuse. «*Ébriété et aspect festif comptent de plus en plus dans des sociétés répressives sécuritaires*».

Pour elle, il n'y a pas eu «*d'appauvrissement du fait de la globalisation mais, au contraire une complexité croissante pour les consommateurs*», choisissant parmi des cultures et produits différents, «*enrichissant sur le plan culturel*» (concept de cosmopolitanisme). La consommation «élitiste» coexiste et il faut désormais «*projeter un certains nombre de nos fictions, de nos notions de plaisirs et d'esthétiques pour développer notre univers et cultures du vin*», insiste l'anthropologue. «*Je caricature mais les riches consomment des Bourgognes pour gérer leur stress*» et pour leur «*prestige social*». Malgré la «*récession*» économique mondiale «*redessinant les frontières du goût et des consommateurs*», les inégalités se creusent et boire du Bourgogne «*renvoie à un imaginaire*» : «*La Bourgogne ne se rend pas compte que la seule évocation de son nom a un impact fondamental*». Mais, avec notre image parfois rebutante d'une «*région viticole complexe*», «*il faut éduquer les consommateurs*» et «*continuer de travailler cette notion de diversité*», comme avec l'inscription des Climats à l'Unesco.

▶ Zoom sur…

Le goût : 1 % du prix !

Spécialiste de la psychosociologie de la dégustation, Frédéric Brochet avait la «*difficile tâche*» de prédire le goût de demain, qui déterminera «*l'évolution future des vins*». Pour ce directeur d'Ampelidae, il reliait immédiatement goût à économie. «*Le goût n'existe pas dans la bouteille, ni dans le verre, mais dans la tête du consommateur*». Pour un consommateur, «*la représentation d'un vin est globale et n'intègre pas que sa composition chimique*».

Mais alors, qu'est ce qui compte ? «*On n'a pas de réponses aujourd'hui*», si c'est le goût, le lexique, le prix… Des expériences ont été menées pour «*mesurer économiquement la part de la sensorialité*» des vins. Pour cela, une vente aux enchères fictives a été organisée. Lorsque les acheteurs goûtent le vin en voyant l'étiquette, ces derniers sont près à payer 10 fois plus cher que lorsqu'ils dégustent simplement ce même vin à l'aveugle. «*Le goût coûte donc 10 %*» du prix. Récemment, à Bordeaux, la même expérience a abouti à un écart de prix de 100 fois, «*dû à l'inflation terrible de ces dernières années*».

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Fruits et légumes

La filière fruits et légumes passe à l'offensive

Six orientations nouvelles, une action spécifique auprès des jeunes et un congrès tourné vers les consommateurs pour promouvoir les productions. En avant, toute !


P. Cronenberger

Interfel et les professionnels des filières ont décidé, cet automne, de changer l'image des fruits et légumes en France. Pour cela, six axes de travail ont été adoptés.

Qui a dit que l'automne voyait la nature s'endormir avant le passage de l'hiver et le réveil au printemps ? Pas les professionnels des fruits et légumes en France apparemment. Tous les professionnels de la filière semblent profiter de cet automne pour raviver et relancer leur secteur économique. Ils intègrent ainsi les nouvelles tendances de consommation, de production et de distribution.

Pour commencer, l'interprofession, Interfel, vient de présenter une série d'initiatives pour lancer une nouvelle identité des fruits et légumes. Il s'agit d'illustrer et de promouvoir des valeurs et des territoires pour ces filières.

Pêle-mêle, on y retrouve les notions clés comme : Saison, Bio, Fraîcheur, Santé, Producteur, Cuisine, Distributeur, Consommateur, Émotion, Enfant, Geste, Plaisir, Sens. L'ambition ? Que les *«fruits et légumes quittent le statut d'accessoire ou d'accompagnement pour occuper dans l'esprit de chacun un rôle central dans l'alimentation»*.

Six axes de développement

Pour augmenter la visibilité des fruits et légumes et de tout le secteur des professionnels (653 000 emplois, 455 000 emplois saisonniers et 117 000 entreprises) qui y travaillent, Interfel a dégagé cinq axes de travail, en plus de celui qui concerne les enfants. D'abord, la place des professionnels de la filière : Interfel estime qu'il faut *«renoncer désormais à l'usage des vues industrielles ou désuètes»*. À la place ? Porter des valeurs telles que la passion, le vrai, la proximité. Ensuite, il s'agit de valoriser le retour, côté consommateur, du fait-maison : dans ce domaine, les gestes qui symbolisent le patrimoine familial sont mis en avant (couper la pomme au couteau, éplucher en rond…)

Autre grande thématique dont doivent s'emparer les producteurs : les lieux et saisons de production pour sensibiliser sur la provenance géographique et les moments pendant lesquels fruits et légumes sont disponibles.

Santé et émotions est un autre domaine qui doit capter l'attention des producteurs. Exploiter et associer les notions du plaisir de manger, du bien manger et du manger bon pour la santé pour dépasser la seule notion de la quantité de cinq fruits et légumes par jour passent par la notion de la redécouverte du goût et de l'odorat.

Enfin les réseaux sociaux : de plus en plus de ménages en général, et de jeunes en particulier, utilisent un outil internet de type réseau social (Facebook, Twitter, Youtube…) Dans ce cadre, Interfel a décidé de lancer sa propre page Facebook (Les fruits et légumes frais) et son fil Twitter (@FruitsLegumesFR). La première application cible le grand public, la seconda les leaders d'opinion. Grand public et professionnels seront aussi concernés par le lancement de deux chaînes (sur Youtube et Dailymotion) dédiés aux fruits et légumes frais, qui diffuseront des vidéos sur ce sujet.

Un congrès orienté conso

Les 9 et 10 novembre aura lieu, à Lyon, le 55ème congrès des producteurs de légumes de France, et dont la thématique générale sera *«Et si on faisait parler nos légumes!»* La deuxième journée sera particulièrement dédiée aux consommateurs (comment répondre à ses attentes) et à la communication entre les professionnels du secteur et la société en général. L'idée de base ? *«Légumes, media, société: construisons le dialogue!»* Un spécialiste de la communication d'influence, un journaliste spécialisé agriculture dans un grand quotidien français, un président d'un syndicat professionnel de l'emballage, un maraîcher de la Marne et Angélique Delahaye, présidente de Légumes de France, débattront autour de cette idée. La première journée sera mise à profit pour débattre aussi, mais plutôt sur le rôle du syndicalisme à la lumière des évolutions sociétales et économiques. Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture et de l'alimentation a annoncé qu'il participerait aux travaux de ce congrès.

THIERRY MICHEL

Initiatives

Proximité et saisonnalité à Orvault (Loire Atlantique) à la cantine scolaire ; découverte du goût avec le menu de la semaine dans une école de la Marne ; une journée des légumes en octobre à Saint Omer (Pas de Calais) : les collectivités fourmillent d'idées pour les fruits et légumes

Du nouveau pour les serres

Un nouveau dispositif visant à la modernisation des outils de production dans les serres maraîchères a été adopté par FranceAgriMer. Un programme de financement de certains investissements a été mis en place. Les taux d'aides retenus sont les suivants : 20 % pour les investissements de base, 25 % pour ceux favorisant les économies d'énergie et 30 % pour ceux relatifs à la reconversion énergétique. Un appel à candidatures sera prochainement lancé. Pour en savoir plus : demander la décision AIDES/SAN/D 2011-51 du 19 octobre 2011 sur www.franceagrimer.fr

▶ Repères

les fruits et légumes frais

Des actions pour les jeunes

Dans une récente étude, Interfel a noté que la famille et l'école sont les points d'ancrage des bonnes habitudes alimentaires des enfants mais que l'apprentissage reste à consolider. Un certain nombre de points chiffrés ressortent de cette enquête. 90 % des enfants aiment les fruits et 70 % les légumes. Quand 85 % d'entre eux pensent que c'est important d'en manger, 62 % savent aussi qu'il faut en manger cinq par jour. Mais 57 % des enfants mangent encore moins de deux fruits par jour, 49 % des légumes.

Un point important : pouvoir goûter les fruits et légumes dans le magasin ou sur le marché, regarder les publicités à la télé et cuisiner les fruits et légumes avec les parents sont trois vecteurs importants pour donner aux enfants l'envie d'en manger. Dans cette étude, Interfel a aussi dégagé des pistes pour améliorer la situation : favoriser les incitations positives, faire appel aux sens des enfants, renforcer le rôle de l'école, faire des courses avec les parents un moment privilégié de découverte, penser à éduquer les enfants en les faisant participer à la préparation des repas, penser (quand c'est possible bien sûr) à faire découvrir les fruits et légumes à travers des expériences de jardinage.

T. M.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

▶ Rendez-vous

Yonne Finale départementale de jugement d'animaux par les jeunes



Samedi 19 Novembre, les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne et les Jeunes Agriculteurs du canton de Toucy organisent la finale départementale de jugement d'animaux par les jeunes sur l'exploitation agricole du Gaec Germain (Ferme des Brots - commune de Parly). La journée débutera à 9h30 avec l'épreuve cantonale de sélection. Tous les jeunes de 16 à 25 ans de l'Yonne et des départements limitrophes (jeunes en formation, agriculteurs, aides familiaux ou salariés) qui souhaitent y participer seront les bienvenus.
A partir de 14h00, aura lieu la finale départementale. A l'issu de cette journée, les vainqueurs iront défendre les couleurs de l'Yonne lors du 121ème Concours Général Agricole à Paris en février prochain. L'objectif de ce concours est de noter les capacités des jeunes à évaluer les qualités morphologiques de vaches de race Charolaise et Prim'Holstein. Cette journée n'est pas réservée qu'au public agricole. En effet, tout au long de la journée, les visiteurs pourront visiter l'exploitation agricole et discuter avec les agriculteurs qui seront présents. Des animations pour enfants sont prévues à cette occasion. Une buvette et une restauration seront ouvertes toute la journée. La remise des prix aux vainqueurs se fera à 17h00 et un vin d'honneur sera servi pour clôturer la journée.

JA 89

▶ Concours

Yonne Deux jeunes élèves de La Brosse au concours *«Show Open Génisses»*



Alexis Paguet et Gabin Pouthé, élèves de 3ème du lycée La Brosse, ont présenté *Galaxie* et *Gitane* au Show Open Génisses de Saint-Étienne.

Organisée par l'association *«Show open génisses»*, dans l'optique de réunir chaque année le plus possible de jeunes éleveurs et de jeunes animaux, la 7ème édition de la manifestation s'est déroulée du 28 au 30 octobre dernier à Saint-Étienne. Parmi la centaine de génisses venues de toute la France pour concourir par catégories d'âge : Gitane (croisement Roumare sur Jelt) et Galaxie (croisement Sanchez sur Roy), deux animaux du lycée la Brosse. Une première pour l'établissement, qui avait envoyé pour l'occasion deux jeunes élèves de 3ème participer au concours de présentation, sous l'égide d'Alexandra Chérifi, directrice de l'exploitation agricole du lycée.

Seuls de l'Yonne à concourir, Alexis Paguet et Gabin Pouthé ont obtenu deux places honorables, se classant 13ème et 14ème de leur catégorie. Tous les deux hors cadre familial, ces jeunes élèves de 3ème manifestent depuis toujours une véritable passion pour les animaux et cette première expérience en appellera d'autres sans aucun doute. Pourquoi pas pour l'épreuve de présentation et de clippage du prochain salon de l'agriculture… ?

DB



▶ Deux inaugurations dédiées à la viande locale

Luzy concrétise les filières courtes

Vendredi dernier à Luzy, une centaine d'agriculteurs du Sud-Morvan ont assisté à l'inauguration, par les officiels de la région, de deux projets visant à valoriser les ressources agricoles locales. La création d'un atelier conditionnement de l'abattoir et la mise en place d'une société privée de transformation de la viande sont autant de sources de débouchés pour les éleveurs locaux. A l'heure où les filières courtes sont à la mode, Luzy s'y engage concrètement.



Patrice Joly, Jocelyne Guérin, Alain Ngouoto, François Patriat et Christian Paul (à droite) se font présenter le nouvel atelier de conditionnement de l'abattoir de Luzy par son directeur, Pierre-Jérôme Goutorbe.

«*Circuits courts: en parler, c'est bien, le faire, c'est mieux*»! Ainsi le président du Conseil régional, François Patriat, a-t-il ponctué les deux inaugurations. A l'invitation de Jean-Louis Rollot, maire et président de la communauté de communes, il était assisté de Patrice Joly, président du conseil général, Jocelyne Guérin, conseillère générale de Luzy, Christian Paul député et président du Pays Nivernais Morvan et d'Alain Ngouoto, le nouveau sous-préfet de Château-Chinon, pour couper les rubans tricolores. Les deux projets sont des exemples emblématiques de ce que les partenaires financiers peuvent offrir de mieux en matière de partenariats croisés: des projets d'un montant respectif de 507 000 et 490 000 euros.

Emballage sous vide

Premier effort réalisé au profit de l'abattoir du sud-Morvan, la rénovation de l'atelier de découpe et la mise en place d'une salle dédiée au conditionnement symbolise sa politique de diversification. Après de multiples aléas, depuis dix ans, qui lui avaient même fait craindre de mettre la clé sous la porte, l'abattoir propose aujourd'hui à ses clients, des services d'abattage, de découpe à façon, de conditionnement sous vide et de réalisations de lots complexes jusqu'à la livraison. En 2006, il avait atteint un pic de production avec un volume annuel de 900 tonnes, chiffre qui s'est réduit depuis mais «*nous obtenons un meilleur résultat financier pour un volume de 300 tonnes en développant les services qu'avec 900 tonnes sans service*» selon Jean-Louis Rollot. Un atout pour les éleveurs bovins charolais de la région qui peuvent ici valoriser leurs productions via la vente directe sous forme de cartons à expédier.

Produits stérilisés et surgelés

Valorisation, tel est également l'ambition de «*La Marmite du Père Jean*», une société créée par Sybile Séraphin, une productrice d'escargots, qui a décidé de se diversifier dans la création, pour son compte ou à la demande de ses clients, de produits transformés. La Communauté de communes Entre l'Alène et la Roche a acheté le logement du gardien de l'ancienne usine France-Méca et lui met à disposition, après travaux, par un système de location-vente. Ce bâtiment aura une salle de préparation froide, une salle de hachage et une salle de préparation chaude, qui permettra aux éleveurs et aux petits porteurs de projets de «*démarrer une activité nouvelle et porteuse, sans investissement majeur lié à une installation dite classique*». C'est un appel du pied à la diversification, dans cette région traditionnellement tournée vers l'élevage bovin et qui tente de répondre à un besoin croissant des consommateurs locaux.

EMMANUEL COULOMBEIX

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
S.A.S. BAILLY
B.P. N°2, 18240 SAVIGNY-EN-SANCERRE
Tél. 02 48 72 12 93 - Fax. 02 48 72 10 02
www.baillysa.fr E-mail: mail@baillysa.fr
Études et devis gratuits
HANGARS AGRICOLES ET BÂTIMENTS ÉLEVAGE
Bâtiments industriels et artisanaux

Portes ouvertes chez l'Éleveur Bourguignon (21)

Coup de frein sur les gros investissements

Les gros investissements marquent le pas dans l'attente de la future Pac 2014, mais les éleveurs s'équipent en petits matériels qui facilitent les tâches quotidiennes. Ils n'ont pas manqué le rendez-vous que leur avait donné l'Eleveur Bourguignon à Pouilly-en-Auxois (21)



Champ visuel préservé, ombre qui rassure et calme, contention souple mais résistante… Le filet trouve là une destination idéale quand on doit contenir et charger les animaux. Quelques piquets, des élastiques et des ficelles et le tour est joué, rapidement et dans le calme. «*Que des avantages*…» assure Jean-Paul Clerget de l'Éleveur Bourguignon.

Les éleveurs n'ont pas fait faux-bond aux traditionnelles portes ouvertes de l'Éleveur Bourguignon, à Pouilly-en-Auxois. Pourtant, comme le remarque Jean-Paul Clerget, «*les incertitudes sur la future PAC freinent les investissements, surtout les gros projets, l'essentiel de la demande se porte sur les petits matériels*». Et l'Éleveur bourguignon ne manquait justement pas de petit matériel en démonstration. Bien notée et très compétitive, les petites caméras fixes, faciles à installer et qui peuvent même se fixer sur une tracteur, facilitant ainsi quelques manœuvres hasardeuses, en cas de mauvaise visibilité. En présentation également, de nouveaux bacs d'équarrissage, un aliment minéral pour vaches allaitantes et des véhicules utilitaires Peugeot. Les Établissements Mazeron ont également proposé leur nouveau système d'enrouleur pour filets brise-vent ou filets de contention. «*Les filets se révèlent des auxiliaires de contention fiables et efficaces. Ils guident les animaux sans les contenir brutalement et sans bruit. Avec quelques élastiques et ficelles, le montage est simple et rapide. Rassurés par l'ombre et la transparence du filet, les animaux ne cherchent pas à forcer le passage et le guidage s'effectue ainsi en douceur et dans le calme*» témoigne Jean-Paul Clerget. Depuis le temps qu'il présente ces matériels (filets brise-vents, filets de toutes natures et pour tous les usages…) le technicien est convaincu de l'utilité et de la praticité de ces équipements, seulement regrette-t-il, «*ce matériel remarquable est trop peu connu et trop peu utilisé. Un filet simple de 30 mètres ne coûte pourtant pas plus cher que des barrières et ne pèse pas plus de 30 kilos. Et le système présenté par les Établissements Mazeron en facilite encore la manutention*». Les éleveurs avaient deux jours pour s'en convaincre et l'avenir dira s'ils se sont rendus aux arguments et aux preuves visuelles qui leurs ont été présentés tout au long de ces portes ouvertes.

Anne-Marie Klein



Un filet pour la contention a l'avantage de la légèreté, et avec l'enrouleur présenté par la société Mazeron, on le manœuvre sans aucun problème, même s'il mesure plus de 30 mètres et pèse plus de 30 kilos…

Des professionnels à votre service



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35





Carburant

Le fioul c'est fini, place au gazole non routier

Le passage au gazole non routier est une obligation depuis le 1er novembre pour tous les engins agricoles. Quelques conseils pratiques.



Crédit photo : S. Leitenberger

Avec le GNR, il est préférable de réduire sa capacité de stockage et d'avoir des livraisons plus régulières pour éviter des durées de stockage trop longues.

Même si la remise en cause de la fiscalité du carburant agricole a surement retenu votre attention ces derniers jours, il ne faudrait pas oublier la date butoir du 1er novembre pour le passage au gazole non routier (GNR). Vous êtes en effet très nombreux à avoir retarder au maximum l'échéance en remplissant les cuves de fioul après l'été. Mais depuis le 1er novembre, il ne sera plus possible de s'approvisionner en fioul. Il devient urgent d'intégrer les nouvelles pratiques qui accompagnent l'arrivée du GNR. Ce carburant, étant similaire au gazole routier, à la seule différence qu'il est coloré en rouge pour sa défiscalisation, répond à la même saisonnalité. Le GNR n'a pas la même tenue au froid selon la saison. Du 1er avril au 30 octobre, le GNR *«été»* offrira une température limite de filtrabilité (TLF) de 0 °C, alors que du 1er novembre au 31 mars, le GNR *«hiver»* disposera d'une TLF de -15 °C. En outre, le fournisseur ne sera pas en mesure de garantir le type de GNR livré pendant la phase de transition sur octobre-novembre.

Reste la possibilité d'ajouter des additifs à un gazole *«été»* pour améliorer sa tenue au froid. Mais attention à ne pas jouer aux petits chimistes, le GNR étant déjà additivé par le pétrolier, il faut s'assurer de la compatibilité entre additifs. Autre solution, certains pétroliers proposent un GNR de qualité supérieure - à l'image de ce qui se faisait avec le fioul - pour lequel ils garantissent une tenue au froid suffisante toute l'année. Revers de la médaille, il s'accompagne d'un surcoût de quelques centimes par litre. Ce gazole offre également une meilleure stabilité dans le temps, environ 9 mois, contre 5-6 mois pour le standard. Cette stabilité est en effet une contrainte supplémentaire du GNR, du fait de sa composition intégrant 7 % d'esters méthyliques d'acides gras (Emag biocarburants).

Nettoyer ou changer sa cuve

Cette présence d'Emag se traduit aussi par un pouvoir détergent supérieur à celui du fioul, ce qui pourrait remettre en suspension les dépôts accumulés sur les parois et le fond de la cuve. Il est donc conseillé de faire nettoyer sa cuve avant la première livraison. Si vous avez des doutes sur l'étanchéité de votre cuve ou si vous souhaitez disposer d'un stockage respectant les normes, le changement de cuve se justifie. Restez vigilants au moment de faire votre choix, ce marché en plein essor de la cuve à carburant s'accompagne d'une multiplication de l'offre. Les réservoirs mis en vente doivent comporter un marquage CE et avoir reçu une attestation de conformité garantissant leur respect des normes européennes. Dans tous les cas, l'installation d'un système de filtration est sûrement le meilleur moyen pour éviter la propagation des soucis de stockage sur le matériel. Sans filtration en sortie de cuve, ce sont les filtres à gazole des moteurs qui feront office de dernière barrière avant le système d'injection. Un changement préventif des filtres sur les tracteurs et automoteurs est d'ailleurs à prévoir après deux ou trois pleins.

Afin de se prémunir des désagréments liés à l'incorporation de Biodiesel, certains distributeurs proposent un GNR *«Zero»* qui ne contient pas d'agrocarburant. Son prix supérieur au GNR de qualité supérieure reste un frein à son développement tout comme sa disponibilité limitée à certaines zones géographiques. Les grands pétroliers ne souhaitent pas développer ce type de GNR.

MICHEL PORTIER

En bref

Marchés

26 500 tracteurs standard pour 2011

Les ventes de tracteurs standard sont reparties à la hausse, mais les acteurs de la filière préfèrent rester vigilants. La sécheresse, notamment, n'aura finalement pas eu raison des ventes de tracteurs standard pour 2011 avec 15 606 unités immatriculées sur les huit premiers mois de l'année contre 12 196 en 2010, soit une hausse de 28 %. L'amélioration des cours des céréales, du lait et les bons rendements ont entraîné un retour des investissements en grandes cultures et en élevage laitier. Le secteur de la viande est en revanche plus fébrile. La part des tracteurs de 60 à 99 chevaux est d'ailleurs très impactée et régresse de 26,4 à 23, 9 %, tandis que celle des tracteurs de plus de 100 chevaux gagne deux points. La filière table sur 26 500 tracteurs standard pour 2011. La catégorie des tracteurs spécialisés est en hausse de 28 % (sur les huit premiers mois de l'année) soit 1 331 unités, contre 1 034 en 2010. Enfin, les chargeurs télescopiques passent de 1 453 à 1 701 unités (+17 %).

G. C.



Motorisation

Les moteurs Tier 4i font leur apparition

L'arrivée des moteurs répondant aux normes Tier 4i se traduit par une augmentation des tarifs, compensée par une amélioration des performances et dans certains cas, par une diminution des consommations.

La nouvelle étape Tier 4i (ou Stage IIIB) de mise en œuvre des normes de réduction des émissions polluantes concernant les moteurs de plus de 175 chevaux est entrée en vigueur en 2011. Celle-ci contraint les constructeurs à renouveler les motorisations de leurs moissonneuses-batteuses. Le rythme de passage au Tier 4i est toutefois conditionné par les tolérances accordées pour le stockage de moteurs Tier 3. Ainsi, sont apparues dans les champs dès l'été dernier les premières machines Tier 4i chez New Holland. De son côté, Claas a stocké un maximum de moteurs de manière à repousser le passage au Tier 4i à la campagne 2013. La saison 2012 s'annonce toutefois comme l'année du Tier 4i pour les moissonneuses-batteuses.
Comme pour les tracteurs, la majeure partie des constructeurs s'est tournée vers la solution de dépollution SCR pour répondre aux normes Tier 4i. Rappelons que cette réduction catalytique sélective transforme les oxydes d'azote (NOx) en azote gazeux et en eau par l'adjonction d'une solution d'urée (AdBlue) dans un catalyseur.

SCR ou filtre à particules

Pour l'instant, John Deere est le seul constructeur à choisir la seconde voie de dépollution qui consiste à combiner le recyclage externe des gaz d'échappement (EGR) et un filtre à particules. Ce dernier est précédé d'un catalyseur d'oxydation (DOC) qui agit sur la réduction du monoxyde de carbone et des hydrocarbures imbrûlés. John Deere accompagne ces technologies de dépollution de l'utilisation du turbo à géométrie variable ou de deux turbos en série, favorisant le maintien des performances du moteur.
Le DOC est également employé en complément du SCR sur les moteurs Agco Sisu Power. Ces derniers se démarquent par l'utilisation de deux capteurs de NOx, en entrée et en sortie de catalyseur SCR. Le dosage d'AdBlue s'effectue ainsi non seulement en fonction des paramètres du moteur, mais également en fonction de la teneur en NOx des gaz d'échappement. Le motoriste FPT réserve la combinaison du DOC et du SCR à la prochaine étape Tier 4f en 2014 sur les machines du groupe CNH.
Toutes ces technologies peuvent paraître séduisantes, mais comme à chaque nouvelle étape des normes anti-pollution, elle se traduisent par des incidences sur le tarif, les performances et l'entretien. 5 à 8 % d'augmentation sur le prix tarif est l'indication que l'on peut retenir pour le passage au Tier 4i, quelle que soit la solution technique employée.

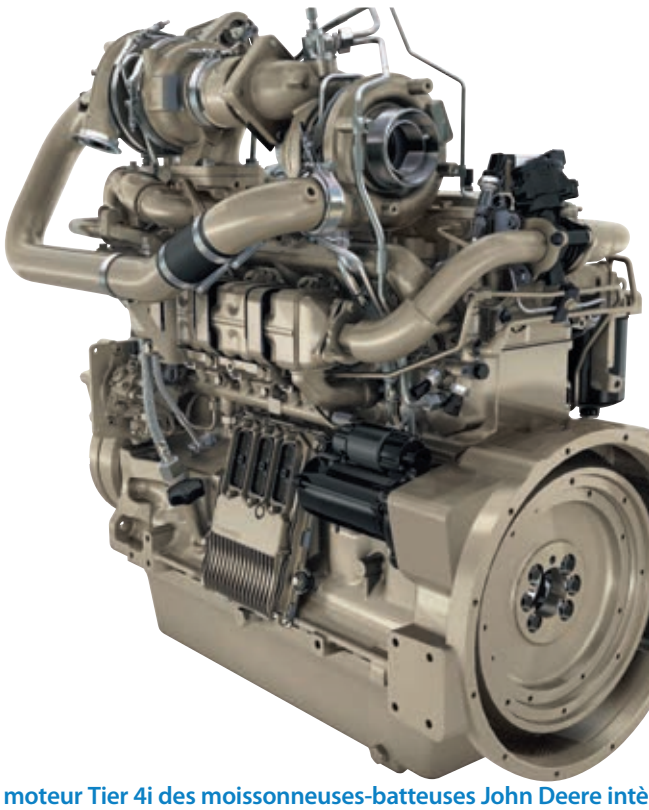


Photo: John Deere

Le moteur Tier 4i des moissonneuses-batteuses John Deere intègre deux turbos en série et un EGR externe refroidi. À l'échappement, prennent place un catalyseur d'oxydation et un filtre à particules.

Gains de consommation avec le SCR

En revanche, en termes de performances, les différences apparaissent. Les promoteurs du SCR avancent tous des réductions de consommation de gazole. New Holland a réalisé des tests avec deux CX 8070, l'une équipée d'un moteur Tier 3, l'autre d'un Tier 4i. À réglages et vitesse d'avancement identiques, la seconde consomme 8 % de moins, tout en ayant une charge moteur inférieure. La consommation d'AdBlue se limitait à 2,1 %. Cette expérience permet au constructeur italien d'estimer à deux ou trois campagnes le retour sur investissement du Tier 4i. Case IH annonce une réduction de 10 % de consommation avec l'arrivée des moteurs Tier 4i sur ses Axial Flow.
Du côté des défenseurs de l'EGR+Fap, John Deere assure maintenir un niveau de consommation de gazole identique à celui de ses moteurs Tier 3 qui sont reconnus pour leur sobriété. Le constructeur américain relève par ailleurs que ses moteurs fonctionnent sans AdBlue, la gestion de ce deuxième flux étant une contrainte supplémentaire pour l'utilisateur. Face à cette dernière critique, les partisans du SCR pointent les incertitudes concernant la durée de vie des filtres à particules et des intervalles d'entretien plus rapprochés.

MICHEL PORTIER

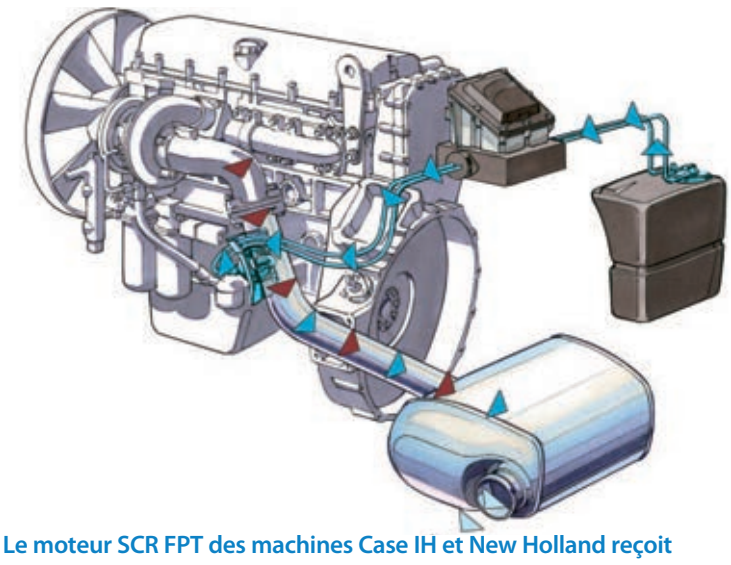


Photo: New Holland

Le moteur SCR FPT des machines Case IH et New Holland reçoit uniquement le catalyseur SCR à l'échappement, précédé de l'injecteur d'AdBlue.
Crédit : New Holland



Photo: John Deere

John Deere utilise un Fap pour éliminer les particules.

Les technologies employées par les constructeurs et leurs motoristes pour le Tier 4i

Marque	Motoriste	Solution Tier 4i
Case IH et New Holland	FPT (Fiat Power Train)	SCR
Fendt, Laverda et Massey Ferguson	Agco Sisu Power	SCR+DOC
John Deere	John Deere	EGR+DOC+Fap
Claas	Non communiqué	
Deutz-Fahr	Deutz	SCR



Photo: New Holland

La technologie SCR implique de s'approvisionner en AdBlue, dont le plein se fait en même temps que celui du gazole.

CONDITIONS AVANT SAISON
sur toute la gamme RÉCOLTE jusqu'au 30/11/2011
BB 9000
CX 8000
BR 7000
Révision d'hiver financement 0%
Sarl MANIÈRE
21 Verrey/Salmaise
03 80 35 80 66
NEW HOLLAND AGRICULTURE

*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVE AUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS

BSC2Kx Un broyeur sous la coupe de moiss-batt



Photo : BSC2Kx

Animés par une transmission par le dessus, les multiples rotors à axe vertical se composent d'un disque doté de couteaux.

La société bourguignonne BSC2Kx se lance dans la construction de broyeurs sous coupe. N'ayant pas reçu d'écho favorable de la part des constructeurs quant à l'industrialisation de leur prototype né dans leur atelier il y a une dizaine d'années, les deux fondateurs de la société, Claude Bertholle et Benoît de Valous, ont décidé de passer eux-mêmes le cap de l'industrialisation.
Pour le moment, un seul modèle est proposé. D'une largeur de 9 mètres, divisé en trois éléments, il est conçu pour les moissonneuses-batteuses Lexion. Indépendant de la coupe, il est fixé sur le convoyeur et se replie à la verticale. Animés par une transmission par le dessus, les multiples rotors à axe vertical se composent d'un disque doté de couteaux, fauchant et générant un flux vertical, surmonté d'autres couteaux broyant finement grâce à des contre-couteaux. Ce broyeur est conçu pour intervenir dans les chaumes de blés comme dans les cannes de colza de 90 cm de hauteur. Doté de quatre roues en polyuréthane, chaque élément de 400 kg est suspendu, n'exerçant qu'une pression de 100 kg. Selon leurs concepteurs, ce broyeur ne consomme que 6 chevaux par mètre (9 ch en conditions très vertes).

Claas Une moissonneuse réservée aux petites structures



Crédit : Claas

L'Avero bénéficie du même système de nettoyage que sa grande sœur mais se distingue par son système de battage conventionnel simplifié.

Le constructeur allemand complète sa gamme de moissonneuses-batteuses Avero, avec le modèle 160. Cette machine est destinée aux petites et moyennes exploitations, qui souhaitent rester indépendantes lors de la récolte. L'Avero bénéficie du même système de nettoyage que sa grande sœur, mais se distingue par son système de battage conventionnel simplifié. Elle est équipée d'un batteur de 1 060 mm de large et 450 mm de diamètre. En cabine, elle dispose, entre autres, du Claas Information System (CIS). La petite machine peut également être pourvue des dispositifs de commandes automatiques du tablier de coupe Contour et Auto Contour, pour le suivi du sol.
Par ailleurs, Claas en profite pour compléter sa gamme de cueilleurs Conspeed Linear par deux modèles de quatre et cinq rangs avec broyeur. Deux écartements sont possibles : 70 ou 75 cm. Au transport, ces cueilleurs mesurent moins de quatre mètres. Le Conspeed Linear bénéficie d'un kit spécifique pour les tournesols.

Modèle : Avero 160 Motorisation : Caterpillar C 6,6 - 158 ch.
Type de battage : conventionnel – 4 secoueurs Capacité de trémie : 4 200 litres
Largeur de coupe : 3,70 à 6 mètres

Case IH Refonte de la gamme Axial-Flow



Crédit : G.Coisel

Toujours composée de six modèles, la gamme Axial-Flow prend désormais une seule dénomination avec la série 30.

Le constructeur américain profite du passage aux normes Tier 4i pour réorganiser son offre de moissonneuses-batteuses à rotor axial. Toujours composée de six modèles, la gamme Axial-Flow prend désormais une seule dénomination avec la série 30. L'ensemble des motorisations est dorénavant d'origine Fiat Power Train. Elles bénéficient de la technologie SCR de réduction catalytique sélective fonctionnant à l'AdBlue. Hormis le premier modèle, toutes les puissances augmentent. En sortie moteur, la cinématique évolue pour limiter le nombre de courroies. Le rotor adopte des spires avec un pas plus important, améliorant la polyvalence de la machine sur une journée de battage. Tous les modèles bénéficient du large caisson de nettoyage. L'éparpilleur de menues pailles évolue afin d'améliorer la répartition sur les grandes largeurs. Il intègre des déflecteurs de plus grande taille qui s'orientent indépendamment à droite et à gauche (électrique en option). Le dépose-andain est également revu de manière à moins plaquer la paille au sol. En cabine, le terminal AFS Pro 700 fait son apparition. De taille identique, il est plus rapide et gère jusqu'à trois caméras. La visibilité sur la barre de coupe est améliorée grâce à un convoyeur plus long. Les trois plus gros modèles peuvent recevoir en montage d'usine un train de chenilles. Similaire à celui qui équipe le tracteur articulé Quadtrack, ce train adopte en plus un système de suspension et des barbotins extérieurs rehaussés. Fixé directement sur le châssis, il n'est pas démontable. Deux largeurs de chenilles sont proposées : 760 ou 610 mm.
Modèles : 5130 ; 6130 ; 7130 ; 7230 ; 8230 ; 9230
Moteurs (cylindrée et puissance maxi) : 6,7 litres : 299 ; 9 litres : 387 ; 415 ; 449 ; 13 litres : 516 ; 571 ch

Fendt Des évolutions dans plusieurs gammes

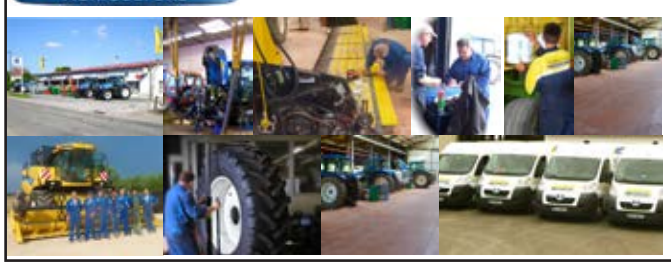


Crédit : M. Portier

La nouvelle série L arbore un nouveau design, plus agressif.

Le constructeur allemand vient de dévoiler sa nouvelle série L avec les modèles 5255 et 6275. En plus d'un nouveau design, ces dernières bénéficient d'une motorisation répondant aux normes Tier 4 i avec technologie SCR. Le modèle cinq secoueurs 5255 L est pourvu d'un moteur Agco Sisu Power de 6,6 litres développant 243 chevaux. 7,4 l et 276 ch pour le modèle six secoueurs 6275 L. La capacité de trémie de ces machines atteint les 8 600 l. Ses deux modèles sont disponibles avec ou sans MCS (séparateur rotatif). Le convoyeur, plus long, permet d'adapter une coupe standard ou à tapis. Le constructeur a pris le soin de renforcer les transmissions. En cabine, l'opérateur dispose désormais d'un accoudoir intégré. La série E, avec le modèle unique 5220, s'adresse plus aux exploitations de polyculture-élevage. Elle bénéficie de la même motorisation que les modèles cinq secoueurs de la série L, mais développe 209 ch. Son système de battage se compose d'un batteur de 1,34 m de large et d'un tire-paille. La capacité de la trémie est de 6 600 litres.

NEW HOLLAND AGRICULTURE



NODIMAT, le service au rythme des saisons

VOTRE CONCESSION, ACCESSIBLE 24/24 H
www.nodimat.com

NOUVEAU

- **Faîtes-vous rappeler** pour toute demande*
- **Pré-réservez** vos révisons récolte, vos contrôles pulvé** et vos contrôles OPTITRAITE / CERTITRAITE

* hors dépannage d'urgence; ** par organisme certifié

Révision récolte : des offres pour toute inscription avant le 31/12/11

Nodimat

Route Nationale
21110 LONGEAULT
03.80.48.91.60

Route de Chaumont
21400 CHATILLON SUR SEINE
03.80.91.52.21

S•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS

GoodYear Un Optitrac spécifique aux automoteurs de récolte

L'Optitrac H+ fait son entrée dans la famille des Optitrac. Celui-ci est destiné aux automoteurs de récolte. Sa particularité est de pouvoir conserver la même pression de gonflage sur route comme au champ. D'après le manufacturier, la réduction de la pression de gonflage et l'augmentation de la capacité de charge permettent d'agrandir l'emprunte au sol, donc d'améliorer la traction. L'Optitrac H+ est conçu pour travailler à des niveaux de déformation élevés. Il dispose d'un marquage spécifique sur le flanc du pneu, avec les lettres IF (haute déflexion) devant les dimensions, et les lettres CFO (conditions de charge cyclique) juste derrière. Deux dimensions IF80070R32 CFO et IF800/75R32 CFO sont disponibles.

Par ailleurs, les gammes Optitrac DT 824 et DT 830 seront remplacées progressivement par l'Optitrac R+, destiné aux applications à capacité de charge et vitesse élevées.



Crédit : Goodyear

L'Optitrac H+ est conçu pour travailler à des niveaux de déformation élevés.

John Deere Nouvelle cabine XXL et série S renouvelée

Le constructeur américain renouvelle sa gamme de moissonneuses-batteuses à rotor axial en apportant de nombreuses évolutions à sa série S. Passant de deux à quatre modèles, celle-ci adopte une nouvelle cabine et de nombreux composants redimensionnés pour tenir compte des exigences du marché européen, notamment en termes de débit et de gestion de la paille.

Le rotor de battage et de séparation, toujours précédé d'un accélérateur, se caractérise par un cône avant plus effilé à cinq plots, offrant plus d'espace pour le passage de la matière. La partie séparation reçoit des vannes réglables électriquement au-dessus du rotor. L'extrémité du rotor forme un cône avec des déflecteurs pour aboutir au tambour de décharge. Le caisson de nettoyage gagne en capacité avec 30 % de surface de grille à ôtons supplémentaires. Quatre vis à augets assurent la répartition de la matière, tandis qu'un batteur à ôtons équipe les deux plus gros modèles. Concernant la gestion des résidus, deux solutions sont proposées avec un broyeur standard et un déflecteur à ailettes pour des largeurs jusqu'à 9 mètres. La solution Premium combine un broyeur haute performance à un diffuseur dynamique éparpillant sur plus de 12 mètres de large. Les imposantes trémies adoptent des vis repliables, dont le débit atteint 135 litres/seconde sur les plus gros modèles. Ces machines peuvent être équipées d'un train de chenilles suspendu développé par John Deere ou encore du système de correction de dévers HillMaster. Leurs motorisations John Deere bi-turbo (9 et 13,5 litres) bénéficient d'un filtre à particules et un catalyseur d'oxydation pour répondre aux normes Stage IIIB.



Crédit : M. Portier

La série S adopte une nouvelle cabine et de nombreux composants redimensionnés pour tenir compte des exigences du marché européen.

Entièrement redessinée, la cabine des séries S profitera également aux séries T et W. Cette dernière se contente d'une version à l'équipement simplifié. Le volume de l'habitacle passe de 2,5 à 3,3 m3. les montants sont affinés pour la visibilité et l'insonorisation progresse. Inspiré de celui des tracteurs 8R et 7R, l'accoudoir multifonction reçoit à son extrémité le terminal CommandCenter ou, en option, la console Greenstar 2630. L'affichage est complété par une nouvelle console de montant. La cabine Premium des séries T et S multiplie les rangements dont un réfrigérateur de 37 litres sous le siège passager.

Modèles : S660, S670, S680, S690
Puissance nominale/maxi : 9 litres : 325/371, 378/431 chevaux, 13,5 l : 480/547, 551/626 ch
Capacité de trémie : 10 600, 10 600, 14 100, 14 100 litres
Barres de coupe : jusqu'à 10,70 mètres

Laverda Les M changent de look



Crédit : M. Portier

Sans grand changement au niveau du système de battage et de séparation, ces machines se démarquent par leur nouveau design et leur cabine repensée.

Le constructeur italien renouvelle ses moissonneuses-batteuses à secoueurs de milieu et haut de gamme avec l'arrivée des M300 et M400. Celles-ci adoptent des moteurs Agco Sisu Power conformes aux normes Tier 4i grâce à l'emploi d'un catalyseur SCR et d'un catalyseur d'oxydation (Doc). Après les versions LC et leur système original de nivellement apparues l'an dernier, la série M400 Advanced s'enrichit de deux modèles « standard ». Sans grand changement au niveau du système de battage et de séparation, ces machines se démarquent par leur nouveau design et leur cabine repensée. Cette dernière adopte des phares de travail H9 pour un meilleur éclairage. L'habitacle accueille un nouveau joystick multifonction et le terminal couleur tactile GTA 2 intégrés à l'accoudoir. Ce grand écran affiche l'ensemble des paramètres et autorise l'enregistrement de données et de réglages. Les M400 reçoivent la barre de coupe FreeFlow.

Les M300 bénéficient également d'un design modernisé. Deux systèmes de battage sont proposés. La version MCS dispose du tambour d'alimentation PFR en entrée de convoyeur, d'un batteur lourd et d'un séparateur rotatif. La version standard abandonne le tambour et le séparateur rotatif, mais adopte le module Rev, extension réglable du contre-batteur qui permet d'augmenter la surface de séparation forcée. Dans les deux cas, le contre-batteur dispose d'un réglage électrique indépendant de la partie avant et arrière. La barre de coupe FreeFlow fait également son apparition. Elle est supportée par un convoyeur allongé et renforcé. En cabine, le joystick multifonction est désormais intégré à l'accoudoir solidaire du siège. Le nouvel ordinateur de bord Agritronic Plus du montant peut être complété en option par la console Ceres 8000i pour la cartographie de rendement.

Laverda propose par ailleurs un modèle d'entrée de gamme à 5 secoueurs de 225 chevaux avec la M200. Il a également établi un accord avec le constructeur Biso, afin de disposer d'une offre en barre de coupe à tablier télescopique.

Modèle : M 400, M 410 / M 300, M 310 **Nombre de secoueurs :** 5, 6 / 5, 6
Moteur (cylindrée et puissance) : 7,4l : 276 ch, 8,4l : 365 ch / 6,6l : 243 ch, 7,4l : 276 ch **Trémie :** 9 000 l / 8 600 l

Notre Métier, vous vendre des Pneus, mais aussi de vous assurer le S.A.V.

MICHELIN
Exelagri

Opération SAV



Jusqu'à 120 € HT de remboursé sur votre prochain dépannage.



Du 1 octobre au 15 décembre 2011, pour tout achat d'au moins 2 pneus Kléber série 70 Fitker ou Michelin 460.70 x 24 XMCL, recevez un chèque à déduire sur votre prochain dépannage.
Voir règlement en magasin

TONNERRE
03.86.55.45.75

JEANDOT Pneus

JOIGNY
03.86.62.18.84

*LES***NOUVEAUTÉS**•*LES***NOUVEAUTÉS**•*LES***NOUVEAUTÉS**•*LES***NOUVE AUTÉS**•*LES***NOUVEAUTÉS**

Massey Ferguson Une autre façon de moissonner en dévers



Crédit : Massey Ferguson

Les Beta ParaLevel remplaceront les Beta AL en 2012.

Destinées à remplacer les moissonneuses-batteuses MF 7260 Beta AL et MF 7270 Beta AL d'ici la fin de l'année, les nouvelles moissonneuses-batteuses MF 7360 Beta PL et 7370 Beta PL (pour Paralevel) se distinguent par une nouvelle conception du train de roues avant. Animé par une pompe hydrostatique 30 % plus performante, ce dernier se compose de deux demi-essieux montés sur parallélogrammes indépendants, permettant de corriger le dévers jusqu'à 20 %. Cette construction permet également de faire varier la voie, notamment en la réduisant au maximum sur route (3,50 m en pneus de 800 mm sur la plus petite machine). Grâce à une boîte à quatre vitesses, ces deux machines évoluent sur route à la vitesse de 25 km/h au régime de 1 900 tr/min.

En cabine, l'opérateur bénéficie d'un nouveau réseau électronique Bus Can et d'un nouveau terminal tactile couleur jouxté d'une molette de navigation et boutons de raccourcis. Baptisé C 2000, ce terminal permet notamment de rappeler des réglages pré-enregistrés (15 programmations différentes) en sélectionnant la culture à récolter.

Modèle : MF 7360 et 7370 Beta ParaLevel
Nombre de secoueurs : 5 et 6
Moteur : Sisu 6 cyl. 7,4 et 8,4 litres avec SCR
Puissance : 275 et 365 chevaux

Michelin Un pneumatique pour engins de récolte

Michelin propose depuis octobre un pneumatique adapté aux engins de récolte, le MegaXBib. Sa particularité repose sur une partie métallique intégrée à son sommet. De plus, sa sculpture et ses épaules renforcées diminuent les risques de perforation. Disponible en 800/70 R32, ce pneumatique bénéficie d'un indice de charge 181 A8/B.



La sculpture et les épaules renforcées du MegaXBib diminuent les risques de perforation.

Crédit : Michelin

New Holland La gamme CX s'étend et passe au Tier 4i



Crédit : L. Vimond

Les CX 5000 et 6000 remplacent les TC 5000 et les CSX 7000.

Remplaçantes des TC 5000 et des CSX 7000, les CX 5000 et 6000 abritent respectivement 5 et 6 secoueurs. Des CX 8000, elles héritent le design aux courbes arrondies, les grands panneaux monobloc, le marchepied pivotant ou encore de la vis de vidange horizontale à grand débit (100 l/s). En cabine, ces machines bénéficient d'une version redimensionnée de l'accoudoir multifonction des CX 8000 et CR 9000, incluant le terminal tactile couleur Intelliview III et la poignée Command Grip. Pour répondre aux normes Tier 4i, la motorisation FPT intègre le système SCR de traitement des gaz d'échappement par l'Adblue (réservoir spécifique de 100 litres). Par ailleurs, les contre-batteurs sont désormais sectionnels, permettant de changer la configuration d'une récolte à une autre en 20 minutes contre 4 heures auparavant. Pour évoluer dans les coteaux, les CX 5090 et CX 6090 se déclinent en version Latérale pour les dévers jusqu'à 18 %, tandis que seule la CX 5090 est proposée en version Hillside, pour évoluer jusqu'à 38 % en dévers.

Modèle : CX 5080 ; CX 5090 ; CX 6080 et CX 6090
Puissance maxi : 258 ; 300 ; 300 et 333 chevaux
Capacité de trémie : 7 000 ; 8 000 ; 8 000 et 9 300 litres



S•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS•*LES*NOUVEAUTÉS

Stark industrie Une nouvelle marque dans la récolte



Crédit : M. Portier

Stark propose une gamme d'équipements de récolte pour moissonneuses-batteuses.

L'ancien importateur Geringhoff a créé sa propre marque en proposant une gamme d'équipements de récolte pour les moissonneuses-batteuses, dont la fabrication est confiée à différents constructeurs européens. La structure importe également les porte-caissons Stronga et les chenilles Tidue. Les cueilleurs à maïs repliables (6, 8 et 10 rangs) disposent de capots en aluminium et d'un broyeur latéral avec contre- couteau, déporté vers l'avant. Les barres de coupe repliables (5,40 À 7,20 m) sont dépourvues d'électronique pour plus de simplicité. Elles reçoivent un accouplement automatique du cardan et un suivi automatique du sol. Les cueilleurs à tournesol offrent un réglage indépendant de la hauteur de coupe et de broyage.

Zardo Des chenilles passe-partout

Le Haut-Savoyard Zardo, qui importe les cueilleurs Dominoni, a fait développer une chenille pour moissonneuses-batteuses. Baptisée Combitrac, elle se caractérise par sa roue motrice, ses deux roues principales et des 2 x 4 galets montés en boggie. Particularité, les deux roues principales sont surélevées par rapport aux galets générant un angle de 30 %. La bande d'origine Bridgestone adopte des crampons qui s'interrompent dans le milieu de la bande pour une plus grande stabilité dans les dévers.
Par ailleurs, Zardo propose un nouveau cueilleur à tournesol. Misant sur la simplicité, il ne comprend qu'une seule chaîne avec un système de coupe en bout. Doté de capots concaves pour conduire la récolte vers la vis sans fin, ce cueilleur se décline en largeurs allant de 4 à 12 rangs, en châssis fixe ou repliable.



Crédit : L. Vimond

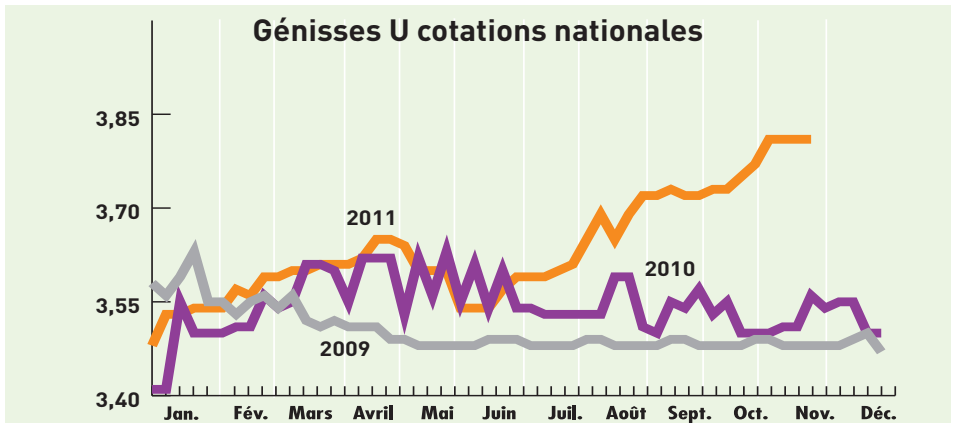
Les deux roues principales sont surélevées par rapport aux galets générant un angle de 30 %.



Bovins

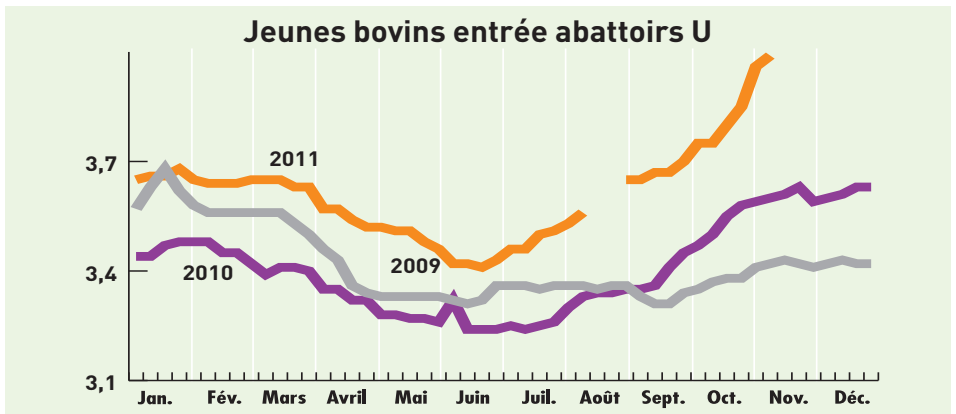
Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 26/10/11	Corbigny 7/11/11	Bourg-en-Bresse 8/11/11	St Christophe-en B. 02/11/11	M.Engilbert *maxi* 02/11/11	National : 26/10 au 01/11
Effectifs		-	3,13	295		-	
Génisses	U	3,74 €		4,00 €	4,12 €	2,41 €	3,81 €
	R	3,54 €		3,60 €	-	2,20 €	3,50 €
	O			3,10 €	-	-	3,02 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		3,96 €	-	
	R	-	-		3,58 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,30 €	4,12 €
	U	3,61 €	nc	3,55 €	3,63 €	2,01 €	3,66 €
	R	3,45 €	nc	3,40 €	3,50 €	1,83 €	3,42 €
	O	3,09 €	nc	3,05 €	3,05 €	-	3,01 €
Taureaux	U	-	-	2,65 €	2,67 €	1,70 €	2,61 €
	R	-	-	2,55 €	2,59 €	-	2,55 €
Broutards (220-355 kg) *maxi*			2,76 €				
Génisses (16-24 mois) *maxi*			2,20 €				



Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 24/10/11 au 30/10/11*

	E	U	R	O	P
Génisses	4,97 €	4,04 €	3,60 €	3,17 €	
Vaches	3,97 €	3,90 €	3,52 €	3,12 €	2,83 €
Jeunes bovins	4,28 €	3,99 €	3,78 €	3,34 €	



Tendances

SEMAINE DU 7 NOVEMBRE AU 11 NOVEMBRE 2011

Bovins de boucherie

Le mois de novembre n'est jamais propice au commerce de la viande avec deux semaines écourtées et une forte tension sur le budget des ménages. La consommation faiblie alors que les volumes sont un peu plus étoffés après la semaine de la Toussaint. L'ambiance commerciale se tend notamment dans le bas de gamme. La vente est plus calme avec des cours stables pour les bonnes génisses et les jeunes vaches charolaises de qualité bouchère. La tendance est légèrement baissière pour les réformes allaitantes de choix secondaire. En réformes laitières, le rapport « offre/demande » se retourne à la faveur des industriels qui ne se privent pas pour réactiver la pression sur les prix des vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, les transactions sont régulières avec des prix stables. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

L'accalmie observée dans la viande se ressent légèrement dans le secteur maigre avec un alignement des prix même si les besoins restent soutenus de la part des engraisseurs spécialisés. Les transactions sont plus sélectives avec des tarifs en baisse dans la marchandise ordinaire. ■

Broutards

L'activité redémarre doucement, mais les volumes proposés cette semaine sont en sérieuse progression et accentuée par des conditions climatiques défavorables. Le commerce est un peu plus calme avec un léger tassement des cours dans les bons broutards Charolais de 400/450kg ou dans les taurillons lourds. Dans les sujets plus légers, si la vente est plus calme dans la marchandise exportée sur l'Espagne, la demande est suivie dans les Charolais légers de repousse. Dans les femelles, les prix sont stables pour les bonnes laitonnes Charolaises, mais la vente est plus difficile dans la marchandise ordinaire pour l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est assez régulier, avec une facile reconduction des cours dans les veaux frisons ou montbéliards convenables. Le placement demeure sélectif dans les montbéliards ou croisés de moyenne conformation. En veaux d'élevage et label, le commerce est normal avec des cours stables pour les bons croisés/charolais. ■

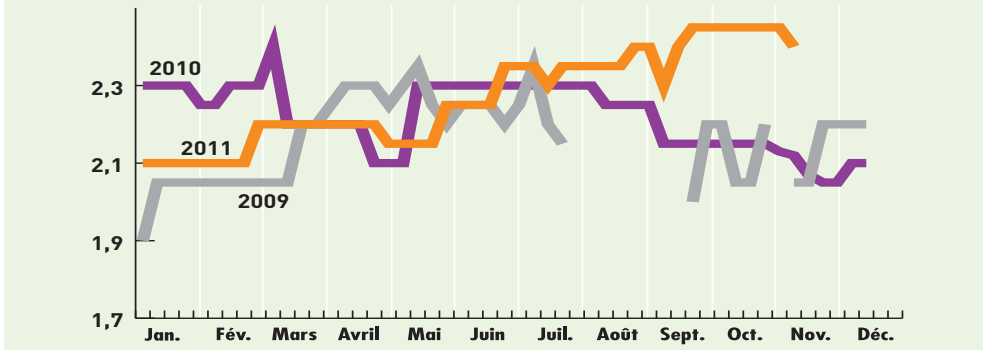
Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 8/11/2011*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,65 €	2,40 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,30 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	2,05 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,10 €	1,95 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,55 €	2,15 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,40 €	2,05 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,25 €	1,70 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,70 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,05 €	1,70 €	nc

Tendance : Beaucoup d'apports, très peu de demande. Cours en baisse

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 2/11/11*

	U	R
Charolais mâles		
250 à 300 kg	3,02 €	2,70 €
300 à 350 kg	2,80 €	2,53 €
350 à 400kg	2,65 €	2,43 €
Charolais femelles		
< 220 kg	2,77 €	2,46 €
220 à 300 kg	3,09 €	2,44 €
> 300 kg	2,74 €	2,32 €

Tendance : Apports un peu moins importants car lendemain de fête. Bonne tenue des cours en toutes catégories.

Broutards *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 08/11/11*

Mâles	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	3,28-3,38 €	-
200 à 250 kg	3,13-3,25 €	2,84-3,22 €
250 à 300 kg	2,72-2,92 €	2,60-2,82 €
300 à 350 kg	2,59-2,78 €	2,32-2,59 €
350 à 400 kg	2,49-2,70 €	2,33-2,49 €
400 à 450 kg	2,45-2,60 €	2,23-2,45 €
450 à 500 kg	2,42-2,57 €	-
500 à 550 kg	-	-

Tendance : L'offre est plus fournie, mais demeure de bonne qualité. Les sujets de moins de 350 kg se négocient rapidement pour la France ou pour la Tunisie à des tarifs qui progressent. La vente est régulière mais les cours plafonnent dans tous les sujets de 350 à 500 kg.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 31/10/11 au 6/11/2011*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,55 €	2,47 €
350 kg	-	2,52 €	2,44 €
400 kg	-	2,49 €	2,43 €
Mâles 12-18 mois			
450 kg		2,43 €	2,38 €
500 kg	-	2,38 €	2,33 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,20 €	2,12 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,03 €	-

Tendance : les sorties saisonnières freinent les cours.

Gros bovins morts *(état engrais. 3 - stade entreé abat. px kg carcasse)* — *Cotations Dijon 31/10/11 au 06/11/2011*

	E	U	R	O	P
Génisse	-	-	3,50 €	3,18 €	-
Vache	-	3,75 €	3,54 €	3,08 €	-
Taureau	-	-	-	-	-
J. bovin	-	4,03 €	3,83 €	3,45 €	-

Moyenne européenne

Prix en euro / 100 kg

Carcasse de jeune bovin

semaine 41	semaine 42
363,94	366,33

Carcasse de vache

semaine 41	semaine 42
269,10	270,10

Veau (vif) type broutard

semaine 41	semaine 42
233,48	233,72

Veau de boucherie

semaine 41	semaine 42
557,21	556,20

Carcasse d'ovin lourd

semaine 40	semaine 41
435,13	492,04

Carcasse d'ovin léger

semaine 41	semaine 42
667,28	673,38

Veaux

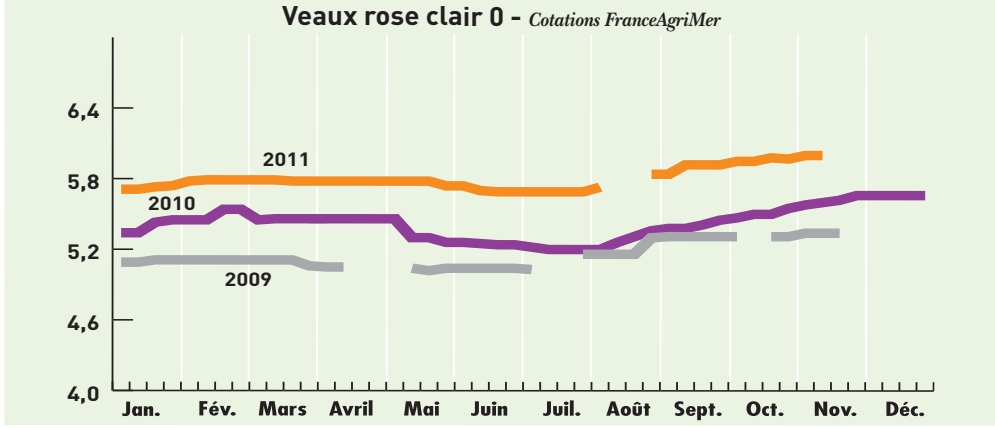
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 19/10/2011 au 25/10/11*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,61 €**	-	-	-
U	**7,86 €**	**7,30 €**	**5,89 €**	-
O	**6,12 €**	**6,00 €**	**5,01 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 31/10 au 04/11/11*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**106**	**370-585 €**	**305-485 €**	**160-230 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**145**	**220-550 €**	**200-450 €**	**150-245 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**105**	-	-	**100-150 €**	**10-105 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**264**	-	-	-	-

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 17/10 au 23/10/2011*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,63 €**	**2,50 €**	**1,56 €**	–
Bons	**2,32 €**	**2,00 €**	–	

Ovins

(prix moyens, €/kg — *Marché de Moulins-Engilbert du 31/10/2011*

	Poids	U	R
Agneaux maigres		-	-
Agneaux gras	-38 kg	**2,56-3,33**	**2,42-2,98**
Agneaux gras	38-44 kg	**2,71-3,27**	**2,40-2,95**
Agneaux gras	44-50 kg	**2,36-3,23**	-
Agneaux gras	+50 kg	**2,18-3,06**	-
Brebis		**0,75-1,16**	**0,23-0,65**

Tendance : Agneaux: les cours sont facilement reconduits dans les sujets de moins de 45 kg grâce à une forte demande. En revanche, les besoins en agneaux lourds semblent être satisfaits depuis quelques jours, et les placements se limitent aux besoins de dernière minute. Les cours s'en ressentent légèrement, mais restent très corrects. Brebis, béliers, caprins: confirmation d'une légère baisse depuis quelques semaines. **Prochain marché: 14/11**

(prix moyens, €/kg — *Marché de Corbigny du 07/11/2011*

	Poids	Prix/animal	Prix/kg
Agneaux maigres		-	-
Agneaux	-44 kg	**99-105**	**2,27-2.91**
Agneaux	+44 kg	**90-130**	**1,55-2.89**
Brebis		**35-72**	**0,51-0,77**
Béliers		-	-

Tendance : Beaucoup trop d'animaux non annoncés ! Placement régulier et total en agneaux. Cours facilement reconduits en brebis **Prochain marché: lundi 21 novembre**

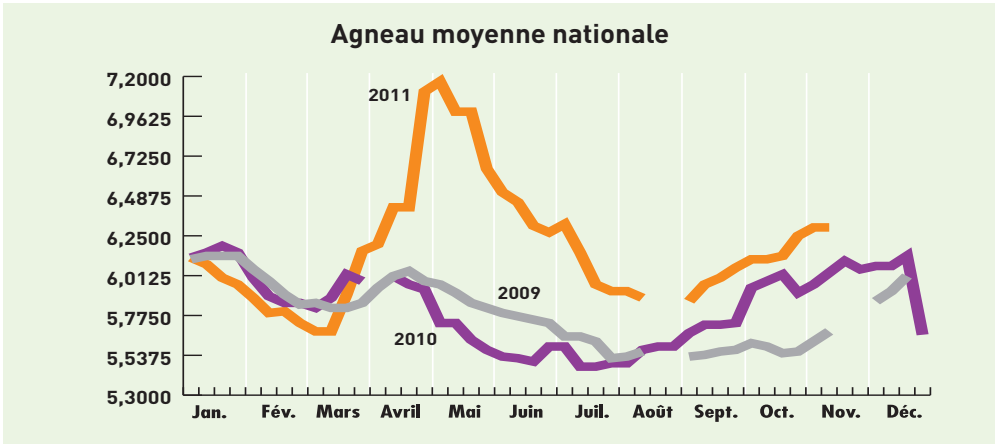
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 17/10 au 23/10/2011*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,99 €**	**6,72 €**	**6,20 €**
Couvert	16-19 kg	**6,81 €**	**6,58 €**	**6,03 €**
Gras	13-16 kg	**5,13 €**	**5,01 €**	**4,63 €**
Gras	16-19 kg	**4,96 €**	**4,69 €**	**4,41 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 17/10 au 23/10/2011*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,22 €	**6,11 €**	**6,30 €**

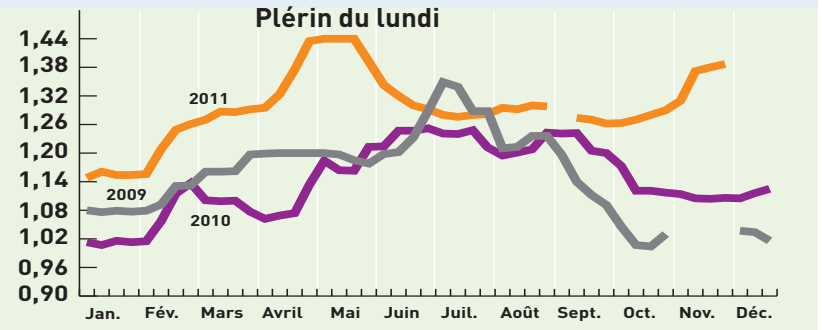
Agneau moyenne nationale



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 550 porcs présentés) — *Cotations du lundi 31/10/2011*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,387 euros**



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 14/10 au 20/10/2011*

1,54 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 41 à 43
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
41/2011	**2**	**174 000**	**0,15**	**0,15**	**0,15**	**2**
42/2011	**1**	**5 000**	**0,19**	**0,19**	**0,19**	**2**
43/2011	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 26/10/11*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,70 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 6,80 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,70 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 €	230 à 240 €
2e coupe	250 €	230 à 240 €
3e coupe	230 à 240 €	220 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française.
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.
Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 3,26 euro/tonne du 1er au 15 novembre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	nov.-déc.	175	N C+TC
	BPMF	janv.-juin	177	N C+TC
Sud Est	BPMF	nov.-mars	190 à 200	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	8 de nov.	182	N C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%		inc	C
BLÉ DUR	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	nov.	310	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	8 de nov.	185	N C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
Saône et Loire	63 kg/hl mini		inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2011**			
Sud Côte d'Or /Saône et Loire		8 de nov.	178 à 180	N C
Aube/Yonne		nov-déc.	178 à 179	T C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 31/10/2011*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Bette France plateau	**1,05 €**	**1,40 €**	**1,20 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,49 €**	**0,60 €**	**0,50 €**
Céleri-rave France	**0,70 €**	-	**0,80 €**
Courge France	**0,37 €**	**0,60 €**	-
Echalote France cat.I	**1,15 €**	-	**1,20 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,45 €**	**1,85 €**	**1,20 €**
Epinard France cat.I	**1,50 €**	**1,80 €**	**1,20 €**
Marron France G1 (45-65 kg) sac 5 kg	**3,00 €**	-	**3,00 €**
Navet rond violet France	**0,95 €**	**1,22 €**	**1,00 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat I + 30 mm	**3,60 €**	-	-
Persil frisé France	**1,50 €**	-	**1,20 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,75 €**	**1,00 €**	-
Poire Conférence France cat I 60-70 mm plateau 1 rg	**0,65 €**	-	-
Poire Williams France cat I 65-70 mm plateau 1 rg	**0,80 €**	**1,20 €**	
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,21 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,60 €**	-	**0,50 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,60 €**	-	**0,70 €**
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,70 €**	-	**0,75 €**

Matériel

Tracteur

- ACHETE tracteur 60 ‡ 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ 03 81 86 65 42

18 - Vds tracteur Deutz Agrotron 630 S, 135 cv, 4.000 h, 1996 , pneus larges origine, relevage avant.
✆ Tél. 06.81.42.87.43.

26 - Vds tracteurs Pony Ferguson ESS Sabatier Deutz Ferguson 821 Messidor Fiat 331C Renault Super 5D Mc Cormick SFCD Pony américain
✆ 06 81 27 38 45

38 - Vds tracteur John Deere 6810, 130 cv, 5830 h, an. 2001, pont av suspendu, climatisation, relevage av 580/70/38 - 550/65-28, très bon état : 32000 Htc.
✆ 06 84 24 71 34
06 76 02 78 29
04 74 92 28 09

38 - Vds tracteur David Brown 885, 50 cv, prix : 3200 E.
✆ 06 10 44 35 14

38 - Recherche 110 54 120 54 Renault TBE moins de 5000 H.
✆ 04 90 72 22 42
06 84 82 72 65

42 - vds tracteur MC115 MC Cormick 2650 h 2006 clim pont suspendu, bte autospeed, adapt. chargeur Quick 32000 ¤
✆ 06 68 49 83 40

58 - VENDS tracteur Renault 4 RM Celtis 435 RX 2003, clim., 2 800 h, chargeur Mailleux, TBE. (réf. 45VB2)
✆ 09 77 49 29 29

Travail sol

01 - Vds charrue Naud 4 corps sécurité boulons 14 pouces an 92 prix 2000 E
✆ 06.77.44.12.82

21 - VENDS microbineuse motoculteur Pubert MB 25 H, moteur Honda, TBE, pour petites surfaces. Prix : 350 euros à débattre (43VB2)
✆ 03 80 78 90 42 HB
03 80 49 78 52 le soir

69 - Vds charrue Kuhn Varimaster 121 - 5 corps larg. variable 12» à 20» 80.102 SS bati amazone sem system RPD 301 24 RGS + roul. Packer + opt semis herbe 48 RGS.
✆ 04 78 47 60 97
ou 06 20 85 28 72

Récolte

01 - Recherche round baller à rouleaux chambre fixe 120x120 avec ameneur rotatif
✆ 04.50.68.00.16. hr

01 - Vds arracheuse céleris Simon, effeuilleuse, arracheuse pommes de terre Samro
✆ 03.85.36.10.86. H. repas

21 - VENDS faneur Fella 540, 4 toupies, 1996, prix à débattre, 1 200 euros (réf. 4508)
✆ 09 62 26 10 54

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 56, 66, 76, 80, 85 86, - JD 965, 970, 975, 1065, 1075, - New Holland 1520, 1530, 1540, 8030, 8040, 8050, - MF 307, 440, 487, 506, 507 et presses moyenne densité (réf. 450C)
✆ 06 29 81 80 05

38 - Vends presse moyenne densité John Deere 332, bon état.
✆ 04 74 92 26 25
ou 06 71 34 95 56 le soir

38 - Vds ramasseuse à noix AMB Rousset médiane de 2006, 865 h, gyro. + crabe + pick up 2m20 : 47000 E HT.
✆ 06 84 42 31 64

38 - Recherche ramasseuse à noix Rousset médiane R19 ou R21 peu d'heures.
✆ 06 32 12 96 87

42 - vds faucheuse rotative Krone 2.80 m + charrue Huard NSM 3 corps
✆ 06 76 98 29 93

Traitement

38 - Vds pulvé. 600 l rampe 12 m pompe neuve distributeur neuf controle OK.
✆ 04 74 84 71 92 HR
06 81 27 03 63

Irrigation

07 - Vds citerne eau galvanisé sur pied comme neuve 3000l loger hangar 850 euros TTC TVA récup
✆ 06 61 94 70 51

Manutention

71 - Vends chargeur Agram HM40, très bon état.
✆ 06 26 28 96 34

Trav. publics

71 - Vds pel. Poclain 60 CL, chen. 12 T 3 GO BE, 10.000 E - porte-engin 4.000 E - pres. cubi. New Hol. BB 960, 2 essi. T obts, 32.000 E.
✆ 06 02 24 40 12

Agri. divers

01 - Achète bourgoin MD8 DP6 DP7 GR 10 GX 407, 410
✆ 06.17.70.29.12

01 - Vds MB MF 760, 8 cyl. - semoir maïs tourn. monosem 4 R. - semoir engrais 1800 kg Kuhn - herse
✆ 06.76.25.99.29

01 - Vds tract. Case IH MX 135 an 98, 8500 H, nbs options, 956 XL 12200 h, HR Amazone 3m packer, épandeur engrais Amazone 1800L 18m, faucheuse Vicon 1m65, pulvé 18m Kuhn 1000L DPM ttes options
✆ 06.87.61.62.29

01 - Vds tank Prominox 4000L année 2000 - tank Prominox 3300L année 2000 - tank Japy 2 traites 750 L année 2004 - Psdt Coop. laiitère
✆ 06.07.30.73.95

07 - Vends piquets de clôture 2 mètres en châtaignier 1,80 euros pièce
✆ 06 01 71 80 43

18 - Vds, lot, presse JD 590 ball master - 2 autochargeuses ensilage - épandeur fumier, 8 t - 2 déchaumeurs 5.50 - épandeur engrais - rouleaux, croco 1.80 quick - presse petite botte avec éjecteur + 3 remorques cage.
✆ Photos et rens. au 06.63.97.50.92.

18 - Vends tracteurs, 2 et 4 roues + surélévateur - fourche paille - godet terre. Etat général exceptionnel.
✆ Tél. 06.81.43.59.29.

18 - Vends génératrice, 220-380, 30 KVA, sans moteur - réservoir compresseur, 1.000 l, état neuf - prise de force avant Renault 11151-4 - pince balles rondes Mailleux.
✆ Tél. 06.14.40.22.10.

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet PN2 à maïs, - tracteurs 4 RM (réf. 450B)
✆ 06 81 94 70 44

26 - Vds cuve fuel 5000L + Pompe élec + remorque fourragère + charrue bi-socle en planche
✆ 04 75 27 34 62

30 - Vds combiné de semis 4,80 repli. (Vibrosem + Packer), charrues nonstop 2-3-4 socs, épand. engr. dble dis., semoirs 2,5-3-4 m, vibroculteur 5,10+6 m.
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vds salle de traite 2x4 avec décro., cuve fuel 1000 l, cornadis à veaux réglables.
✆ 06 70 24 56 64

38 - Vend : presse Case F200 pour pièces 200 E, rouleau en fer 100 E, cultivateur 2 m : 150 E, rateau Remy : 150 E.
✆ 04 76 64 20 47

38 - Vds 1 décompacteur 5 denst, 1 débroussailleuse Echo, 1 tronçonneuse Sthil, 3 ridelles Doyeux.
✆ 06 77 95 77 26

38 - Vends tombereau, tonneau à lisier 500 l, 2 herses en bois, 6 clapiers.
✆ 04 76 07 56 84

38 - Vds chassis épareuse Rousseau (ou autre) 1200 E + rampe pulvé. ardi 12 hydro. cde élec 1000 E + épandeur Gilibert 4 t hérisson neuf 600 E + rouleau fonte 180 attelage tracteur.
✆ 06 83 48 17 25

38 - Vds vitre plexi Makrolon épaisseur 10 mm dim. 1500x2000 : 80 E le m2 + moteur Renault D30 : 200 E + vibro 3 m avec rouleau 600 E + vibro 3m40 avec rouleau : 800 E.
✆ 06 83 48 17 25

38 - Vend désileuse Pailleuse Lucas 425 ramasseuse noix 1700 Rousset.
✆ 06 82 32 78 16

42 - Vds TS 115 an 00, 6600 h, NH benne monocoque Siam BMX 125 2 essieux equi ensilage rabot lisier 3 P
✆ 04 82 28 07 60

42 - Vds faneuse Kuhn 5001 MH tbe 2 auges métal 6 m et évacuateur fumier va et vient
✆ 06 10 09 74 75

42 - Vds Renault 816 RZ - charg. MX 155 - relev. Mailleux av 3.8 T 3950 h tbe + andain. Kuhn GMA 7302 DL - 2004 -dep. lat. + fan.kuhn 2006 -8.5 M -8 toup. GA 8501 MH
✆ 06 71 28 38 60

58 - VENDS chassis épandeur 7 T. essieu Boggie, frein 4 roues hydrau. pour tonne à eau, 800 euros (réf. 4505)
✆ 06 74 19 16 64

58 - VENDS Renault Temis 650, 3 300 h, pneus neufs, TBE, - broyeuse Mac Connel 480, bon état. (réf. 45VB5)
✆ 06 79 71 62 23

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ 06 38 89 86 26

71 - Vds dist. engr. 1.450 L Sulky 2 disques, gyrobroyeur 1,80 m, 3 ctx, dessil. SP 2,5 m3, 1.450 E H.T.
✆ 03 85 26 00 67

71 - A saisir 1 dessil./paill./recycl./mélang. Kuhn, 2004, 6 m3, 1 dessil. Jeantil 3 pts, cdes élec.
✆ 06 75 69 62 04

71 - Vds tonne lisier 7.000 L, 2003, Renault Cérès 85 X, Same Expl. 80, 80 CV avec chargeur MX 80.
✆ 06 75 69 62 04

89 - VENDS broyeur Tesvoys 2.40 m., - étaupeuse 4 m., - épandeur Krone 4.5 T., - rateliers BR Galva ovins, - 6 auges 3 m. Galva, - vis à grain Denis 8 m. (4304)
✆ 06 03 67 02 18

89 - VENDS plateau bois 2 roues, - faucheuse MF, - bois de menuiserie visible à Gigny (réf. 4501)
✆ 03 86 75 25 46

89 - Agriculteur RECHERCHE tracteur, - mois. bat. + divers matériel tournant, panne ou pièces (réf. 4504)
✆ 06 79 52 41 70

89 - RECHERCHE benne ou remorque basculante 3 à 6 tonnes (réf. 4506)
✆ 06 84 18 70 41

89 - VENDS brabant Grégoire RK9 4 socs, TBE, 3 500 euros, - RECHERCHE tracteur avec fourche 80 cv. (réf. 4513)
✆ 03 86 66 43 73 matin 8 h

89 - Vends herse rotative 3 m Kuhn HR 300 - benne Duchesne 10 T - séparateurs 100 qx Denis et 50 qx Daguet - élévateur 8 m, 100 qx Denis, livraison possible.
✆ 03 86 75 44 75
06 81 82 73 32

Elevage

07 - Vends cause cessation tank à lait Japy 3200l année 2008 TBE
✆ 06 70 56 29 18

21 - VENDS chaine curage Miro 100 m., moteur + réducteur + rampe, bon état. (réf. 4510)
✆ 06 80 27 71 59

38 - Vends aplatisseur Acemo type RS280 moteur 5,5 kw de 2008 peu servi capacité 1000 kg/heure triphase.
✆ 06 43 21 90 04

71 - Vends machine à traire chèvre 3 pots 6 postes plus quai, tanks 550 L, rampe curage Albert.
✆ 06 61 20 11 67

Véhicule

Utilitaire

58 - VENDS Partner 4 x 4 Dangel, 1.9 l., diesel, an. 2004, 101 000 kms, CT OK, parfait état, - charrue 5 corps, 1 200 euros (4507)
✆ 06 30 19 33 65

58 - VENDS 4 X 4 Santana 350 D HDI, 2008, attelage, 62 000 kms, TBE, prix HT : 7 500 euros (réf. 45VB4)
✆ 03 86 69 09 55

69 - Vds cause retraite nouveau Kangoo Express DCI 70 Eco2 2009 23000 km. 6500 euros HT
✆ 04 78 47 60 97
ou 06 20 85 28 72

Tourisme

21 - VENDS 205 XAD, 1996, 238 000 kms, 2 000 euros, - 405 GRD + break, 1993, 325 000 kms, 3 500 euros, contrôle OK, prix justifié (réf. 4511)
✆ 03 80 51 87 65

26 - Vds LADA Niva 4x4 GPL Année 2003
✆ 04 75 47 41 25 (HR)
ou 04 75 47 46 06 (H Travail)

88 - Vends Opel Movano AM2000 H3L4 200 000 km - Recherche semoir disc env. 2 m.
✆ 06 78 88 20 29 (soir)

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 10T foin de luzerne + RG agréé bio BR diam 140 cm px 180 E/T
✆ 04.74.66.43.65. hr
ou 06.98.42.19.52

07 - Vds pommes de terre de montagne sect Borée Spunta Monalisa Institut de Beauvais prix 0,80 euros livré possible
✆ 06 76 32 01 24

26 - Vds 10T de luzerne 2è et 3è coupe petites bottes 150euros T. vendu certifié AB ou pas
✆ 04 75 76 79 11

58 - VENDS sapins de Noël épicéas, 5 et 7 euros, 120 à 250 cms, région Morvan. (450A)
✆ 03 86 22 63 25
06 84 18 53 38

Fourrage

25 - VDS regain BR 120 très bonne qualité récolte 2011 + enrubanné très bonne qualité. Epeugney (25290).
✆ 03 81 60 31 64

26 - Vds foin 1ère et 2ème coupe et luzerne 1-2-3-4ème coupe.
✆ 06 83 48 29 67

38 - A vendre 30 rouleaux de refoin + foin de PN + paille en botte ronde + sci à ruban Guillet diam. 100 avec mot. élec.
✆ 06 07 10 71 79

55 - Vends foin 2011, bonne qualité, BR.
✆ 06 81 06 45 03

69 - Vds paille et foin de qualité : livraison par Crq.
✆ 04 74 00 30 70 ou rép.

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ 03 84 32 30 91
ou 06 86 08 38 02

Bât. Pro.

18 - JA recherche en fermage, ferme culture ou polyculture bovin, ovins viande, mini 150 ha, étudie toute proposition.
✆ Tél. 06.61.53.95.20.

18 - Éleveur laitier rech. ferme laitière 320 à 450000L. Achat CDF cheptel et matériel.
✆ 02 48 59 84 42

Divers

21 - VENDS piquets acacia non épointés 2 m., 2.20 euros et 1.50 m, 1.65 euros, bord de route lune descendante, Villaines les Prévottes (réf. 4502)
✆ 06 21 22 45 45

38 - Vends cuve à gas oil pour GNR complète 2500 l, 1950 euros HT.
✆ 06 26 22 51 27

38 - Vds poêle cheminée Efel vitre avant, 70 cm x 45 cm haute 75 cm émaillée marron : 200 E.
✆ 04 74 54 27 07

38 - Recherche pour murés moissonneuse javeleuse, écrémeuse principalement ainsi que tout vieux objets anciens.
✆ 04 76 64 22 11 HR

38 - Vends refoin botte ronde, montebotte attelage côté char, vibro. avec rouleau 2m50, table chêne, horloge ancienne noyer, 1/2 arabe 5 et 2 ans - 6 mois.
✆ 06 88 34 30 61

42 - Achète grosses carpes + 6 kg, de novembre à février. Faire offre
✆ 06 17 44 21 92

54 - Vends trac. Case MXM190 + TX240 semoir adp cult, rot. décompteur 8 dents Costa Disco Mulch 3 m, Chisel CLC 13 dents charrue KW 6 corps mono roue.
✆ 06 08 84 44 20

54 - Vends bétaillère TBE 2m x 2,5m 3 places 750 euros.
✆ 06 81 38 96 02

58 - Vends bois de chauffage, livraison possible (réf. 45VB3)
✆ 06 61 84 65 79 HR

58 - VENDS bois chauffage sec 2 ans, baché, - semoir céréales 13 rangs disques Gougis (réf. 4509)
✆ 03 86 30 44 02

67 - Vends remorque autochargeuse ensileuse 37 couteaux Strautmann super vitesse 2, excellent état.
✆ 03 88 70 64 71

67 - Vends cause cessation Valtra 6750 Hitech options 2800 h TBE + charrue Vogel-Noot 4 socs M950 ras. maïs.
✆ 03 88 54 42 32 le soir

69 - Vds cause cessation tracteur MXU100 de 2006, 3200 H., révisé, charrue trisoc Huardt RE65, roto 1,6 m. Kuhn, semoirs à engrais et céréales Amazone (2,5 m.).
✆ 04 74 69 90 94
ou 06 99 36 39 59

69 - Vds New Holland 8160 1999 5600 H. RC RA clim. + 2 génisses Holstein terme 13/11 et 30/12.
✆ 06 61 21 33 66

69 - Recherche hangar ou stabule pour hiverner 10 génisses de 2 ans.
✆ 06 58 19 56 12

70 - Vds Groupe électrogène avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 EUR TTC (TVA Récupérable).
✆ 03 84 65 42 77 (HR)

71 - Cse retr. vds 15 chèvres pleines, salle de traite, matériels de laiterie, remorque de marchés, matériels agri.
✆ 03 85 36 07 95

Location

Agricole

69 - Viticulteur sérieux cherche vignes en fermage en Moulin à Vent, Juliénas, Chéna, Fleurie.
✆ 06 21 69 63 19

Autre

21 - DIJON - Loue à pers. sérieuse Chambre meublée 15m2 indépend, park, prox gare, 250 euros cc, libre.
✆ 03 80 42 85 88

Offre

Emploi

38 - Exploitattion du 38 recherche chevrier fromager pour CDD 6 mois (Congé mat.) début décembre.
✆ 06 62 19 95 28

68 - Recherche salarié(e) pour polyculture élevage lait, région Alsace - Connaissances en mécanique et bâtiment. 341 140 036. Ecrire au «Vaucluse agricole-Site Agroparc-84912 Avignon cedex 9»)
✆

69 - GIE Etoiles en Beaujolais cherche agent commercial sérieux et dynamique.
etoiles.recrutement@orange.fr

71 - Important domaine viticole Pouilly-Fuissé recherche H/F ouvrier agricole incluant conduite tracteurs, débutants acceptés, possibilité CDI.
Envoyer lettre de motivation et CV au Château de Beauregard, 71960 Fuissé.

L'exploitation du lycée agricole de Charolles **RECHERCHE un salarié** pour s'occuper de l'atelier ovin, 600 brebis, 75 ha de PN.
Temps complet, CDI, logement mis à disposition.
Envoyer CV + LM à jean-baptiste.gougeon@educagri.fr
ou au LPA de Charollles - Chemin d'Ouze - 71120 Charolles
Pour plus d'infos, contacter le directeur M. Gougeon au 06 73 69 81 33

Service

89 - Puits et forages, curage , recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 3902)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Demande

Emploi

71 - Homme, sérieux et motivé, titulaire d'un Bac pro, recherche en CDI poste à responsabilité ou vigne à la tâche, dans 71 et 69.
✆ **06 49 19 05 23**

Mariage

Rencontre

38 - Agriculteur 33 ans possédant 10 ha cherche femme pour amitié voir + si affinités, aimant les animaux : brebis, chevaux, porc.
Ecrire à Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 Grenoble cedex 2 sous la Réf. 2953/01

89 - Dame 45 ans RECHERCHE Homme de 45 à 58 ans, milieu agricole. Pas sérieux s'abstenir. Ecrire à Terres de Bourgogne BP 77409 - 21074 Dijon Cedex
✆ **Terres de Bourgogne**

Animaux

Bovin

01 - Vds 2 bons veaux Charolais, non HBC, IBR A, TGS, bonne origine
✆ **06.88.76.67.81.**
ou 04.79.42.15.22

CONCOURS CHAROLAIS de semur en Auxois

Le 52ème concours de reproducteurs charolais se tiendra les MERCREDI 16 ET JEUDI 17 NOVEMBRE prochains sous le hall agricole de Semur

Ce concours rassemblera 300 bovins inscrits HBC, sélectionnés parmi les plus beaux spécimens de la race, provenant de six départements.
- le concours se déroulera le mercredi 16 novembre de 8 heures à 12 heures, avec l'ouverture au public dès 9 heures.
- le jeudi 17 novembre 2011 à 15 heures aura lieu la visite officielle qui sera suivie de la lecture du palmarès et de la remise des récompenses.

Viande charolaise au menu mercredi & jeudi midi
Vente permanente de reproducteurs
ENTRÉE GRATUITE AU PUBLIC

01 - Vds 12 vaches Holstein au lait + 2 autres à terme le 10/11 et 6/12
✆ **06.03.57.26.81.**
ou 04.74.30.86.05

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois, élevage inscrit indem. d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44. ou 04.74.24.53.28. soir**

01 - Cse cess vds cheptel CH HBC : vaches et génisses pleines ou suitées - génisses 1 et 2 ans - taureaux repro 1 an - Pauget Daniel à St Trivier de Courtes
✆ **06.28.32.17.48**

01 - Cse cess vds tb vaches charolaises pleines taureau px int. agréé bio Devarax
✆ **04.74.66.43.65. hr**
ou 06.98.42.19.52

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds lot 10 vaches allaitantes avec veaux mâles + lot 11 vaches avec veaux femelles + lot 12 génisses de 2 à 4 ans croisées blondes d'aquitaine + lot 11 génisses montbéliardes
✆ **04 75 38 81 91**

18 - L'élevage charolais HBC JUBERT, SCEA du Bourg à Massay (18) vous invite à ses journées portes ouvertes, les 17,18 et 19 novembre. Vente de veaux reproducteurs et taureaux 18 mois.
✆ **Tél. 06.07.75.73.13.**

18 - Vds 3 TB taureaux charolais, 18 mois et 1 de 30 mois - 10 génisses, 18 mois et génisses pleines, le tout HBC, indem. IBR.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39**
ou portable : 06.86.76.81.23.

EARL PETIT
89110 Merry la Vallée
03 86 44 05 39 - 06 70 70 51 21
PORTES OUVERTES
11 et 12 novembre 2011
Présentation de veaux mâles HBC, 18 mois et 1 adulte ainsi que leurs ascendants

21 - Elevage charolais BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux adultes, 30 taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances.
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - CHERCHE cheptel charolais 25 à 30 bêtes, jeunes vaches et génisses pleines, prix raisonnable, région Bourgogne (réf. 430E)
✆ **06 17 68 81 29**

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, broutardes reproduction (réf. 4512)
✆ **03 80 23 68 04**

26 - Prend en pension gratuite taureau docile pour saillir 2 génisses Salers avec cornes
✆ **04 75 71 81 58**

38 - Vends taureau Limousin 14 mois dressé origine IA + taureau Limousin 35 mois élevage HBL indemn IBL + foin luzerne 2e coupe.
✆ **06 72 64 60 28**

38 - Vend belle vache Limousine avec leur veau de six mois.
✆ **04 76 56 32 44**

38 - Vds vaches Charolaises pleines ou suitées + génisse 1 an et 2 ans + 1 taureau vêl. facile TGS.
✆ **04 74 58 73 81**

42 - Elevage Charolais vend vaches suitées 30 génisses 18 m 20 laitonnes
✆ **06 80 8 42 59**

42 - Vds cse cessation troupeau Holst. vach. et géniss. cl
✆ **06 32 50 59 18**
ou 04 77 20 87 60

42 - Vds Holstein rouge et noir prêtes à saillir tbo, possibilité livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Elevage Charolais HBC vds taureaux 18 mois velage facile Charguéraud Christian
✆ **04 77 72 69 32**
ou 06 74 46 24 83

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC ou non, grand choix et bonnes qualités. Guinot Alain - Sermages (4006)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - VENDS génisses charolaises pleines, IBR A (réf. 44VB1)
✆ **03 86 78 16 16**
06 16 16 60 38

58 - VENDS vaches et génisses normandes prêtes à vêler et vaches en lait (réf. 45VB1)
✆ **06 61 14 25 54**

69 - Achète bons broutards charolais mâles et femelles non OGM. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds génisses Holstein gros gabarit velées ou à terme.
✆ **04 78 45 12 51**
ou 06 63 21 87 79

69 - Vend taureaux charolais vêlage faciles inscrits HBC TB origine TGS.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

71 - VENDS taureaux HBC, bonne qualité viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 440A)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Cause cessation élevage charolais VEND cheptel : génisses 30 mois, vaches, 18 mois, terme nov. - déc., IBR A, issu IA, vac. FCO, GS. (réf. 45VB6)
✆ **06 45 44 83 53**

71 - Vends veaux repro. limousins mâles femelles, bonne origine, garanties sanitaires.
✆ **06 61 20 11 67**

71 - Elevage HBC vend vaches et génisses pleines, femelles 2 ans et 1 an pour repro. Sotty B.
✆ **03 85 84 82 80**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux repro. charolais, HBC, TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Cse cess. vds génisses 18 mois, laitonnes ch., lot ou détail, convient repro., IBR A.
✆ **06 87 33 16 35**

71 - Elevage HBC Gaec Pichard vous propose en permanence la vente de veaux et de taureaux 18 mois reproducteurs. Vds 1 taureau 6 ans org. B. Bonnot. 71410 Sanvignes-les-Mines.
✆ **03 85 67 04 53**
ou 06 74 08 93 60

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

71 - Vds HBC vaches pleines, génisses pleines, génisses et taureaux 18 mois, TGS. Devillard Jacques.
✆ **03 85 88 35 80 H.R.**
06 18 54 64 88

71 - Elevage limousin bio vend 10 vaches pleines pour repro., vêlage printps, IBR A, TGS.
✆ **03 85 54 59 77 H.R.**

88 - Vends taurillon blond d'Aquitaine très calme TBO G sanitaire livraison + vaches suitées BO.
✆ **06 12 85 67 49**

88 - Vends vaches et génisses Salers ind. IBR.
✆ **06 85 32 16 50**

89 - VENDS 7 génisses charolaises pleines, foin de prés très bonne qualité. (réf. 4405)
✆ **03 86 81 53 23 HR**

Caprin

03 - Vds troup 40 chèvr Saanen pleines + boucs, trayeuse 4 postes cornadis tanks à l.
✆ **04 70 42 15 42**

38 - Vd 6 chèvres MB fin 01/12 + 1 bouc écornés race Alpine.
✆ **04 78 31 24 11**
06 08 92 70 24

55 - Vends 200 brebis, cause arrêt activité.
✆ **06 99 47 90 90**

71 - Vends chèvre alpine en lact., issue IA, T B origine, TBE sanitaire, mise bas 25/2, trop lait.
✆ **06 19 89 98 76**

88 - Vends 40 brebis Mérinos de l'Est 1 bélier Suffolk agnelage décembre.
✆ **06 89 45 61 72**
03 83 52 83 20

Ovin

07 - Sud : vend 30 brebis pleines croisées Blanc Lozère Rouge du Roussillon
✆ **04 75 36 96 16**

Equin

38 - Vends pouliche Comtoise née le 15/05/2011 inscrite au Studbook, pleins papiers, pucée, elle est proche de l'homme et a déjà été licolée : 750 E.
✆ **06 70 60 68 62**

42 - Vds pouliches trait Comtois plein papier 8 mois et juments d'age
✆ **04 77 65 13 94 hr**

42 - vds 2 pouliches comtoises pp 7 et 8 mois licolées dociles mères placéees concours
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

54 - Vends poulain Ardennais m,le 18 mois Bai clair, calme, pucé, papiers. 500 euros.
✆ **03 82 46 11 11**

Volaille-Lapin

42 - Vds poules pondeuses bio élevées en plein air - Usson en Forez
✆ **04 77 50 63 99**

Chien

38 - Vds chiots Beauceron nés le 19/09, 4 F ET 4 M, Tat mère : 250269201003437.
✆ **04 74 80 05 04**
06 85 92 09 80

58 - VENDS chiots Border Collie nés 04/08/2011, prix : 150 euros, pure race, tatoué mère 2 GNA373 (réf. 4503)
✆ **03 86 22 63 25**

Divers

Patricia vous propose
des moments de détente,
de relaxation, de gestion du stress,
modelage, magnétisme, tarot...
sur R.D.V. 03 86 45 42 94
et 06 35 10 66 40

Désireux, désireuse de passer une petite annonce n'hésitez pas à contacter Terres de Bourgogne

Tel. 03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne. net
Terres de Bourgogne

CHAQUE VENDREDI DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES...

ABONNEMENT DÉCOUVERTE

6 MOIS - 30€*

Offre réservée aux non-abonnés *Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011*

▶ **Mes coordonnées**

❍ Mlle ❍ Mme ❍ M. Nom Prénom

Raison sociale:

Adresse:

.....

Lieu-dit: CP / Ville:

Tel: Fax: Mobile:

Email: @

Signature

▶ **A retourner**

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre réglement à:
TERRES DE BOURGOGNE
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout BP 77 409 - 21 074 DIJON cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - fax 03 80 70 08 02 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

❍ Je règle 30 € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

❍ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 31/12/2011 en France métropolitaine. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles. Vous pouvez être amené à recevoir des offres et propositions de nos partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse à Terres de Bourgogne - Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout - BP 77409 - 21 074 DIJON cedex

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL010369 - SAONE ET LOIRE
BERGER H/F
Exploitation agricole (agriculture durable) d'un centre de formation. Conduite technico-économique de l'atelier ovin. Fonctionnement journalier, réalisation des différentes opérations concernant l'alimentation, suivi sanitaire, mise en oeuvre des plannings de reproduction. Conduite des surfaces fourragères, maintenance et entretien des installations, équipements et bâtiments. Enregistrement des données, tenue des documents d'élevage... Participation à l'accueil et à l'encadrement des stagiaires, mais aussi des différents groupes pouvant intervenir sur le Pôle ovin. Participation à la mise en place et réalisation des protocoles expérimentaux. Niveau BTS PA, ou Bac Pro CGEA / BTA, ou formation spécifique ovine. Exp. ds le secteur ovin souh. Motivation pour les productions ovines. Rigueur, méthode, adaptabilité et sérieux. Aptitude à travailler en équipe avec différents partenaires, à l'encadrement de jeunes. Ouverture d'esprit et capacité de s'organiser et d'anticiper. Maîtrise de l'informatique. CDI. Logement sur site.

AL010269 - JURA
RESPONSABLE PLANNING LOCAL H/F
Groupement d'employeurs. Gérer les demandes en personnel des adhérents (agri principalement) ainsi que le planning des salariés. Appui administratif. Bac+2 mini. Organisation, bon relationnel, capacité de travail en équipe, connaissances informatiques et bureautiques. Connaissance agriculture serait un plus. Autonome. CDI 25% du tps de travail. Entrée 1er janv 2012. Secteur Jura Sud à définir. SMIC+13ème mois+mutuelle.

AL010253 - ALSACE/NORD-EST
INGENIEUR COMMERCIAL(E) FERTILISATION/PHYTOSANITAIRE H/F
Nous sommes une filiale d'un Groupe majeur de la production, du marketing et de la vente de solutions phytosanitaires. Notre Groupe est spécialisé dans la formulation de produits chimiques pour l'agriculture et est présent à l'échelle mondiale au travers d'une douzaine de filiales, avec plus de 850 employés, et un chiffre d'affaires de plus de 312 M€. Filiale française de ce Groupe, nous développons une solution novatrice de fertilisation ultra-localisée, dont les marchés premiers sont le colza, les céréales et le maïs. En outre, nous avons mis en place une gamme de matériels d'application de nos produits afin de proposer une offre complète à nos clients, les négociants et coopératives agricoles. Après un développement fort de notre image de marque et de notre présence sur le marché français, nous recherchons pour répondre à la demande croissante du marché, accentuer et structurer notre déploiement, un(e) Ingénieur Commercial(e) sur un quart Nord-Est France. Vous aurez la responsabilité de développer notre chiffre d'affaires et la visibilité de nos solutions sur votre secteur, au travers des missions principales suivantes : vous animez notre réseau de négociants et de coopératives partenaires afin de développer et accroître leur offre, vous identifiez les axes de développement potentiels et mettez en place les plans d'action adéquats, vous collectez les informations issues du terrain et les remontez auprès de votre hiérarchie. De formation technique ou commerciale en agronomie, vous justifiez d'une solide expérience commerciale dans la vente de produits pour les grandes cultures, via un réseau de négociants et de coopératives. Votre expérience vous a permis d'acquérir une capac. CDI.

AL010323 - BELFORT
DIRECTEUR DE CENTRE DE PROFIT H/F
Petfood, dans le cadre de son développement. Véritable chef d'orchestre avec une forte dimension commerciale, vous managez une équipe pluridisciplinaire composée d'environ 25 personnes (force de vente terrain, équipe logistique, A.D.V.). De formation ingénieur agri / agro vous justifiez d'une expérience significative sur une fonction similaire.

AL010345 - CENTRE/EST/OUEST
AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX H/F
Entreprise trés innovante pour le développement des prairies artificielles a base de mélange d'espèces (Semences) Mise en place de distributeurs animation et suivi techniques des grands comptes. Développer ce concept de prairies artificielles. Connaissance en agriculture/Elevage : Aptitude commercial aimant le monde Agricole. Agent exclusif rémunération trés motivante et réaliste.

AL010259 - DOUBS
ASSISTANT QUALITE H/F
Fromagerie certifié IFS. Seconder la responsable qualité pour l'entretien et l'évolution du système qualité. Contribuer au dynamisme de l'esprit qualité et au maintien des certifications. Elaborer, diffuser, suivre et veiller à la cohérence de la documentation du système qualité. Contrôler le bon fonctionnement du système qualité au travers des visites quotidiennes des ateliers, des fiches de non-conformité, des suivis des enregistrements et des indicateurs. Traiter les réclamations clients. Participer activement à l'identification et la mise en place d'axes d'améliorations. BAC +3 à +5 en agro-alimentaire, débutant accepté. Rigueur, sens du détail, de l'organisation et de la communication. Rémunération à évaluer suivant formation et expérience. CDI. Entrée immédiate.

AL010361 - LORRAINE
TECHNICIEN ENVIRONNEMENT H/F
OPA dans le domaine du végétal. Conseil en espaces verts dans une optique de réduction de l'utilisation des pesticides et de mise en place de la gestion différenciée. Préparation des missions d'inspections en pépinières et participation aux inspections. Réalisation et animation de formations. Conduite de projet. BAC+2 horticulture/environnement/protection des végétaux. Permis B exigé. CDD 18 mois.

AL009075 - NORD EST
NUTRITIONNISTE H/F
Leader mondial de la ration totale mélangée pour la production de bétail. Le nouveau système de l'entreprise, récemment lancé, est un concept innovant destiné à aider le plus grand nombre d'éleveurs possible à créer une rentabilité à long terme. Dans le cadre de sa stratégie de développement, le groupe recherche des personnes de qualité pour se joindre à son équipe française. Votre rôle est de soutenir nos clients en alliant chaque jour les meilleures pratiques d'élevages au potentiel de la remorque mélangeuse de la marque, ce qui signifie mettre en place les nouvelles technologies, idées et concepts. Vous vous concentrerez sur les solutions réelles qu'offrent le système pour la gestion des vaches taries, la ration totale mélangée (lait et viande), l'augmentation de l'efficacité alimentaire, l'amélioration de la santé du troupeau et de la fertilité. Vous êtes mobile et bénéficiez d'une expérience dans l'élevage bovin. Votre capacité à créer une réelle différence pour nous et nos éleveurs sera récompensée par un salaire motivant. Véhicule, GSM, ordinateur fournis.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC DES MALMAISONS

Société civile
21500 Touillon
332 318 971 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 06/10/2011, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation du GAEC en EARL, à compter rétroactivement du 01/09/2011 dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme :Exploitation agricole à responsabilité limitée
Dénomination sociale :EARL SEBILLOTTE
Siège social:24 rue de la poste, 21500 Touillon
Capital social :76 530 euros
Objet social :Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Gérant :Monsieur Sébillotte Mickaël, demeurant 24 rue de la poste 21500 Touillon
Durée :50 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis et mention, la gérance
AL21457711

CHANGEMENT DE NOM

M. Charles Prat, né le 09/01/1989 à Paris 15ème, demeurant 3 rue Darney et Pontiroli, 21121 Fontaine-lès-dijon, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de Filloz, afin de s'appeler à l'avenir :Filloz
AL21457772

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/11/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
C'EST DANS L'ERE COIFFURE
Objet social : Coiffure
Siège social : 14 bis rue Thiers, 21130 Auxonne
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Melle Catherine Suillerot, demeurant 14 Bis, rue Thiers, 21130 Auxonne
Immatriculation au RCS de Dijon
AL21457770

**S.C.P. «Geneviève ECHINARD, Claude SEGAUT et Anne-Gaël PARRY-AVRIL»
Titulaire d'un Office Notarial à Beaune**

Aux termes d'un acte dressé par Maître SEGAUT, Notaire associé à Beaune, le 4 novembre 2011, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : DOMAINE HUBERT ET LAURENT LIGNIER.
Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
Capital Social : 7.500,00 Euros.
Siège Social : Morey Saint Denis (Côte d'Or), 13 Route Nationale.
Objet Social : l'élevage, l'achat et la vente de raisins, moûts, vins fins, ordinaires et spiritueux.
Durée : 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Apports en numéraire : l'associé unique n' a fait qu'un apport en numéraire.
Gérance : Monsieur Laurent Lignier, demeurant à Saint Loup Géanges (Saône et Loire) 22 rue Croix Grimon, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée.
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Pour avis, Maître SEGAUT, Notaire
AL21457776

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 12 août 2011, relative à la SAS
HAIR THALASSO BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ SAS
Il y a lieu de lire : **Le capital variable est fixé à la somme de 4.000 Euros**
AL21457771

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE NOIRON SOUS GEVREY

Enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2011-11 du 18 octobre 2011 le Maire de Noiron-sous-Gevrey a ordonné, l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune.
Le projet de modification n°1 soumise à enquête publique a pour objets :
- La création d'un secteur particulier 1AUyc au sein de la zone économique 1AUy, ayant pour vocation principale l'accueil du lotissement économique communal
- La modification de quelques règles relatives à la forme urbaine de la zone économique
- L'amélioration / la sécurisation de certaines rédactions du règlement
- La correction de quelques erreurs matérielles
A cet effet, M.Jean-François Durand en qualité commissaire-enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.
Les enquêtes se dérouleront à la mairie du 7 novembre 2011 au 6 décembre 2011 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
- Mercredi 16 novembre 2011 de 9h à 12h
- Mardi 22 novembre 2011 de 9h à 12h
- Vendredi 2 Décembre 2011 de 14h à 17h
Pendant la durée des enquêtes, les observations sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au Maire ou au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune.
Le Maire,
AL21457769

DISSOLUTION LIQUIDATION

BOURGEOIS C

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 20 000 €
Siège : 17, rue Souris, 21110 Varanges
RCS Dijon 497 726 109

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18 octobre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michel Bourgeois, demeurant 17, rue du Souris 21110 Varanges, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 17 Rue du Souris 21110 Varanges. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le liquidateur
AL21457735

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE CHAMPS AUX FEVES

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : 5, rue des Cygnes
21 121 Fontaine les Dijon
340 159 359 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 30 septembre 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Ingeborg Majnoni d'Intignano demeurant 5, rue des Cygnes, 21121 Fontaine les Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 5, rue des Cygnes, 21121 Fontaine les Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.
AL21457745

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL LA POINCONNAISE CAISSE

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 000 €
Siège social : route Nationale,
21330 Poincon les larrey
RCS Dijon 448 373 159

Aux termes d'une délibération en date du 28 octobre 2011, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de 14 300 euros pour le porter à 52 300 euros par création de 715 parts sociales d'une valeur nominale de 20 € chacune, avec une prime d'émission de 25 740 €
Elle a constaté la souscription et la libération des parts ainsi que le dépôt des fonds.
Pour avis, la gérance.
AL21458015

SOFILEX

Société Civile au capital de 1.524,49 €
porté à 9.184 €
Siège social : Leuglay (21290)
414 350 850 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Octobre 2011
- le capital a été augmenté par incorporation de réserves de 75,51 € pour être porté de 1.524,49 € à 1.600 €
- le capital a été augmenté par apports en nature de 7.584 € pour être porté de 1.600 € à 9.184 € par la création de 474 parts nouvelles de 16 € chacune. Les articles 6 (Formation du capital) et 7 (Capital-Parts Sociales) des statuts ont été modifiés en conséquence.
La Gérance
AL21457775

NON DISSOLUTION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOTOP

Société à responsabilité limitée
au capital de 2000 euros
Siège social : rue des métiers
21270 Pontailler sur Saône (Côte d'Or)
522 894 666 RCS Dijon

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 2011, il résulte que :
- les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis
le représentant légal
AL21457738

PROCÈS VERBAL

ELITEC

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 40.000 euros
Siège social : 4, avenue Jean Bertin
Parc technologique
21 000 Dijon
348 806 753 RCS Dijon

Par un procès-verbal du 23 septembre 2011, l'associée unique a décidé de ne pas renouveler Monsieur Vincent Martin, 17, rue du Puits du Clos - 21 121 Hauteville les Dijon, en qualité de Directeur Général. Mention au RCS de Dijon.
AL21457764

NOMINATION

ELITEC

Société par actions
simplifiée unipersonnelle
au capital de 40 000 euros
Siège social : 4, avenue Jean Bertin
Parc technologique
21000 Dijon
348 806 753 RCS Dijon

Il résulte d''une décision du 14 juin 2011 du Directoire de la société SA ROGER MARTIN, Présidente de la Société, et d'une décision de l'associée unique de la Société du 23 septembre 2011, que les fonctions de représentant permanent de la personne morale dirigeante sont exercées par Monsieur Vincent Martin demeurant 11, rue des Créots - 21 121 Fontaine les Dijon en remplacement de Monsieur Jean Cerutti, démissionnaire. Mention au RCS de Dijon.
AL21457766

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

S.A.R.L. LOCAPLUS

Société A Responsabilité Limitée au Capital
de 15 000 €
Siège Social : 11 Rue de Verdun
58640 Varennes Vauzelles
R.C.S. Nevers B 493 885 917

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2011, il résulte que:
- Il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 01/10/2011. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Nouvelle mention :
- La transformation de bois forestiers en plaquettes forestières, bois bûches et granulés,
- Le traitement et la valorisation de déchets bois non dangereux et de tous déchets verts,
- L'entreposage et le séchage de plaquettes pour la fourniture et l'approvisionnement de chaudières à bois et micro-centrales,
- La mise en place et la gestion de dispositifs de cogénération,
- La fourniture d'énergie,
Et plus généralement la commercialisation et le négoce de tous produits issus des fabrications ou productions issus des points ci-dessus.
- La dénomination sociale a été modifiée et devient BIOFORET à compter du 01/10/2011.
En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :
Nouvelle mention
BIOFORET
Mention au RCS de Nevers.
Pour avis , la gérance.
AL58458006

S.A.R.L. ABC ENVIRONNEMENT

Société A Responsabilité Limitée au Capital
de 11 433.68 €
Siège Social : 11 Rue de Verdun, 58640
Varennes Vauzelles
R.C.S. Nevers B 421 947 185

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2011, il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 01/10/2011. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Nouvelle mention :
- La création, la réalisation, la mise en œuvre de tous projets d'espaces verts, d'aménagements urbains et paysagers au moyen de plantations ou décorations ornementales végétales au profit des collectivités publiques, des entreprises et des particuliers ;
- La réalisation et l'entretien de plantations ornementales, notamment la réalisation et l'entretien de parcs et jardins, la taille des haies et des plantes ornementales, l'élagage des arbres, les soins aux arbres, les abattages délicats, l'achat, la vente de tous matériels et marchandises relatifs à cet objet;
Mention au RCS de Nevers. Pour avis, la gérance.
AL58458011

GALERIE APOLLINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 €
Siège social : 2, rue Maréchal Foch
58300 Decize
493 090 690 R.C.S Nevers

Aux termes d'une décision du 27 09 2011, l'associée unique a décidé :
- d'étendre l'objet social à compter du 28/09/2011 à l'achat, la vente de vitements, chaussures, maroquinerie, bijouterie fantaisie, et d'une manière générale, de tous accessoires et équipements de la personne,
- et de modifier en conséquence la rédaction de l'article 2 des statuts.
AL58458012

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : L'ATELIER DE COULANGES
Forme sociale :SARL
Siège social : 2, rue des Filles, 58660 Coulanges les Nevers
Objet social : Pose de cloisons amovibles et plafonds, travaux de menuiserie, aménagements de locaux industriels et de magasins.
Durée : 99 ans
Capital social : 39 000 €
Gérance : Mr Franck Boullard dt à St Benin d'Azy (58), Sauvry Haut ;
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La Gérance
AL58458016

Aux termes d'un acte SSP en date du 7 novembre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale : LE CADRAIN
Siège social : 18 rue E. Vaillant, 58160 Imphy
Forme : SARL
Capital : 1000 €
Objet social : Restauration Pizzeria Snack Bar Brasserie
Gérance : Monsieur Jean Fuzellier, Le Bourg, 58240 Luthenay Huxeloup
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
AL58458018

Suivant acte sous seing privé en date du 27 octobre 2011 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet :acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question;
Dénomination :SCI LE PEURNIER
Siège social :ROUY (58110) Les Châgnes
Durée : 99 ans
Capital : 2500 €
Apports en numéraire : les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérant :M. Gauthier de Thoury, 7 rue des Champs Saint Denis, 94370 Sucy en Brie.
RCS Nevers
Pour avis
Le gérant
AL58458024

Par ASSP en date du 24/10/2011, il a été constitué la société suivante :
Forme juridique : SCI
Dénomination : SCI VITA
Objet : acquisition par vente ou apport ou acquisition de parts de société immobilière ou l'exploitation par bail, location ou autrement la jouissance, la gestion et l'exploitation de locaux ou biens immobiliers.
Capital : 300 € constitué d'apports en numéraire
Siège social : Les Chaboureaux 58310 Bitry
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. Seheux Frédéric demeurant 8 rue de la Forêt 27730 Epieds
Cession des parts : libres entre associés, toutes les autres sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
AL58458025

DISSOLUTION LIQUIDATION

INVEST PRO B

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : le bois de l'âne
58310 Saint-Vérain
504 136 664 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Sébastien Bordier demeurant : le bois de l'âne - 58310 Saint-Vérain et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé : le bois de l'âne - 58310 Saint-Vérain. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur,
AL58457885

PEINTURE SANITAIRE DE COLMERY

SARL au capital de 1000 Euros
Le Bourg,
58350 Colmery
512874330 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une AGE en date du 31 octobre 2011 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 octobre 2011, nommé en qualité de liquidateur monsieur Philippe Lavacherie, Le Bourg, 58350 Colmery et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Nevers
AL58458026

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 02/11/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la Clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
TECHNI GRAFFIK'S Design (SARL)
4, rue Saint Ges, actuellement : 22 rue de Donzy, 58200 Cosne sur Loire, 58440 Myennes
RCS : 482 838 745
Le Greffier
AL58458020

Par jugement en date du 02/11/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la Clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
C.R.A.P.P
8, rue du plateau de la Bonne Dame, 58000 Nevers
RCS : 479 294 332
Le Greffier
AL58458021

MODIFICATION DE CAPITAL

Société d'avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

OCTAV CONSULTING

SARL au capital de 440.000 euros
Siège social : 34 rue du professeur Calmette
58000 Nevers
503 634 719 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2011 a décidé d'augmenter le capital social en numéraire pour le porter de 350.000 euros à 440.000 euros.
Pour avis, le gérant, E.Barbira *AL58458015*

NON DISSOLUTION

QUENEHEN

S.A.R.L au capital de 8 000€
Siège social : 3 Avenue de la Gare
58400 La Charité sur Loire
RCS Nevers 434 250 I22

Aux termes d'une délibération en date du 26 octobre 201I, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance *AL58458003*

POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'exercice 2009-2010 de l'EURL Reveneau Jean -Pierre,La Galette, 58500 Clamecy, s'est soldé par un résultat négatif de plus de la moitié du capital social.Lors de l'AGE, la continuité de l'entreprise a été décidée.
Le gérant *AL58458009*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GFA DU PORT

Groupement Foncier Agricole
Au capital de 634.035,46 €
Siège social : Domaine de Vaux,
58300 Avril sur Loire
N° de SIREN : 323 326 470
RCS : Nevers

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 Mai 2011, les associés ont décidé suite au décès de Madame Archimbaud née Marie Josèphe Lafôrêt, survenu à Decize (58300) le 3 Novembre 2010, de nommer un nouveau gérant : Monsieur Michel Le Caron de Beaumesnil, demeurant à Montambert (58250) «Le Pont», et de modifier en conséquence l'article 17 »Gérance» des statuts.
Pour avis
La gérance *AL58458013*

YONNE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

CEREPY

Assemblée Générale Ordinaire
du vendredi 9 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Associés-Coopérateurs et Associés non Coopérateurs de **CEREPY** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **vendredi 9 décembre 2011 à 14 heures 30 précises, dans la salle des Congrès du Parc des Expositions d'Auxerre**, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Désignation du Bureau de l'Assemblée,
- Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2010,
- Présentation des comptes au 30 Juin 2011,
- Rapport des Commissaires aux comptes,
- Discussion sur les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes,
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes,
- Affectation du résultat,
- Nomination et renouvellement d'Administrateurs,
- Vote des résolutions,
- Questions diverses.

Les Associés-Coopérateurs ont la faculté, à compter du 15ème jour précédent l'Assemblée, de prendre connaissance, aux bureaux de la Coopérative : des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes,
ainsi que : - des bilan et compte de résultat de l'exercice 2010/2011.
Pour le Conseil d'Administration
Le Président,
Laurent PONCET *AL89458035*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de L'AG en date du 24 septembre 2011 ; il a été constitué :
SCI DES ACACIAS, 30 chemin des cornicarts, 89510 Etigny
Capital : 4 000 €
Objet : acquisition ,vente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant
Gérant : H. Jacquet 30 chemin des cornicarts 89510 Etigny.
RCS Sens en cours *AL89458018*

Etude de Maîtres Patrick Lendais et Romain Lendais
Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 quai du Commerce

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, notaire de la Société Civile Professionnelle «Lendais & Associés», société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne), ayant son siège social au dit lieu 8 quai du Commerce, le 26 octobre 2011, et ayant fait l'objet d'un acte complémentaire reçu par ledit Notaire le 31 octobre 2011, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : Saint-Lou.
Le siège social est fixé à : Saint-Denis (89100), 6 route de Paris.
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Le capital social est fixé à la somme de : mille euros (1 000,00 eur).
Toutes les cessions de parts, qu'elle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Monsieur Fernando Pereira, demeurant Saint Martin du Tertre (89100), 23 Albert Camus.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis, le notaire *AL89458026*

Etude de Maîtres Patrick Lendais et Romain Lendais
Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, notaire de la Société Civile Professionnelle «Lendais & Associés», société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne), ayant son siège social au dit lieu, 8 Quai du Commerce, le 26 octobre 2011, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : la société a pour objet, en France et à l'étranger : la carrosserie, la peinture et accessoirement la mécanique automobile, le dépannage, le remorquage et la vente de tous véhicules neufs ou d'occasion,
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement, et notamment, la prise de participation dans toutes autres sociétés.
Dénomination : FP Saint-Denis Carrosserie
Siège social : Saint-Denis (89100), 6 route de Paris
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : vingt mille euros (20 000,00 eur).
Cessions de parts : toute cession est soumise à agrément;
L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
Le gérant de la société est Monsieur Fernando Pereira, demeurant à Saint Martin du Tertre (89100), 23 Albert Camus.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis, le notaire *AL89458027*

Aux termes d'un acte SSP en date du 6 novembre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
SARL DE OLIVEIRA DIAS
Siège social : 13 route de Clamecy, 89480 Etais la Sauvin
Forme : SARL
Capital : 500 €
Objet social : Maçonnerie générale,couverture,carrelage,isolation
Gérance : Monsieur Bruno de Oliveira Dias, 13 route de Clamecy, 89480 Etais la Sauvin
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre *AL89458029*

Etude de Maître Emmanuel ARNAUD, Notaire associé à Sens (yonne), 28 avenue Georges Pompidou

Suivant acte reçu par Me Emmanuel ARNAUD, notaire à Sens, le 14 octobre 2011, a été constituée une société civile aux caractéristiques suivantes :
Objet : acquisition, gestion et administration d'un patrimoine immobilier et mobilier, acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, et location de tout bien immobilier, de tous biens pouvant en constituer l'accessoire ; détention de tout immeuble, de droits sociaux ; mise à disposition gratuite de biens mobiliers et/ou immobiliers appartenant à la société à l'un quelconque de ses associés.
Dénomination : SCI LUCAS
Siège social : 11 les loges, 89320 Vaudeurs
Durée : 99 années à compter de son immatriculation
Capital social : Cent euros (100,00 eur) divisé en 100 parts, de un (1) euro chacune, numérotées de 1 à 100.
Les apports sont exclusivement en numéraire.
Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérant: Monsieur Sébastien Delamotte, demeurant à Vaudeurs (89320) 11 les Loges.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
AL89458034

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'insertion parue dans le présent journal Terres de Bourgogne N° 1135 du 14/10/2011 concernant la société LA CHEVILLOTTE, il y a lieu de lire que le nouvaue siège social est **6 rue du Puits 89120 Chevillon** et non comme indiqué. *AL89458017*

Dans l'annonce n∞ 89186120 parue le 6 mai 2011, concernant la Sté O.B.C il fallait lire : **RCS SENS** au lieu d' Auxerre. *AL89458020*

CONVOCATION

C.A.PRO.GA. LA MEUNIÈRE

«Les Docks» - 45120 Chalette sur Loing

ASSEMBLÉES de SECTION des ASSOCIÉS COOPÉRATEURS

Les Associés Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais «La Meunière» sont convoqués à l'Assemblée de la Section à laquelle ils sont rattachés, et qui se tiendra dans les communes ci-dessous désignées :

- Mardi 29 Novembre 2011
à 9 heures
Section DOUCHY/CHÂTEAU-RENARD
Salle Anquetil de CHÂTEAU-RENARD

- Mardi 29 Novembre 2011
à 15 heures
Section LADON/CORBEILLES/LORRIS
et ST FIRMIN/GONDREVILLE
Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD

- Mercredi 30 Novembre 2011
à 9 heures
Section GIEN/NOGENT
et MONTCRESSON/CHATILLON
Salle Polyvalente de LA BUSSIERE

- Mercredi 30 Novembre 2011
à 15 heures
Section COURTENAY/PIFFONDS
et LA SELLE/CHEVANNES
Salle Polyvalente de CHANTECOQ

précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **MARDI 6 DECEMBRE 2011**.

Les Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance du rapport aux Associés et des rapports des Commissaires aux Comptes, ainsi que du bilan et du compte de résultat, au Siège de la Coopérative ou chez les Administrateurs de leur section mentionnés sur leur convocation.

ASSEMBLÉE de SECTION des ASSOCIÉS NON COOPERATEURS

Les Associés Non Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais «La Meunière» sont convoqués à l'Assemblée de Section qui aura lieu le **MARDI 29 NOVEMBRE 2011 à 15 heures**, Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD, précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du MARDI 6 DECEMBRE 2011.

Les Associés Non Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance du rapport aux Associés et des rapports des Commissaires aux Comptes, ainsi que du bilan et du compte de résultat, au siège de la Coopérative.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PLÉNIÈRE ORDINAIRE

Les Associés de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais «La Meunière» sont informés que les Délégués élus aux Assemblées de Section des Associés Coopérateurs et à l'Assemblée de Section des Associés Non Coopérateurs sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire le **MARDI 6 DECEMBRE 2011 à 9h30**, Espace Jean Vilar à AMILLY.

Ordre du Jour de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PLÉNIÈRE ORDINAIRE

1.Nomination du Bureau,
2.Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice 2010/2011, clos le 30 juin 2011,
3.Rapport sur la gestion du groupe,
4.Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et les conventions réglementées,
5.Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
6.Approbation de ces comptes et conventions,
7.Répartition et affectation du résultat,
8.Quitus au Conseil d 'administration,
9.Renouvellement d'Administrateurs représentant les Associés Coopérateurs,
10.Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration,
11.Constatation du montant du capital social,
12.Pouvoirs.
Le Président du Conseil d'Administration,
J-M. BILLAULT *AL89458002*

DISSOLUTION LIQUIDATION

LA LUCARNE AUX CHOUETTES

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Quai Bretoche
89500 Villeneuve sur Yonne
342 372 729 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 14 octobre 2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Leslie Caron de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89456244*

LA LUCARNE AUX CHOUETTES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège : Quai Bretoche,
89500 Villeneuve sur Yonne
391 436 201 RCS Sens

L'assemblée générale réunie le 14 octobre 2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Leslie Caron de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la cl$oture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le liquidateur *AL89458022*

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BRANNAY - terre
3 ha 26 a 00 ca - Les brieres: ZC-40
ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE - verger
67 a 80 ca - Terres de l'ecrevine: H-104-105-188
FOISSY-LES-VEZELAY - pré
14 a 40 ca - La caume: A-780
JUSSY - verger
2 ha 29 a 48 ca - Les bois bertots: D-219-220-221-1295[254] - Renvers de moisy: B-652-657-665-1054
- Sous le bois: C-758-821
VILLEBOUGIS - terre
2 ha 04 a 70 ca - Les pierris: ZN-36-37-122-124
CHABLIS - terrain constructible uniquement pour des bâtiments à vocation agricole
70 a 20 ca - Teigneuse: YK-40(J)-40(K)-42
CHARMOY - terre
2 ha 99 a 13 ca - La chaume paillot: Y-171-172(J)-172(K)-173
SERRIGNY - terre
3 ha 84 a 60 ca - Les longues echines: ZE-29
TONNERRE - terre et terre AOC Bourgogne
6 ha 34 a 71 ca - Les bauclairs: YM-90(J)-90(K) - Les breux: ZO-11(J)-11(K)
TOUCY - terre
2 ha 67 a 83 ca - Barnaud: E-914[99](A)[P1]-914[99](B)[P1]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/11/2011 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer 89000 Auxerre, Tél.: 0386469974 o˘ des compléments d'information pourront ltre obtenus. *AL89458037*

Suivant acte reçu par Maître Léon Brocardi, notaire à Joigny (Yonne), le 14 octobre 2011, Monsieur Gérard Antoine De Abreu, épx de Mme Bouraba, demeurant à Joigny (89300), 21 rue Aristide Briand, associé unique de :
La «Société Civile Immobilière des Lanières», Société civile au capital de 152.45 euros, dt le siège social est à Joigny (89300), 21 rue A. Briand, non immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,
Agissant en qualité de liquidateur et après avoir procédé aux opérations liquidatives, a décidé la clôture de la liquidation par suite du partage de la totalité de l'actif net de la Société, dont la dissolution a été publiée dans le mÍme journal, le 13 août 2010 sous le numéro AL 89322595
Pour avis, le notaire *AL89458023*

LUDE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Sens
89100 154, rue des Déportés
480 047 539 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 octobre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Lucienne Rizzo de Metz, demeurant à Sens (89100) 15 rue Pasteur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Sens (89100) 15 rue Pasteur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89458031*

STEPH

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Sens
89100 154, rue des Déportés
480 047 406 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 octobre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Lucienne Rizzo de Metz, demeurant à Sens (89100) 15 rue Pasteur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Sens (89100) 15 rue Pasteur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89458032*

CARO

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 154, rue des Déportés
89100 Sens
480 047 240 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 octobre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Lucienne Rizzo de Metz, demeurant à Sens (89100) 15 rue Pasteur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Sens (89100) 15 rue Pasteur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89458033*

TRANSFERT DE SIÈGE

NEO RENOVATION

SARL au Capital de 7 500 €
Siège Social : 23 rue d'Orléans,
89460 Cravant
RCS Auxerre 531 907 640

L'AGE du 20 octobre 2011 a décidé de transférer le siège social au 24 rue Turgot, 75009 Paris.
Radiation du RCS de Auxerre et Reimmatriculation au RCS de Paris *AL89458019*

SCI PASSAGE DE L'ECU

Société civile immobilière
au capital de 1524,49 euros
Passage de l'Ecu - 89100 Sens
RCS Sens 403 557 309

Par assemblée en date du 26 mai 2011, les associés ont décidés de transférer le siège à Paron (89100), 60 avenue Aristide Briand, à compter du 26 mai 2011, et de modifier les statuts en conséquence. L'inscription modificative sera portée au registre du commerce et des sociétés tenu par le greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis,
La gérance *AL89458028*

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin - 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en Champagne

MAURINSERRES

Société civile immobilière
au capital de 30 489,80 euros
Siège social : 23 Route de Sens
89100 Maillot
350118576 RCS Sens

Avis de transfert de siège social
Aux termes d'une délibération en date du 11 juin 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 23 Route de Sens, 89100 Maillot à Lattes (34970) Les Serres de Maurin, et ce à compter du 11 juin 2011, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis
La Gérance *AL89458030*

NOMINATION

Les Juristes Associés de l'Ouest
Société d'Avocats
4 rue de la Prunelle
22190 Plerin

ALTERNATIVE ENERGIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 euros
Siège social : 2 Les Villenots
89480 Etais la Sauvin
518696224 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 20/10/2011, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants :
- M. Ronan Moalic, demeurant 6 bd de Plélo 22000 Saint Brieuc
- M. Pierre Picot, demeurant La Botelière - 35310 Breal sous Montfort pour une durée illimitée.
Pour avis
La Gérance *AL89458024*

Les Juristes Associés de l'Ouest
Société d'Avocats
4 rue de la Prunelle
22190 Plerin

FC ENERGIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Les Villenots
89480 Etais la Sauvin
518696315 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 20/10/2011, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants :
- M. Ronan Moalic, demeurant 6 bd de Plélo 22000 Saint Brieuc
- M. Pierre Picot, demeurant La Botelière - 35310 Breal sous Montfort pour une durée illimitée.
Pour avis
La Gérance *AL89458025*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL CHAPOTIN

Société civile au capital de 61 560 euros
Siège social : 8 rue de Vézelay, 89460 Bazarnes
328 631 833 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2011 a nommé M. Florian Leroy, demeurant à Vincelles (Yonne), 30 rue Saint Jean, aux fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.
AL89457754

CESSION

Me Emmanuel ARNAUD
Notaire associé à Sens (yonne)

Aux termes d'un acte reçu par Me Emmanuel ARNAUD, notaire à Sens, le 21 octobre 2011, enregistré au SIE de Sens le 26 octobre 2011, bordereau n∞ 2011/1815, case n° 1, a été constatée la cession par :
Monsieur Christophe David Topart, limonadier, demeurant à Voisines (89300), 25 grande rue, né à Paris(75014), le 31 janvier 1977, célibataire, à la société dénommée SARL LE CAVEAU, Société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 5.000,00 eur, dont le siège est à Sens (89100), 7 rue des Frères Challe, identifiée au SIREN sous le numéro 534.941.786 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens, un fonds de commere de débit de boisson, petite restauration, avec licence de quatrième catégorie, exploité à Sens (89100), 16 boulevard Garibaldi, connu sous le nom commercial «Le Wembley», moyennant le prix de quarante mille euros (40.000,00 eur).
Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de la S.C.P dénommée 'Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud et Christophe Dugrossy, notaires associés à Sens (Yonne), 28 avenue Pompidou, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Le notaire
AL89458014

SCP Gandre, Régnier-Gandre, Guilpain
Notaires associés
6 rue Saint Nicolas
89700 Tonnerre
Téléphone : 03 86 54 40 26

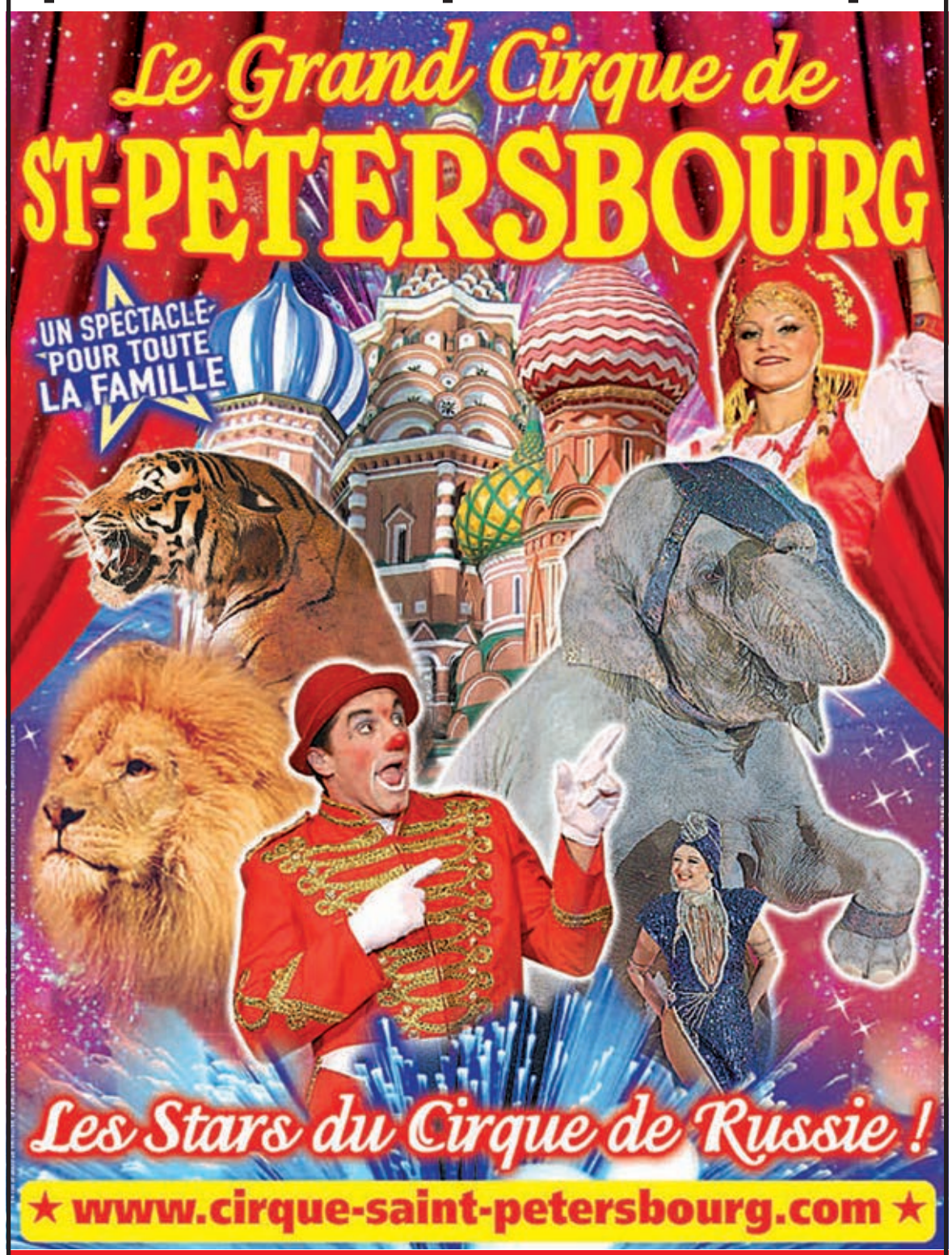
Aux termes d'un acte reçu par Maître Anne Régnier-Gandre, notaire à Tonnerre (yonne), en date du 26 octobre 2011, la société dénommée «SALAZAR», société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 euros, dont le siège est à Epineuil (yonne), 46 grande rue Alfred Grévin, immatriculée au RCS d'Auxerre et identifiée au répertoire SIREN sous le n° 520 048 265 a vendu à : la société dénommée « LE BOUCHON D'EPINEUIL», société à responsabilité limitée, au capital de 1.000,00 euros, dont le siège social est à Tonnerre, Yonne, (89700), 12 rue St Pierre, immatriculée au RCS d'Auxerre et identifiée au répertoire SIREN sous le numéro 533 162 749, le fonds de commerce de café bar restaurant sis et exploité à Epineuil (Yonne), 46 grande rue Alfred Grévin, connu sous le nom de la CABOTTE, pour lequel le cédant est identifié sous le numéro SIREN 520 048 265 et immatriculé au Registre du commerce et des sociétés d' Auxerre, et pour le répertoire des entreprises et des établissements, le fonds de commerce vendu est identifié à l'institut national de la statistique et des études économique sous le numéro SIRET : 520 048 265 00018 et sous le numéro APE 5610 A. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er octobre 2011. La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de vingt mille euros (20 000,00 eur), s'appliquant aux éléments incorporels pour : 10 000,00 eur et aux matériel, mobilier, agencements pour : 10 000,00 eur. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans Dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance à Tonnerre (Yonne), 6 rue Saint Nicolas, siège de la société civile professionnelle dénommée «SCP Gandré, Régnier-Gandré, Guilpain, notaires associés», o˘ domicile a été élu.
Pour unique insertion.
Signé : Mme Anne REGNIER-GANDRE
AL89458016

Annonces judiciaires et légales
Une question,
un conseil,
un devis... ?
Un seul numéro
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne. net

Terres de Bourgogne

VOUS OFFRE DES PLACES*

pour assisterà la représentation du cirque



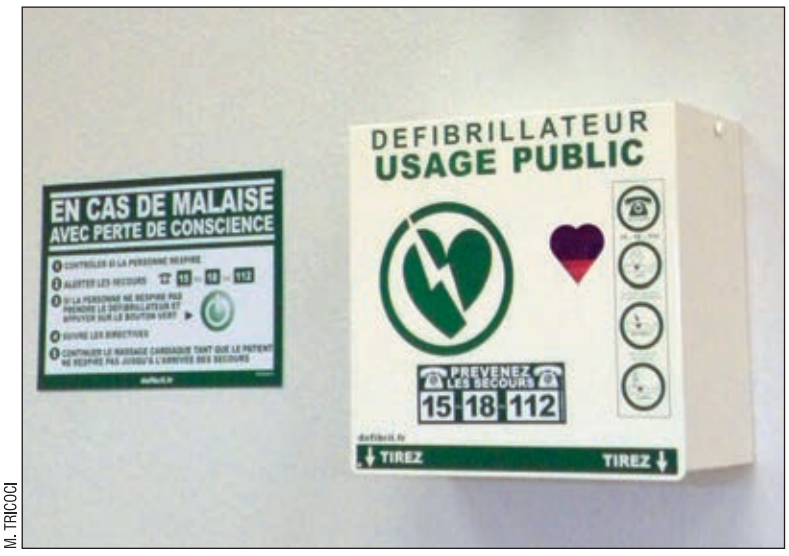
TELEPHONEZ
au 03 80 78 90 40
avant le 18 novembre
* 2 places maximum par famille. Dans la limite du nombre de places disponibles.

REPRÉSENTATION À
BEAUNE
Zone commerciale des Maladières
MARDI 22 NOVEMBRE À 20 H 30

SANTE De plus en plus de collectivités, de magasins ou d'entreprises s'équipent de défibrillateurs cardiaques et améliorent ainsi les premiers secours.

Des défibrillateurs un peu partout pour sauver des vies

« *Chaque année, grâce aux défibrillateurs installés en France, on sauve des vies !* » Ce constat unanime, c'est à la fois celui des médecins et urgentistes spécialisés en réanimation cardio-pulmonaire mais aussi du Ministère de la Santé. Contrairement à d'autres pays, les défibrillateurs externes automatisés (DEA) ne sont autorisés en France que depuis une dizaine d'années. Longtemps réservée sur le fait que tout à chacun pouvait, devant l'urgence d'une situation vitale, apporter les premiers secours sans être médecin, la France a pris du retard par rapport à nos voisins en autorisant seulement en 2007 l'usage public de ces équipements. Un retard qui se comble avec plus de 8 000 DEA recensés soit une augmentation de plus de 75 % depuis 2004. On les trouve un peu partout en France, dans les mairies, devant les pharmacies, dans les gares, les stades ou encore dans certains commerces. Et c'est un fait, avoir à disposition rapidement ces outils de réanimation permet de gagner un temps considérable en attendant l'arrivée des secours, surtout quand on sait que dans le cas d'un accident cardio-respiratoire, une minute perdue diminue de 10 % les chances de survie.



M. TRICOCI

Un défibrillateur posé dans une salle des fêtes peut sauver une vie en attendant l'arrivée des secours.

Un équipement utilisable par tous

Le premier avantage de ces défibrillateurs automatisés externes, c'est qu'ils sont automatisés justement. Les sociétés qui proposent ces appareils ont en effet réalisé de très gros efforts pour que même un néophyte soit en mesure d'utiliser le kit de secours. Un pas à pas des premières mesures à suivre est indiqué, la plupart du temps à la fois en texte et en dessins. On commence donc par prévenir ou faire prévenir les pompiers ou le Samu avant de démarrer les actes plus lourds, massage cardiaque, bouche-à-bouche, défibrillation. Pour ces étapes plus lourdes, les appareils sont ainsi équipés d'ordres sonores expliquant de vive voix les actes à pratiquer et comment les mettre en œuvre.

Gérer son stress

Reste que posséder des notions de secourisme ou avoir été formé à l'utilisation de ces machines (formations parfois organisées par les collectivités ou les établissements accueillant ces équipements) n'est pas inutile. Car on ne s'improvise pas héros. Défibriller quelqu'un, lui faire un massage cardiaque, tenter de sauver une vie, c'est énormément de stress, une responsabilité considérable et pas question de perdre ses moyens. La mise à disposition de ces matériels est quoi qu'il en soit une avancée considérable même si leur répartition sur le territoire et leur mise à disposition réelle n'est pas parfaite. De nombreuses sociétés démarchent les municipalités et les entreprises recevant du public pour leur proposer des solutions clés en main (matériel, formation, entretien) pour un coût par unité de 1 500 à 2 000 euros. Toutefois, le Conseil Français de Réanimation Cardio-Pulmonaire (CFRC) rappelle que les collectivités peuvent préalablement s'adresser au SAMU pour se faire conseiller les lieux publics où la réponse des ambulanciers risque d'être retardée, afin de mieux cibler l'implantation de ces DAE. **M. TRICOCI**

LES DEFIBRILLATEURS DANS LA CHAINE DE SURVIE

p La défibrillation s'avère efficace seulement lorsqu'elle est administrée peu de temps après un arrêt cardiaque. La rapidité de l'intervention est donc vitale. La chaîne de survie est simple et tient en trois points essentiels : prévenir-masser-défibriller. Toutes les études réalisées le prouvent, ces gestes et premiers soins administrés directement par les témoins d'une crise cardiaque peuvent améliorer notablement les taux de survie. Ainsi, le recours à un défibrillateur dans les trois premières minutes après un accident cardiaque, redonne 70 % de chance de survie à la victime et contribue à réduire les séquelles. À noter qu'un site Internet doublé d'une application Iphone gratuite permet de localiser les très nombreux défibrillateurs installés en France et de contribuer à signaler les nouveaux équipements récemment mis en place (www.defibrillateurs-en-france.com).

coin cuisine

Émiettée de saumon façon parmentier

Temps de préparation : 35 minutes
Cuisson : 30 minutes

Ingrédients pour 4 personnes :

Pour l'émiettée :
- 2 pavés de saumon,
- Huile d'olive,
- Sel et poivre.

Pour la purée :
- 500 grammes de pommes de terre,
- 250 grammes de patates douces,
- 10 centilitres de lait de coco,
- 10 centilitres de lait,
- Sel, poivre et curry.

Pour la crème d'épinards :
- 200 grammes d'épinards,
- 2 cuillères à soupe de crème fraîche légère,
- 10 centilitres de lait de coco,
- Une pincée d'aneth,
- Sel, poivre.


DR

- Quelques graines de sésame grillées

Préparation :

Éplucher les pommes de terre et la patate douce, les couper en morceaux, commencer par faire cuire la patate douce dans de l'eau 5 minutes à partir de l'ébullition, ajouter les pommes de terre et laisser cuire environ 20 minutes jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Pendant ce temps, laver les épinards, les faire cuire ; les mixer au Blender avec la crème fraîche, le lait de coco et les aromates. Ôter les arêtes des pavés de saumon, les faire revenir à la poêle côté peau sur un filet d'huile d'olive puis sur chaque face, saler et poivrer. Le cœur doit être encore rosé, il finira de cuire lors du passage au four. Émietter et réserver. Écraser le mélange de pommes de terres/patates douces au robot ou au presse-purée, ajouter le lait, le lait de coco, un peu de jus de cuisson jusqu'à consistance désirée et ajouter les épices et les aromates.

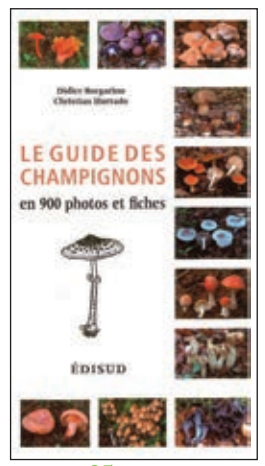
Procéder au montage :

Commencer par l'émiettée de saumon, une couche de crème d'épinards, la purée puis saupoudrer de quelques graines de sésame grillées. Passer au four 10 minutes à 180 °C puis servir chaud.

vient de paraître

Le guide des champignons

« Le guide des champignons » de Didier Borgarino et Christian Hurtado est un ouvrage publié par les éditions Edisud (www.edisud.com).



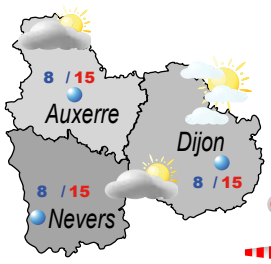
25 euros

Ce guide en est à sa quatrième édition revue et corrigée. Il présente plus de 900 champignons en autant de photos et de fiches. Pour chaque champignon, on retrouve son nom scientifique, son nom français et différents noms communs qu'il peut porter par ailleurs. La description est complétée par les caractéristiques (chapeau, lame, pied, chair), l'habitat ainsi que par des remarques particulières - dont bien évidemment le caractère comestible ou non du champignon. Un chapitre spécifique du livre est du reste dédié à des explications sur la toxicité des champignons. Un autre chapitre est consacré aux éléments importants à prendre en compte pour reconnaître un champignon. L'ouvrage se termine par un glossaire mycologique de plus de 200 mots qui expliquent le vocabulaire du monde des champignons.

T. M.

▶ Prévisions **météo** du 11 au 20 novembre

Vendredi 11 Novembre



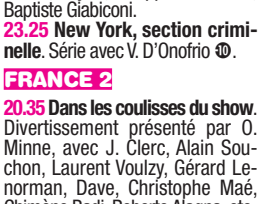
Variable
Ce vendredi sera partagé entre quelques pasasges nuageux et de timides apparitions du soleil. Les vents seront modérés.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

Armistice 1918
Soleil : 07:55 - 17:41
Lune : 17:56 - 08:35

Samedi 12 Novembre



Nuageux
Les nuages persisteront et le soleil restera bien timide sur la région. Les températures seront en baisse en matinée.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

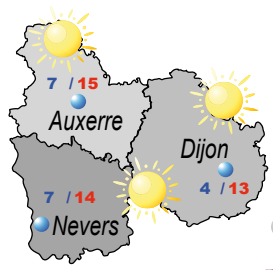
Vents : Est 20 km/h

St Christian
Soleil : 07:57 - 17:40
Lune : 18:39 - 09:32

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 13 Novembre



Ensoleillé
Ce dimanche se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les températures seront en légère baisse et les vents souffleront faiblement.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Est-Sud-Est 10 km/h

St Brice
Soleil : 07:58 - 17:39
Lune : 19:30 - 10:25

Prévisions à 7 jours

Lundi 14 au Mercredi 16 Novembre :

Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective.

Vents : Est-Sud-Est à 10 km/h
T° mini. : 4 à 9 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Jeudi 17 au Dimanche 20 Novembre :

De belles éclaircies en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Est à 10 km/h
T° mini. : 4 à 8 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

▶ Sudoku

		6	7	4				5
							9	8
		8	3			2	7	
		7			6		4	1
6	5		2			7		
	3	1			2	5		
9	7							
4				5	9	3		

Solution Sudoku

6	5	3	2	9	1	7	8	4
7	8	9	5	6	4	2	1	3
2	4	1	3	8	7	6	5	9
1	3	4	6	7	8	5	9	2
5	9	6	4	3	2	8	7	1
8	2	7	9	1	5	4	3	6
3	7	8	1	2	6	9	4	5
9	6	5	8	4	3	1	2	7
4	1	2	7	5	9	3	6	8

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ **Télévision** Sélection du 12 au 18 novembre

Samedi 12

TF1
20.45 Danse avec les stars. Divertissement avec A. Martines, C. Marques et J.-M. Généreux, et avec Sheila, Shy'm, Philippe Candeloro, Baptiste Giabiconi.
23.25 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.35 Dans les coulisses du show. Divertissement présenté par O. Minne, avec J. Clerc, Alain Souchon, Laurent Voulzy, Gérard Lenorman, Dave, Christophe Maé, Chimène Badi, Roberto Alagna, etc.
23.00 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Magellan «Noces funèbres» ★★. Téléfilm avec Jacques Spiesser. *Plein d'humour.*
22.05 Les bœuf-carottes «Soupçons». Téléfilm avec Jean Rochefort, Philippe Caroit.

ARTE
20.40 L'aventure humaine : «Carnets du Brésil : Histoire d'une colonisation», «Chachapoyas, les guerriers des nuages».
22.25 La famille Stein.

M6
20.50 NCIS Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +
20.50 Les trois prochains jours ★★. Thriller (2010) de P. Haggis, avec Russell Crowe (2h) ⓾. *Excellent.*

Dimanche 13

TF1
20.50 L'échange ★★★. Drame (2008) de C. Eastwood, avec Angelina Jolie (2h16) ⓬. (voir Sélection)
23.25 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 No country for old men ★★★. Thriller (2007) de J. et E. Coen, avec Tommy Lee Jones, Javier Bardem (1h58) ⓬. (voir Sélection)
22.45 Faites entrer l'accusé «Youssouf Fofana...». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Les enquêtes de Murdoch : «Le passé déterré», «La divine comédie», «Dans la gueule du dinosaure» ★★. Série. *Excellent.*
23.30 City homicide. Série ⓬.
00.15 Lac aux dames. Comédie dramatique en NB (1934) de Marc Allégret, avec Michel Simon (1h35).

ARTE
Alexandre le Grand
20.40 Alexandre le Grand ★★. Péplum (1956) de R. Rossen, avec Richard Burton, Claire Bloom, D. Darrieux (2h10). *Spectaculaire.*
22.55 Alexandre le Grand «Le Macédonien» ★. *Moyen.*

M6
20.45 Zone interdite «Arnaques, escroqueries, travail au noir : La France qui fraude». Magazine.
22.50 Enquête exclusive «Vigiles : Secrets et dérapages...». Magazine.

CANAL +
20.55 Messi. Documentaire.

Lundi 14

TF1
20.50 Camping Paradis «Ça swingue au camping» ★. Téléfilm avec Laurent Ournac. *Bêta.*
22.40 Esprits criminels. Série ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec A. Dreyfus, Jean Rolin, Nicolas Bedos, Lisa Roze, G. Gallienne, L. Baffie.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Une nouvelle piste», «Messages par balles», «La mort de Nikki» ★★. *Excellent.*
22.45 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Discographie (3/3) «Michel Berger». Documentaire.
23.05 Coluche, un clown ennemi d'État ★★. *Bien fait mais pas neuf.*

ARTE
20.40 Full metal jacket ★★★. Drame (1987) de Stanley Kubrick, avec Matthew Modine (1h51) ⓬. *Un chef-d'œuvre, mais très violent.*
22.30 L'attaque du monstre géant...
22.50 Rouslan et Ludmila (2). Opéra de M. Glinka.

M6
20.45 Twilight «Fascination» ★★. Fantastique (2008) de C. Hardwicke, avec K. Stewart (2h). *Excellent.*
23.05 Trouble jeu ★★. Thriller (2005) de John Polson, avec Robert De Niro (1h37) ⓬. *Excellent.*

CANAL +
20.55 Borgia (11 et 12/12) ★★ ⓬. *Spectaculaire, mais affreux.*

Mardi 15

TF1
20.50 Football «France/Belgique».
23.10 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.35 Leurs secrets du bonheur. Magazine de Frédéric Lopez.
22.40 Réunion de famille.
01.10 La victoire en chantant ★★. Comédie dramatique (1976) de J.-J. Annaud, avec Jean Carmet (1h30). *Une satire mordante.*

FRANCE 3
20.35 J'étais à Nuremberg ★★. Téléfilm avec Serge Hazanavicius, Élina Löwensohn. (voir Sélection)
22.15 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
Recherche médecin désespérément
20.40 Des médecins formidables ★★. *Réconfortant.*
21.35 Mon médecin va craquer.
22.00 Débat.
22.35 Breaking bad (12 et 13/13) ★. Série. *Pas mal fait.*

M6
20.45 Ma femme, ma fille, deux bébés «Chacun cherche sa place». Téléfilm avec Pascal Légitimus, Philippine Leroy-Beaulieu (1h30).
22.35 Un bébé à tout prix, deux ans après. Documentaire.

CANAL +
20.50 Encore un baiser ★★. Comédie dramatique (2009) de G. Muccino, avec Stefano Accorsi (2h19) ⓾. *Émouvant.*

Mercredi 16

TF1
20.50 Mentalist : «Enquête assistée», «La veuve joyeuse», «L'or noir» ★★. Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓾. *Savoureux.*
23.20 Chase. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Fas pas ci, fais pas ça : «Le nouveau voisin», «Votez Lepic !» ★★. Série avec Isabelle Gélinas, Bruno Salomone, Valérie Bonneton, G. de Tonquédec. (voir Sélection)
22.15 Avant-premières. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Histoire immédiate «La folle histoire des présidentielles» ★★★. (voir Sélection)
23.00 L'ombre d'un doute «Clemenceau : Contre la paix».

ARTE
20.40 Face au crime (1, 2 et 3/10) ★★. Série avec Max Riemelt. *Très bien fait, mais violent et cru.*
23.10 Le dessous des cartes «Portrait énergétique de l'UE (2)».
23.25 33 scènes de la vie. Comédie dramatique (2008) de M. Szumowska, avec Julia Jentsch (1h35).

M6
20.45 La France a un incroyable talent. Divertissement avec Sophie Edelstein, Gilbert Rozon et Dave.

CANAL +
20.50 Un balcon sur la mer ★★. Comédie dramatique (2010) de Nicole Garcia, avec Jean Dujardin (1h43). *Émouvant, mais un peu long.*

Jeudi 17

TF1
20.50 Flics 2 : «Levée d'écrou», «Entre deux rives» ★★. Série avec Frédéric Diefenthal, Yann Sundberg ⓬. *Prenant, mais un peu confus.*
22.45 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓾.

FRANCE 2
20.35 Des paroles et des actes «Jean-François Copé». Magazine présenté par David Pujadas.
22.25 Infrarouge : «Bumidom, des Français venus d'outre-mer», «Né sous Z». Documentaires.

FRANCE 3
20.35 Pour le pire et pour le meilleur ★★. Comédie dramatique (1997) de James L. Brooks, avec Jack Nicholson (2h13). *Bien fait, mais un peu outrancier.*
23.40 L'épreuve de force ★★. Policier (1978) de et avec Clint Eastwood (1h44) ⓾. *Prenant, mais des scènes pénibles.*

ARTE
20.40 Face au crime (4, 5, 6 et 7/10) ★★. Série avec Max Riemelt. (voir l'analyse au mercredi)

M6
20.45 The good wife : «La mort en sursis», «Le dilemme du prisonnier ⓾», «Cabales», «Un monde sans pitié». Série avec J. Margulies.

CANAL +
20.55 The event (17 et 18/22) ★★. Série avec Jason Ritter, Laura Innes ⓾. *Palpitant.*

Vendredi 18

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.35 L'amour est aveugle ⓬.

FRANCE 2
20.35 Deux flics sur les docks «Lignes blanches» ★★. Téléfilm avec Jean-Marc Barr, Bruno Solo, Emmanuel Salinger ⓾. *Original et bien mené.*
22.10 Un jour, un destin «Bernard Tapie, l'aventure, c'est l'aventure». Magazine de Laurent Delahousse.
23.45 Taratata. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «En direct de Brest». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.05 Vendredi sur un plateau ! Magazine de Cyril Viguier.

ARTE
20.40 Face au crime (8, 9 et 10/10) ★★. Série avec Max Riemelt. (voir l'analyse au mercredi)
23.10 Grand format «La consultation» ★★. Documentaire (2006) de Hélène de Crécy, avec le docteur Luc Perino (1h29). *Intéressant.*

M6
20.45 NCIS : «Au nom des miens», «Règle 51», «À découvert», «Dommages collatéraux». Série avec Mark Harmon, M. Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 La musicale «Spéciale filles». Magazine de E. de Caunes.

SÉLECTION


DR

L'échange - En 1928, Christine Collins, une mère célibataire, élève seule son fils de 9 ans. Un jour, l'enfant disparaît. Les recherches demeurent infructueuses, à telle enseigne qu'un pasteur lance une violente campagne, à la radio, contre l'inefficacité et la corruption de la police. Cinq mois plus tard, la police ramène à Christine un enfant que la jeune femme ne reconnaît pas. Ce film poignant est inspiré d'une histoire vraie, dont le dossier dormait dans les archives de la police de Los Angeles. Avec une photographie superbe, le cinéaste déroule son intrigue de manière classique, mais très inspirée. C'est si bien fait, avec une mise en scène élégante et une émotion contenue, que l'on suit, le cœur serré, cette histoire tragique. Angelina Jolie, délaissant ses rôles de bombe sexuelle, incarne, avec sobriété, cette Mère Courage en butte à l'injustice. La musique accompagne et souligne cette œuvre belle et bouleversante. ***Dimanche 13, sur TF1, à 20h50.***

No country for old men - Llewelyn découvre de la drogue et de l'argent dans des camionnettes abandonnées. Les frères Cohen signent un sombre polar sur la violence et la déliquescence morale de notre monde. Ce constat amer teinte d'une cruelle nostalgie les superbes paysages. L'humour est de la partie, et certains dialogues sont savoureux. Mais la noirceur du récit et la violence de plusieurs scènes sont pénibles. ***Dimanche 13, sur France 2, à 20h45.***

J'étais à Nuremberg - Pierre, un Français, et Nina, une Polonaise, se retrouvent au procès de Nuremberg. Le procès a été soigneusement reconstitué, tout comme certaines interventions, ce qui donne une réelle authenticité à cette œuvre, intéressante, mais un peu confuse et manquant d'émotion. On regrette que, dans un téléfilm historique, les auteurs aient introduit un témoignage français, jamais prononcé, sur la responsabilité de Vichy. ***Mardi 15, sur France 3, à 20h35.***

Fais pas ci, fais pas ça - On retrouve avec plaisir les familles Bouley et Lepic dans une quatrième saison qui démarre sur les chapeaux de roue. Les enfants ont grandi, et leurs problèmes d'adolescents provoquent des drames pour le plus grand bonheur du téléspectateur. C'est bien vu, et l'interprétation est savoureuse. Ces chamailleries familiales sont réjouissantes, même si les Bouley acceptent la cohabitation juvénile. ***Mercredi 16, sur France 2, à 20h35.***

Histoire immédiate «La folle histoire des présidentielles» - Depuis 1965, les Français élisent leur président au suffrage universel. Ce passionnant documentaire retrace l'histoire des campagnes présidentielles et donne la parole à ceux qui ont été candidats ou ont travaillé dans leurs équipes. Avec des images d'archives réjouissantes et des interventions qui le sont autant, cette œuvre, jamais partisane, est fascinante et cocasse. ***Mercredi 16 sur France 3, à 20h35.***

Pour ces agriculteurs dont les terres sont coupées par les colonies israéliennes et le mur érigé en 2002, leur quotidien est un enfer. Et un danger.

L'enfer quotidien des Palestiniens

« *Ici, c'est la colonie construite sur la terre de mon village. Les Israéliens nous empêchent d'y aller. Avant j'avais une ferme agricole à cet endroit, avec des serres et du matériel. Je gagnais bien ma vie. Quand ils ont fait le mur, ils ont tout détruit. J'ai perdu mon exploitation, mes revenus… En tout, pas loin de 230 000 dollars !* » raconte les larmes aux yeux Hani, pointant du doigt l'horizon barré de ce mur érigé de barbelés. Il habite Masara, un village de Cisjordanie coupé par le béton et encerclé de colonies. Comme tant d'autres villages.

Clôtures, check points et mur israéliens ont amputé de 50 % ces territoires palestiniens de Cisjordanie tels que définis par les frontières de 1967. Un cauchemar pour les agriculteurs. Car pour accéder à leurs terres « côté israélien », il faut un laissez-passer qu'Israël délivre au compte-goutte. « *C'est moins de 20 % des agriculteurs qui l'ont !* » enrage Hani. « *Et l'on y accède par une porte réalisée dans le mur ouverte seulement 15 minutes le matin et 15 minutes le soir* ». Nul hasard donc à ce que les agriculteurs abandonnent leurs terres.

Fayez est lui, agriculteur à Tulkerm. Il a perdu 35 % de ses terres avec le mur. Ancien président de l'Union des Paysans Palestiniens, il a co-créé en 2003, après la seconde Intifada et au moment de la création du mur, les Comités populaires. « *On mène des actions non-violentes de résistance pour ne pas abandonner nos terres et essayer d'en récupérer une partie puisqu'elles sont illégalement occupées. Je donne des conférences dans le monde entier pour sensibiliser la communauté internationale, je mène des projets avec l'Union européenne et des ONG pour avoir des fonds qui nous permettent d'acheter des oliviers. On manifeste chaque vendredi après la prière devant le mur.* ».Dans son village, Israël a rendu 200 des 400 hectares illégalement occupés. « *Pour nous, chaque centimètre est important* ». Avant le mur, il avait 32 donums1. Aujourd'hui, la moitié. Mais il vit de sa production. Tomates, concombres, poivrons, 22 variétés de fruits… La plupart des cultures sont sous serre. Autrefois ingénieur agronome, il maîtrise les dernières techniques de production et d'irrigation et obtient de très bons rendements. « *1 donum me donne 35 tonnes de tomates par an* ». Mais sa fierté, ce sont ses fraises. « *C'est un tout nouveau projet qui m'a coûté 75 000 shekels2. J'avais la moitié d'économies. J'attends la première récolte pour dans deux semaines.* ». Son installation sous serre comporte 6 000 plants sur une surface de 1 donum. Il pourra les vendre à la coopérative entre 15 et 30 shekels le kilo selon la saison.


P. GARAUDE

Être agriculteur en Palestine est une chose compliquée et risquée. La rareté de l'eau renforce les problèmes.

CUEILLETTE DES OLIVES A HAUTS RISQUES

Les olives sont la principale ressource de l'agriculture palestinienne. Pour les quelques 100 000 familles qui dépendent à 100 % de l'agriculture, sa production peut rapporter dans les bonnes années jusqu'à 1 million de dollars par an et par famille. L'importance économique de la filière est donc vitale. Mais comme l'explique l'organisation Oxfam basée à Ramallah (« capitale palestinienne »), l'impact économique du conflit israélo-palestinien et des attaques par les colons sur les agriculteurs est affligeant. « Depuis le début de l'année 2011, 7 500 oliviers ont été détruits par les colons, arrachés, incendiés… C'est au moins 500 000 dollars qui ont été perdus ». Dans les villages près des colonies, il est tout simplement impossible d'aller cueillir les olives. Comme ici, à Jelud, encerclé de 5 colonies. « *Quand j'ai voulu aller à l'extrémité de mon terrain, des colons cagoulés et très violents m'ont dit que c'était pas mes terres. En moins d'une minute, ils sont passés à l'attaque. Ils ont tiré des coups de feu avec leurs M16, ont lancé des gaz lacrymogènes, ont incendié ces oliviers qui ont plus de 500 ans* » raconte Hassan en larmes. « *Hélas,* confirme un humanitaire de l'Union Européenne, *ce genre d'accidents arrive tous les jours. Les colons attaquent et disent que c'est leur terre. Ils terrorisent les Palestiniens pour les pousser à fuir et à abandonner leurs terres* ».

PAULINE GARAUDE

1 - 1 donum = 1 000 m²

2 - 5 shekels = 1 euro

60 %


P. GARAUDE

60 % des Palestiniens dépendent de l'agriculture. Second secteur économique après l'industrie du bâtiment, elle emploie 15 % de la population active.

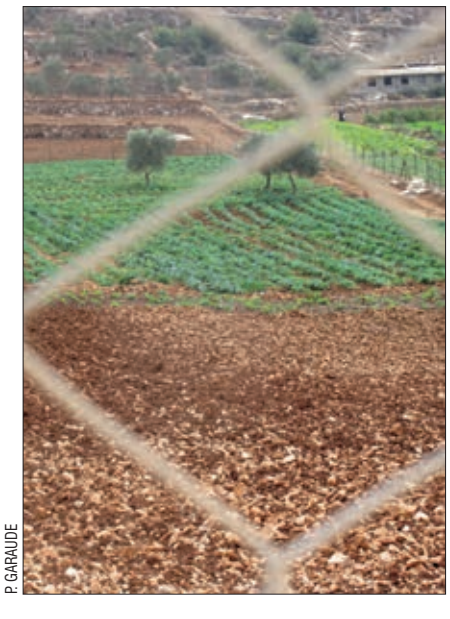
DES FRANÇAIS EN PALESTINE

L'AFPS, Association France Palestine Solidarité, récolte des fonds qui financent notamment des projets agricoles relayés sur le terrain par le PARC et les Associations de Paysans Palestiniens et les écoles d'agronomie. Régulièrement, les adhérents vont en Palestine voir l'avancement de ces projets. En octobre dernier, ils étaient une dizaine venus d'Alsace, au village de Wadi Kufin. « *On a financé un projet d'irrigation* » explique Paul Petterschmitt, ingénieur agronome, pilote du projet et anciennement à la CA d'Alsace. « *Cela a permis l'irrigation de 5 hectares, a bénéficié à 26 paysans et a relancé la production maraîchère* ». Michel Fick, directeur de l'ENSIA de Nancy était aussi présent. « *Nous échangeons nos faire valoir respectifs et j'envisage d'envoyer certains de mes stagiaires ici pour six mois en février* ».

www.france-palestine.org

FOCUS

Pénurie d'eau


P. GARAUDE

C'est le problème majeur de la Palestine. « *Non pas par manque d'eau mais parce qu'Israël s'en approprie 83 %* » affirme Abdellatif Mohammed de la réputée ONG agricole PARC située à Ramallah. Un chiffre également confirmé par les Nations Unies qui ne cessent de dénoncer les violations par Israël du droit international. « *La vallée du Jourdain, sous contrôle sécuritaire d'Israël, représente un tiers du territoire de Cisjordanie. Plus de 9 000 colons y vivent et tirent 700 millions de m³ par an. Avec les accords d'Oslo de 1993, Israël doit approvisionner les Palestiniens de 40 millions de m³ d'eau par an. À ce jour, c'est à peine 11 millions qui sont donnés !* » Bardalla est un village de la Vallée du Jourdain occupé depuis 1967. La production agricole a chuté de 70 %. Abu, montrant une pompe israélienne dit : « *Voici la raison de notre malheur. Ce sont ces pompes à eau qui nous ont apporté la pauvreté. Pour la construire, ils ont fermé trois de nos puits. Avant, une rivière coulait au milieu du village. Aujourd'hui, nous n'avons plus qu'un désert.* ».

www.pal-arc.org/